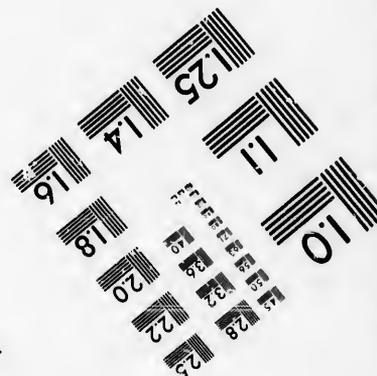
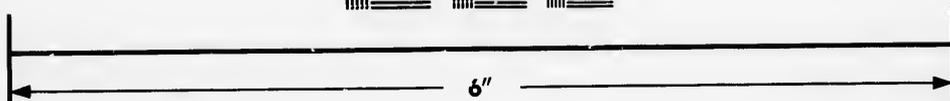
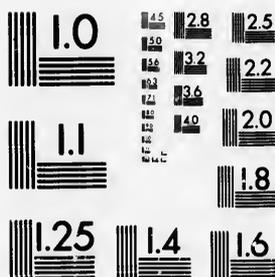


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0
1.1
1.2
1.5
1.8
2.0

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc.. have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

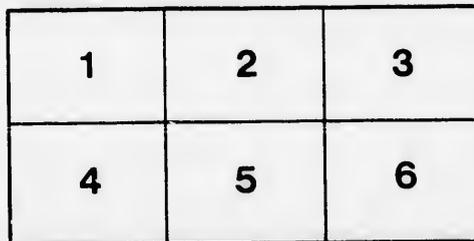
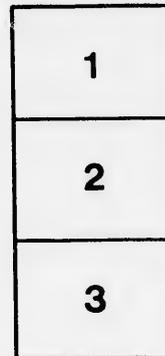
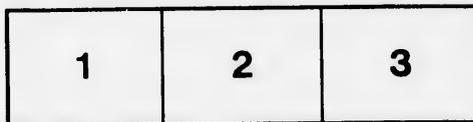
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à



32X

50^e

fest

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université,
Québec 4

20

260

LA
PIEUSE PAYSANNE,
OU
VIE DE
LOUISE DESCHAMPS ;

*Ouvrage spécialement recommandé aux
Fidèles par Monseigneur l'Evêque de
Québec.*

QUATRIÈME ÉDITION.

Revue et corrigée.

A. QUÉBEC.

Chez RENNENSTEIN.

Bibliothèque, 1825.

Le Séminaire de Québec,

3, rue de l'Université,

Québec 4, QUÉ.



T
re
c
e
m
le
v
d
li
l
n
b
b
l
n

PRÉFACE.

TANDIS que des hommes pervers répandent avec profusion des livres contraires à la religion et aux mœurs, et font circuler ce poison non-seulement dans les villes, mais même dans les campagnes les plus reculées; on voit aussi les âmes zélées pour la gloire de Dieu s'appliquer à répandre des livres propres à inspirer l'amour de la religion et la pratique de la vertu: mais plusieurs, qui se livrent à cette bonne œuvre, se plaignent de trouver bien peu de livres convenables pour les personnes que la Providence a fait naître dans un état obscur. Nous leur

PREFACE.

présentons avec confiance la vie de *Louise Deschamps*. Ce petit ouvrage que Monseigneur l'Évêque du Mans a honoré de son approbation et recommandé aux Fidèles de son Diocèse, a déjà eu plusieurs éditions, Celle-ci, qui est la sixième, a été revue et corrigée avec le plus grand soin; il est facile de s'en convaincre, en le comparant avec celles qui l'ont précédée.

AP

I

C

C

C

I

ce

pou

soci

en l

son

éga

des

de

que

déj

I

APPROBATION de Monseigneur

DAVIAU-DUBOIS-DE-SANZAI, ancien
Archevêque de Vienne, et aujourd'hui
Archevêque de Bordeaux.

L'OUVRAGE qui vient de paraître sous ce modeste titre, *La Pieuse Paysanne*, pourra dans les différentes classes de la société, devenir fort utile à la jeunesse, en la prémunissant contre les dangers de son inexpérience, et en ranimant, à son égard, la vigilance tant des parens que des maîtres. Je tiendrai donc à honneur de joindre mon suffrage à l'approbation que Monseigneur l'Evêque de Limoges a déjà donnée à cet Ouvrage.

Bordeaux, le 12 décembre 1820

† CH. FR.; *Archevêque.*
de Bordeaux.

APPROBATION de Monsieur COURBON, *Grand-Vicaire du Diocèse de Lyon.*

Nous Vicaire général du Diocèse de Lyon, soussigné, avons lu, avec une attention particulière et une satisfaction bien sensible, l'ouvrage qui a pour titre : *La Pieuse Paysanne, ou Vie de Louise Deschamps.* Cet ouvrage est écrit de manière à éclairer l'esprit, et encore plus à toucher le cœur non-seulement des jeunes personnes, mais encore de tous les âges. Nous recommandons aux pasteurs du Diocèse de Lyon de le faire connaître aux fidèles; aux mères de familles, de le mettre entre les mains de leurs enfans; aux institutrices et maîtresses d'école, de le procurer à leurs élèves; il ne sera jamais ni assez connu ni assez répandu.

Lyon, le 20 août 1822.

COURBON, *Vicaire-général*

LA
PIEUSE PAYSANNE,
OU
VIE
DE LOUISE DESCHAMPS.

CHAPITRE PREMIER.

Premières années de Louise.... Les accidens qui mettent sa vie en danger.... Les fautes qu'elle commet... Son repentir.... Sa première communion.

LOUISE DESCHAMPS naquit le 25 août 1682 à Ormoy, petit village près d'Etampes, à 14 lieues de Paris. Ses parens qui étoient fermiers, n'avoient pour tout revenu que le peu qu'ils pouvoient gagner à la sueur de leur front; mais ils étoient riches en vertus, et ils s'étoient attiré l'estime de tout le village. Son père s'appeloit Mathurin et sa mère Catherine; depuis neuf ans qu'ils étoient mariés, ils n'avoient point eu d'enfans; ils désiroient ardemment un fils qui fût un jour leur bâton de vieillesse. C'est là ce qu'ils demandoient sans cesse au Seigneur; et quand Catherine devint encein-

te, ils se flattèrent l'un et l'autre que Dieu les avait exaucés. Aussi, dès que Louise fut née, Catherine eut quelque chagrin de voir que c'étoit une fille; mais Mathurin la consola. *Rappelle-toi*, lui dit-il, *que notre curé nous a répété souvent que le bon Dieu sait mille fois mieux que nous ce qu'il nous faut. Si j'avois eu le garçon que je désirois, qui sait ? Il n'aurait été peut-être qu'un mauvais sujet, et j'en serois mort de chagrin. Dieu soit béni de tout.* Et à ces mots il embrasse sa femme de tout son cœur; puis prenant sa petite fille dans ses bras, il l'embrasse aussi, mais bien doucement, de peur de la faire crier; ensuite la rendant à sa mère: *Tiens, pauvre Catherine*, dit-il, *quand on m'aurait donné tout Paris, je ne serois pas moitié si content.*

Dès le lendemain on porta l'enfant à l'Église. Mathurin et Catherine avoient trop de religion pour vouloir exposer le salut éternel de leur chère enfant en différant son Baptême. On l'appella Louise, du nom de son parrain, qui s'appeloit Louis Bastien; c'étoit un neveu de Catherine, et quoiqu'il n'eût encore que vingt-quatre ans, il étoit estimé de tout le village à cause de sa probité et de la droiture de son esprit: la marraine de Louise se nommoit Geneviève; elle n'avoit que quinze ans; mais tout le monde parloit déjà de sa sagesse et de sa piété. Catherine et Mathurin pensoient, avec raison, qu'on doit choisir, pour parrain et pour marraine, des personnes d'une vertu et d'une piété exemplaires. On verra

par la suite de cette histoire, combien ils eurent à se féliciter d'avoir fait un si bon choix.

Pendant les deux premières années Louise se porta fort bien, et grâce aux soins assidus de sa tendre mère, il ne lui arriva pas le moindre accident. Mais elle avoit environ trente mois quand Catherine faillit la perdre par une malheureuse imprudence.

Catherine obligée de sortir pour quelques affaires, et se promettant de rentrer bientôt, ne crut pas qu'il y eût d'inconvénient à laisser dans un coin de la cuisine Louise attachée à un clou par les lisières de sa robe. En sortant, elle n'eut pas la précaution de bien fermer la porte. Il y avoit près de là une étable à porceaux. Un de ces animaux s'étant échappé de ce lieu où on le tenoit enfermé, va droit à la porte de la maison, et l'ayant poussée avec effort, entre dans la cuisine, mange quelques morceaux de pain qu'il trouve sur une chaise, et ensuite court vers l'enfant, dont il commençoit à déchirer la robe, quand heureusement le parrain de Louise, qui demeurait presque vis-à-vis, entend les cris de cette pauvre enfant; il accourt, chasse l'animal, et reste auprès de sa chère filleule qu'il s'efforce de consoler. Alors arrive Catherine qui s'empressoit de revenir. *Vraiment vous faites de belles choses; lui dit-il, sans moi votre enfant étoit mort. Peut-on abandonner ainsi son enfant? Il ne s'en est pas fallu de cinq minutes qu'elle ne fût dévorée.* Catherine ne chercha pas à se justifier, elle avoit évidemment tort; elle remer-

cia mille et mille fois son neveu qui venoit de sauver la vie à ce qu'elle avoit de plus cher au monde, et elle lui promit bien que, dans la suite, elle prendroit plus de précautions.

Pendant quelque temps, elle fut bien exacte à ne jamais faire un pas hors de la maison sans laisser quelqu'un pour garder sa fille; mais les affaires du ménage l'obligeoient à sortir souvent; elle craignoit d'abuser à la fin de la complaisance de ses voisins, et au bout d'environ deux mois, elle commit encore une autre imprudence.

Une affaire pressée l'appelle à l'extrémité du village, elle ne prend pas le temps d'avertir quelqu'un, seulement elle a grand soin de fermer la porte et de bien s'assurer qu'il est impossible de l'ouvrir. Elle étoit bien loin de s'attendre au malheur qui la menaçoit: mais cependant elle n'étoit pas sans inquiétude, aussi elle se hâta de rentrer le plutôt qu'il lui fut possible. Il en étoit bien temps; un quart d'heure plus tard, Louise n'étoit plus. Catherine avoit laissé dans la cheminée deux morceaux de bois vert, qu'elle n'avoit éteints qu'imparfaitement; ce bois fume longtemps; enfin il se rallume, il pétille, et une étincelle vole jusque sur le berceau de Louise: si elle se fut trouvée dans son berceau, c'en étoit fait d'elle; mais, selon la coutume de la campagne, sa mère l'avoit attachée à l'une des extrémités de la chambre; cette précaution cependant ne l'aurait pas sauvée. Insensiblement la couverture prenoit feu, il en sortoit une fu-

mée épaisse qui auroit bientôt étouffé Louise, et qui déjà ne lui laissoit plus même la force de crier. La pauvre enfant alloit rendre le dernier soupir : tout-à-coup Catherine ouvre la porte; aussitôt la flamme qui a trouvé un passage plus libre s'élançe avec impétuosité. La chambre paroît tout en feu. A ce spectacle, Catherine pousse un cris perçant et tombe évanouie sur le seuil de la porte. Tous ses voisins accourent : on emporte Catherine; l'intrépide Bastien se précipite au milieu des flammes pour en tirer Louise qu'il trouve expirante et qu'il transporte dans la maison où étoit sa mère, qui revenue de son évanouissement, se livroit aux plus vives inquiétudes. Comme Louise n'avoit point eu de mal, elle donne des signes de vie; peu à peu sa frayeur cesse, elle se calme; son visage auparavant livide et bleuâtre, reprend sa couleur naturelle; elle ne tarde pas à sourire à sa tendre mère : Catherine transportée de joie, oublie que sa maison est encore la proie des flammes. *Mon Dieu, mon Dieu, s'écrie-t-elle, en pressant Louise contre son cœur, ah, Seigneur, je vous remercie ! Ma Louise, ma chère Louise. La voilà; tout le reste n'est rien pour moi : je suis la plus heureuse de toutes les femmes.* Qui pouvoit voir sans être ému jusqu'au fond du cœur, l'ardeur avec laquelle cette bonne mère serroit entre ses bras son enfant, les efforts qu'elle faisoit pour la remettre entièrement de la peur qu'elle venoit d'éprouver et les caresses qu'elle lui prodiguoit. Oh ! l'admirable chose que le cœur d'une mère !

Le zèle et l'activité de ceux qui étoient allés au secours , éteignirent bientôt l'incendie. Excepté le lit de Louise, qui fut tout consumé, Mathurin et Catherine ne firent presque aucune perte. Mais cet accident donna une bonne leçon à tout ceux qui en furent témoins ; ils virent , par eux-mêmes, combien il faut de prudence pour éviter les malheurs que le feu occasionne si souvent dans les villes et dans les campagnes. Pour Mathurin et Catherine, trop bien instruits par une si terrible expérience, ils prirent alors la résolution bien ferme de ne jamais sortir de chez eux sans éteindre les tisons fumans , ou sans les bien couvrir de cendres ; et ils furent si fidèles à veiller sans cesse sur Louise, qu'il se passa plusieurs années sans qu'elle éprouvât le moindre accident, quoique, dans un âge si tendre, la négligence des pères et mères les rendent ordinairement si fréquents, et souvent, hélas, si funestes !

Mais ce n'étoit pas assez pour eux d'être bien attentifs à prévenir tout ce qui pourroit exposer la vie ou la santé de leur chère Louise; ils mettaient un intérêt bien plus vif encore à former dès son enfance son esprit et son cœur. Sitôt que Louise eut atteint l'âge de six ans, ils se hâtèrent de la faire instruire des vérités de la religion. *L'éducation*, disoient-ils, *est le bien le plus précieux que nous puissions laisser à notre fille.* Louise alloit tous les jours à l'école, et presque jamais ses parens ne la retenoient pour lui faire faire des commissions, dans la crainte de la dissiper et d'augmenter en elle le

dégo
jours
d'éco
rin e
gnoi
subv
de fa
il m
l'arg
épar

L
dom
lire
çoit
surt
met
Ge
caté
noir
pas
pou
que
ne
que
les
la
pri
per
don
ou
mo

ell

dégoût que les premières études inspirent toujours aux enfans. Tous les mois la maîtresse d'école étoit exactement payée ; plus Mathurin et Catherine étoient pauvres, plus ils craignoient d'accumuler leurs dettes : mais pour subvenir à cette dépense Mathurin étoit forcé de faire bien des sacrifices. Chaque dimanche il mettoit de côté pour cet usage le quart de l'argent qu'il avoit gagné dans la semaine, épargne bien digne d'un père chrétien.

Louise profita si bien des leçons qu'on lui donna, qu'à l'âge de dix ans elle savoit mieux lire qu'aucune fille de la paroisse, et commençoit à écrire assez bien. Sa mère qui vouloit surtout en faire une bonne chrétienne, la remettoit tous les dimanches entre les mains de Geneviève, sa marraine, qui la conduisoit au catéchisme, et aussitôt après l'office, la ramenoit à la maison. Cette vertueuse fille n'avoit pas attendu que Louise fut âgée de dix ans, pour s'acquitter envers elle de tous les devoirs que la religion impose aux marraines ; et à peine Louise avoit elle atteint sa sixième année, que Geneviève commença à lui inspirer tous les sentimens de la piété la plus tendre. Elle la recommandoit souvent au bon Dieu, et sa prière habituelle étoit celle-ci : *ô mon Dieu ne permettez pas que je sois assez malheureuse pour donner à ma chère Louise le plus petit scandale, ou pour qu'il lui arrive, par ma négligence, le moindre accident.*

Tels étoient les sentimens de Geneviève, elle étoit le modèle de sa filleule, qui ne vo

voit toujours en elle que les exemples les plus édifiants; mais elle eut un jour le chagrin d'être sur le point de la perdre, pour l'avoir laissée seule à l'église l'espace de quelques minutes. C'étoit un dimanche; Geneviève avoit conduit Louise au catéchisme selon sa coutume; le catéchisme terminé, Geneviève voulut passer à la sacristie pour recommander sa filleule au curé d'Ormoy, et lui parler en même temps de quelques petites peines de conscience qui la fatiguoient depuis plusieurs jours. Elle dit à Louise de l'attendre un peu, d'être bien sage, de prier le bon Dieu et de ne pas se permettre de dire à ses compagnes un seul petit mot, parce qu'il ne faut point parler dans l'église. Louise promit tout et étoit bien résolue de tenir parole; mais elle avoit une voisine nommée Gabrielle, âgée de quatorze ans, et qui n'avoit point fait encore sa première communion, car c'étoit bien la plus étourdie du village. Gabrielle presse Louise de sortir un peu pour s'amuser quelques momens à la porte. *Viens, lui dit-elle, tu seras revenue avant que Geneviève sorte de la sacristie....* Elle fit des instances si vives qu'à la fin Louise se laissa entraîner, et sortit de l'église pour s'amuser avec plusieurs autres jeunes filles. Louise paya bien cher ce moment d'étourderie. Le premier pas dans le mal comme dans le bien, coûte toujours à faire; mais une fois fait, on va bien loin. A peine Louise est-elle sortie, qu'elle craint la présence de Geneviève autant qu'auparavant elle la désiroit. Gabrielle pro-

pose à ses compagnes d'aller dans un endroit où l'on seroit, disoit-elle, bien plus à l'aise pour courir et pour s'amuser, toutes applaudissent à cette imprudente proposition, et Louise fut entraînée par le sentiment des autres.

On part, on s'écarte du village de près d'un quart de lieue, on se trouve dans une prairie toute émaillée de jolies fleurs, et arrosée par un large ruisseau. Sauter, danser, courir les unes après les autres, faire des petits jeux; que de plaisirs qui se succèdent! les heures ne leur semblent que des momens. On s'amuse à cueillir les plus belles fleurs; Louise court en prendre une qu'elle remarque entre toutes les autres; Gabrielle s'écrie *c'est moi qui l'aurai*; elles courent toutes deux ensemble, elles y portent la main; Louise, plus adroite, réussit à cueillir la fleur; mais Gabrielle plus forte repousse Louise avec violence; c'étoit sur le bord d'un ruisseau, Louise y tombe, elle pousse des cris, se laisse entraîner au courant... Elle va mourir. Mais la Providence permit que celui qui lui avoit déjà deux fois sauvé la vie fût encore en cette circonstance son libérateur. Averti par les cris pitoyables que poussent les compagnes de Louise, Bastien, qui étoit allé visiter les blés dans un champ voisin, accourt, il se jette dans l'eau, malgré le péril de se noyer lui-même, et parvient à la tirer du danger.

Elle donnoit à peine quelques signes de vie; il la rapporta chez elle, où Mathurin et Catherine lui prodiguèrent les soins les plus tendres; peu-à-peu elle reprit ses sens, le médecin qu'on

fit appeler la seigneurie promptement : ce qui lui fit beaucoup de bien. Ainsi elle en fut quitte pour une maladie d'environ quinze jours, et bientôt après sa santé se rétablit parfaitement.

Geneviève fut quelque temps sans oser revoir sa chère Louise : elle venoit seulement tous les jours en savoir des nouvelles dans le voisinage. Dès que Louise put faire quelques pas, elle pria sa mère de la conduire chez sa bonne marraine, justement le jour de sa fête.

Catherine en entrant dit à Geneviève : *Il ne faut pas, ma chère amie, vous affliger ainsi d'un malheur que vous ne deviez pas prévoir et que vous avez fait votre possible pour éviter.* Geneviève, en effet, ne trouvant plus Louise dans l'église, l'avoit cherchée partout dans les environs ; et si elle n'avoit point été jusque dans le pré, c'est qu'elle ne pouvoit soupçonner qu'une enfant qui avoit été toujours été si sage et si docile se fût permis une telle faute. Louise, les yeux baignés de larmes, fit à Geneviève les excuses les plus simples et les plus touchantes. Geneviève consola Louise, l'embrassa tendrement, et lui dit : Allons, chère amie, « ne pleurez pas, soyez bien sûre que je vous
« pardonne de tout mon cœur ; mais n'oubliez
« pas que ce n'est pas moi, c'est le bon Dieu
« que vous avez offensé ; demandez-lui en par-
« don, et faites oublier votre faute par la sagesse
« de votre conduite. J'ai promis à M.^r le curé
« que vous seriez à l'avenir la plus raisonna-
« ble de toutes les filles du catéchisme. Ne mie

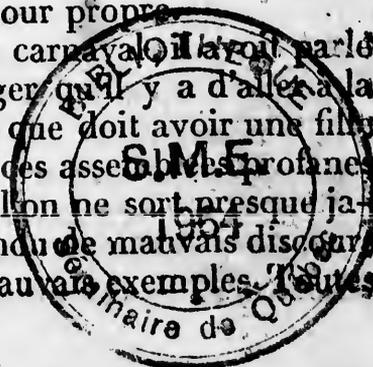
« faites pas mentir, mon enfant » ; et à ces mots elle l'embrasse encore.

Louise promet tout, et tint parole. Sa fatale étouderie avoit été la première qu'elle eût faite depuis qu'elle alloit au catéchisme, ce fut la dernière; et pendant les deux ans qui s'écoulèrent jusqu'au grand jour de la première communion, le curé d'Ormoÿ n'eut rien à lui reprocher qu'un peu d'amour-propre.

Ce défaut pouvoit, en quelque manière, sembler excusable : personne dans tout le catéchisme, ne répondoit aussi bien que Louise; elle comprenoit avec une extrême facilité toutes les explications que donnoit le vénérable pasteur, et comme elle les écoutoit avec la plus grande attention, et avoit soin de les repasser souvent dans son esprit, elle ne les oublioit jamais et se trouvoit toujours prête à en rendre compte.

Mais le curé répétoit sans cesse à ses chers enfans, que le fondement de toutes les vertus, c'est l'humilité, et comme il aimoit Louise, plus que toutes les autres, à cause de la justesse de son esprit et de la bonté de son cœur, ce n'étoit pour lui qu'un motif de plus pour humilier son petit amour propre.

Huit jours avant le carnaval il avoit parlé à ses enfans du danger qu'il y a d'aller à la danse, et de l'horreur que doit avoir une fille sage et modeste pour ces assemblées profanes et scandaleuses, d'où l'on ne sort presque jamais sans avoir entendu de mauvais discours et sans avoir vu de mauvais exemples. Toutes



les filles du catéchisme paroissoient l'avoir écouté bien attentivement ; cependant plusieurs d'entr'elles, méprisant les sages avis qu'elles venoient de recevoir , allèrent , dès le même soir , dans le bourg de Saclas qui n'est pas éloigné d'Ormoy.

On se doutoit bien qu'à leur tête étoit cette Gabrielle qui avoit jeté Louise au milieu du ruisseau ; ce fut elle que le dimanche suivant le curé interrogea sur ce qu'il avoit dit précédemment contre la danse ; elle rougit et n'osa lui répondre. Toutes ses compagnes se mirent à rire , et Louise la première ; le curé fit semblant de ne point s'en apercevoir ; il fit à Louise la même demande. Louise qui avoit fort bien retenu tout ce qu'avoit dit le curé , et qui en avoit mieux profité que Gabrielle , répondit aussitôt : « Vous nous avez dit , Monsieur ,
 « qu'une fille qui veut rester vertueuse ne doit
 « point aller dans les danses , qu'elle n'y ap-
 « prendroit rien de bon ; qu'on n'en sort guè-
 « re que l'esprit tout plein de mauvaises pen-
 « sées et quelquefois même le cœur tout rem-
 « pli de mauvais désirs ; que c'est-là qu'on se
 « dissipe , qu'on perd la ferveur , qu'on prend
 « de la vanité , du goût pour la parure ; que
 « c'est-là que les jeunes personnes s'accou-
 « tument à écouter de vilains propos qu'une
 « fille honnête ne doit point entendre , et
 « qu'en un mot , aimer les danses , c'est ne
 « point aimer son salut. » *C'est fort bien* , dit
 le curé.

Louise alors est transportée de joie , elle

promène sur Gabrielle un regard malin qui semble lui dire : *Je ne vais pas danser, moi, et je suis sage au catéchisme.* Le curé comprit bien tout ce que vouloit dire un pareil regard, et aussitôt d'un ton de voix severe : *Louise, dit-il c'est bien de faire attention à l'explication du catéchisme, mais ce seroit encore mieux d'y ajouter la vertu d'humilité.*

Louise alors ne put retenir ses larmes ; elle pleura même pendant presque tout le catéchisme ; mais pendant vêpres elle se consola peu à peu, et l'office fini, elle revint avec Geneviève qui lui dit : *Ma chère enfant c'est pour votre bien que M. le curé vous a grondée ce soir. Je vois avec plaisir que vous commencez déjà à le sentir vous-même. Demain nous irons ensemble remercier ce charitable pasteur des soins qu'il veut bien prendre de vous.* Elles y allèrent en effet dès le lendemain ; Louise en entrant se mit à genoux, et dit à M. le curé : *Monsieur, je vous demande bien pardon d'avoir, jusqu'à présent, si mal profité de vos bontés pour moi, mais j'espère qu'à l'avenir tout ira mieux.* C'étoit sincèrement et de tout son cœur que Louise parlait ainsi ; cependant de grosses larmes rouloient dans ses yeux : ces larmes venoient peut-être d'un reste d'amour-propre, autant que du regret de sa faute : mais quoiqu'il en soit, depuis que Louise eut fait ses excuses, qui certainement lui coutèrent beaucoup, Dieu, comme pour la recompenser de ce premier acte d'humilité, lui fit la grâce d'être modeste, recueillie, en un mot un modèle d'édification.

C'est surtout pendant les offices , qu'on lisoit, pour ainsi dire, sur son visage la tendre piété dont son cœur étoit pénétré. Tous les mois elle demandoit à sa mère la permission d'aller à confesse, et ses parens remarquoient, avec la plus douce satisfaction, que ses fautes devenoient plus rares et plus légères ; du reste les deux péchés que nous avons racontés étoient les seules choses un peu considérables qu'elle ait eu à se reprocher pendant toute son enfance.

Quand elle eut atteint sa dixième année et qu'on la vit si sage, on parla au curé de lui faire faire sa première communion. Le curé exigea qu'on l'éprouvât encore pendant un an, il trouvoit qu'elle avoit encore de la légèreté et de la vanité; et il vouloit lui faire profondément sentir toute l'importance et toute la dignité de cette action, d'où dépend ordinairement le reste de la vie. Louise trouva ce délai bien long; elle étoit dans une sainte impatience de se nourrir de son adorable Sauveur: mais elle se soumit sans se plaindre. *Mon curé, disoit-elle, ne veut que mon bien; et s'il diffère mon bonheur, c'est qu'il juge que j'en suis indigne, il a bien raison: c'est à moi de redoubler d'efforts pour me corriger de tous mes défauts.*

Plus elle avançoit en vertu, et plus elle aimoit Geneviève. Quand ces deux amies se trouvoient ensemble, elle ne parloient presque que du Sacrement de l'Eucharistie. *O ma bonne marraine, lui répétoit souvent Louise, que vous êtes heureuse de pouvoir approcher si*

souve
comp
que c

A
Loui
son
Aus
miè
la s
pro
que

Cor
S
r

A
tin
éc
tr
o
ti
r
e
q
r
s

souvent de la sainte Table; pour moi je ne cesse de compter les jours, et ils me semblent plus longs que des années.

A mesure que le terme prescrit approchoit Louise sentoît ses désirs devenir plus vifs et son amour pour Jésus-Christ plus ardent. Aussi quand il arriva le grand jour, où la première fois il lui fut permis de s'approcher de la sainte Table, son recueillement parut si profond, sa joie si vive, sa piété si touchante que tout le monde en étoit attendri.

CHAPITRE II.

Commencement des égaremens de Louise. Sa vanité... Ses liaisons avec Gabrielle.. Elle va à la fête patronale de S^t.-Martin... Ses mensonges.. Ses remords...

APRÈS sa première communion, Louise continua long-temps à se conduire d'une manière édifiante. Sa piété étoit tendre et solide. Quatre ans entiers s'écoulèrent pendant lesquels on n'eut rien à lui reprocher que quelques petites fautes qui venoient de ce fond de légèreté et de vanité qu'on avait déjà remarqué en elle. C'étoit la seule chose qui donnât de l'inquiétude à ses parens. Mais un peu de légèreté se pardonne aisément dans une personne si jeune; d'autant plus que dès qu'elle s'apercevoit d'avoir commis quelque faute, elle se hâtoit d'en témoigner son repentir et d'en de-

mander pardon. Et quant à la vanité, il ne faut pas en rejeter tout le tort sur Louise; Mathurin n'y contribuoit que trop par son amitié aveugle pour sa fille; il n'avoit des yeux que pour elle, il la vantoit en toutes rencontres. Il se plaignoit souvent que plusieurs filles d'Ormoy n'eussent pas assez d'égards pour Louise, à cause que n'étant pas riche, elle ne portoit pas d'aussi beaux habits que les autres. Enfin il se plaisoit à l'appeler *son petit ange* : c'étoit son expression favorite. Catherine avoit plus de prudence que Mathurin; elle le reprenoit quelquefois des éloges déplacés qu'il donnoit à sa fille; mais dans le fond du cœur elle avoit elle-même un foible pour Louise, dont celle-ci ne s'appercevoit que trop. Geneviève étoit la seule qui ne flattoit point Louise, et qui lui répétoit souvent qu'une véritable chrétienne doit se tenir en garde contre la vanité, remercier Dieu de l'avoir éloignée des occasions du péché, et mettre sa joie à vivre dans un état obscur, à porter des habits grossiers, et à souffrir le mépris des riches.

Ces discours de Geneviève servoient à soutenir Louise contre les tentations de la vanité; et en suivant les conseils de cette bonne marraine, elle menoit une vie pure et innocente. Jusqu'à l'âge de dix huit ans elle goûta le véritable bonheur auprès d'un père qu'elle rendoit heureux, et d'une mère dont elle faisoit toute la joie. Elle ne fut malheureuse que dès le moment où elle quitta les sentiers de la vertu.

en fer
et en
la van
tout
C'est
remo
entiè
trace
des
de s
Lou
nau
S
ble;
ore i
fam
Un
tit
vit
pou
qu'
ma
sé
po
res
ac
op
so
d'
il
en
no
d

en fermant l'oreille aux leçons de Geneviève, et en se laissant entraîner par son penchant à la vanité, par la légèreté de son esprit, et surtout par les mauvais conseils de Gabrielle. C'est ici que commence l'histoire de ses égaremens dont nous voudrions pouvoir effacer entièrement le souvenir. Mais nous devons en tracer une fidèle peinture pour l'instruction des jeunes personnes, afin qu'elles aient soin de se préserver des écueils contre lesquels Louise vint malheureusement faire un triste naufrage.

Sa conduite avoit toujours été irréprochable; tant que son père avoit été appelé le *pauvre Mathurin*. Une petite fortune qui mit cette famille plus à l'aise, lui devint bien funeste. Une tante de Mathurin le fit héritier d'un petit domaine de cinq ou six mille francs. Il se vit ainsi par la mort de sa tante assez riche pour quitter la ferme où il avoit demeuré jusqu'alors, et il eut le plaisir de cultiver désormais son propre bien. Elle lui avoit aussi laissé quelque argent dont il employa une partie pour fournir aux dépenses les plus nécessaires; il voulut ensuite se servir du reste pour acheter à sa fille une belle robe. Catherine s'y opposa : *Il faut*, lui disoit-elle, *que notre fille soit un peu mieux habillée qu'auparavant, et d'une manière conforme à notre nouvel état. Mais il faut aussi nous souvenir que notre fortune est encore très-modique, et il seroit ridicule que notre Louise fût aussi bien parée que les filles des plus riches cultivateurs d'Ormoÿ. D'ailleurs*

vous savez combien elle a de goût pour la parure. Gardez-vous bien de favoriser un penchant si dangereux.

Ces observations de Catherine étoient justes, et si Mathurin les eût écoutées, que de maux il se seroit épargné ! Mais il s'obstina à vouloir que sa chère fille lui fit honneur par sa parure. C'est ainsi qu'il s'exprimoit ; et malgré toutes les représentations de sa femme, il acheta la belle robe : elle fut prête pour le dimanche suivant, et voilà Louise toute joyeuse de se voir habillée comme une Dame. Geneviève étant venue la chercher pour aller avec elle à la messe, Louise n'eut rien de plus pressé que de lui dire : *voyez ma belle robe, —* *Oui*, lui répondit Geneviève, *mais je vois aussi votre vanité. Ah ! que je crains bien que cette parure ne vous soit funeste.* Louise se tut et rougit. Elles allèrent à l'église, et toutes deux entendirent la messe, mais dans des dispositions bien différentes ; Geneviève prioit pour Louise, et Louise quoiqu'elle fit des efforts pour entendre la messe avec attention, avoit souvent des distractions causées par la pensée de sa belle robe. Après la messe elles sortirent de l'église, et Louise dit à Geneviève : *Je veux, ma chère marraine, vous reconduire jusque chez vous ;* elle avoit bien ses raisons pour parler ainsi : Geneviève demuroit à l'extrémité du village ; il falloit donc le traverser, ce qui donnoit occasion à Louise de faire voir à toutes les jeunes filles, ses compagnes, qu'elle étoit mieux parée que celles qui jus-

qu'à présent l'avoient méprisée parce qu'elle étoit pauvre.

Gabrielle la plus étourdie de toutes la vit passer, et se tournant vers quelques jeunes filles qui étoient là, elle leur dit tout bas : « En voilà une qui se croit une grande demoiselle parce qu'elle a une jolie robe, comme si on ne savoit pas que son père n'avoit pas quatre sous vaillant ; maintenant, parce qu'il a eu une petite succession, elle lève la tête bien haut. Rien de tel que les gueux ; quand ils leur arrive quelque liard, ils croient être de grands Messieurs. » Elle en auroit bien dit davantage, mais Etienne son frère, et aussi mauvais sujet qu'elle, lui coupa la parole. « Arrête, ma sœur, dit-il en riant, « respecte donc cette fille qui faisoit de si beaux discours au catéchisme et prêchoit si bien contre toi, parce que tu avois été à la danse. Si elle a prêché aussi contre l'amour de la parure, elle n'en a certainement pas profité, et je parie douze francs qu'il en sera de même de son sermon contre la danse, et qu'elle ne tardera pas à danser avec moi. » Un autre étourdi, nommé Philippe, qui étoit d'un village voisin, s'approche d'Etienne, et lui frappant dans la main : « J'accepte la gageure, lui dit-il, et je parie un louis contre douze francs que tu n'en viendras pas à bout. Eh bien ! répondit Etienne, je prends tous ceux qui sont ici présens à témoin de notre gageure ; et je ne demande que six mois. — C'est très-bien mon frère, répliqua

Gabrielle, « il faut être homme de parole, et
 « je t'aurois arraché les cheveux si tu avois
 « refusé de prendre Philippe au mot. Mais
 « il n'y a pas besoin de demander six mois.
 « La chose n'est pas si difficile qu'on le pense,
 « et nous y réussirons facilement et en bien
 « peu de temps. »

En disant ces mots, elle aperçut Louise
 qui retournoit chez elle après avoir accompa-
 gné Geneviève. Elle courut à sa rencontre et
 lui prodigua les complimens dont Geneviève
 s'étoit montrée si avare. Louise étoit joyeuse
 d'entendre ce langage tout nouveau pour elle :
 la conversation fut longue; Louise lui dit en-
 fin qu'elle étoit bien fâchée d'être obligée de la
 quitter si vite; « mais, ajouta-t-elle, nous nous
 « reverrons, j'espère.—Dès ce soir, si vous le
 « voulez, répondit Gabrielle, je vais ce soir
 « à Saint-Martin; on y célèbre la fête du pa-
 « tron; c'est un grand Saint, j'ai pour lui
 « beaucoup de dévotion; si cela vous arrange,
 « nous irons ensemble; il y aura beaucoup de
 « monde, et vous ne serez pas fâchée d'avoir
 « fait ce petit voyage. » Louise fit d'abord
 quelques difficultés; elle ne pouvoit se dissi-
 muler combien il étoit dangereux pour elle
 d'aller ainsi avec une personne dont la con-
 duite n'étoit pas édifiante. Mais Gabrielle lui
 avoit fait tant de complimens et elle entroit si
 bien dans les intérêts de sa vanité, qu'il lui
 sembloit bien difficile de lui refuser quelque
 chose. Elle promit tout : on fixa l'heure et le
 lieu où l'on se rencontreroit; car Louise com-

prenoi
 d'un pe
 se sépa
 Loui
 messe
 savoit
 chez se
 mais e
 et l'on
 restée
 que de
 de qu
 avec C
 dîner
 après l
 bien a
 c'est au
 de not
 bonne
 vous p
 Cat
 entroi
 de sa f
 Louis
 par se
 « cau
 « à S
 « the
 « tou
 « qu
 « app
 « c'e
 « si g

parole, et
tu avois
ot. Mais
six mois.
le pense,
en bien

at Louise
accompa-
ontre et
eneviève
joyeuse
our elle :
dit en
ée de la
ous nous
vous le
ce soir
du pa-
our lui
arrange,
coup de
d'avoir
l'abord
e dissi-
our elle
la con-
elle lui
troit si
u'il lui
quelque
e et le
e com-

prenoit déjà qu'il falloit user, dans cette affaire, d'un peu de dissimulation ; et les deux amies se séparèrent très-satisfaites l'une de l'autre.

Louise cependant étoit inquiète sur la promesse qu'elle venoit de donner et qu'elle ne savoit encore comment accomplir. Elle revint chez ses parens l'esprit distrait et le cœur agité : mais elle eut grand soin de cacher son trouble, et l'on ne s'en apperçut point. Quoiqu'elle fût restée hors de la maison bien plus long-temps que de coutume, on ne songea point à lui faire de question, on croyoit qu'elle avoit passé avec Geneviève toute la matinée. Jusqu'au dîner Louise ne dit rien de son projet ; mais après le dîner elle dit à sa mère : *Je voudrois bien aller entendre les vêpres à Saint-Martin, c'est aujourd'hui la fête patronale, plusieurs filles de notre village se sont réunies pour s'y rendre; bonne maman, laissez-moi les accompagner; je vous promets d'être ici de bonne heure.*

Catherine devina sans peine que la vanité entroit beaucoup dans la prétendue dévotion de sa fille. — *Je ne veux pas,* lui dit-elle d'abord. Louise se mit à pleurer, et Mathurin attendri par ses larmes, dit à Catherine : « Pour quoi lui
« causer du chagrin ? Quel mal y a-t-il d'aller
« à Saint-Martin ? Quel mal, répondit Ca-
« therine, il n'y a qu'à voir la conduite de
« toutes ces coureuses de fêtes, et l'on saura
« quel mal il y a d'y aller. Le prétexte qu'on
« apporte est beau, on dit comme Louise,
« c'est par dévotion, c'est par piété; c'est un
« si grand Saint ! tout cela est à merveille; et

« moi je sais fort bien que la plupart de ces
 « filles ne cherchent qu'à courir ; mais enfin,
 « Mathurin puisque tu le veux , tout est dit.
 « Elle ira, j'y consens : mais écoutez-bien,
 « Louise je me fie plus à la dévotion de Ge-
 « neviève qu'à la vôtre; entendez-vous? Ainsi
 « vous irez avec elle à Saint-Martin, vous en
 « reviendrez avec elle, vous ne la quitterez
 « jamais d'un seul pas, ce n'est qu'à cette
 « condition que je vous permets d'y aller;
 « est-ce bien entendu? »

Oui, ma mère, reprit Louise bien embar-
 rassée; car on pense bien qu'elle n'avoit point
 proposé à Gabrielle de mettre Geneviève de
 la partie. Elle ne comprenoit que trop bien
 que Geneviève auroit fait des représentations,
 donné des avis, adressé des reproches qui au-
 roient tout dérangé.

Louise étant sortie de la maison hésita quel-
 que temps sur le parti qu'elle avoit à prendre;
 enfin, malgré les remords de sa conscience,
 elle se décida à ne point aller chercher Gene-
 viève; et afin de ne la pas rencontrer en route,
 elle prit un assez long détour pour arriver au
 lieu du rendez-vous qu'elle avoit donné à Ga-
 brielle. Mais en chemin, seule avec sa cons-
 cience, que de pensées la remplissoient de
 tristesse et d'inquiétude! *Que fais-je,* disoit-
 elle en elle-même, *voilà donc que j'évite ma*
meilleure amie; et si elle vient me chercher, que
deviendrai-je? Et s'il m'arrive en route quelque
malheur, comme le jour où je me suis enfuie dans
les champs, à qui la faute? Hélas! ce n'est pas

là ce
 ma pr
 cette
 me cou
 en di
 arrière
 Gene
 tant q
 mis à
 sans C
 été fa
 amie.
 si elle
 autre
 tion a
 tant
 aux j
 Ga
 et co
 partin
 assez
 d'avo
 comm
 gée c
 avou
 Gene
 avec
 fut an
 enter
 pens
 dit à
 dévo
 dema

là ce que j'avois promis au bon Dieu le jour de ma première communion ; je n'aurois pas fait cette démarche il y a seulement deux jours ; elle me coûtera peut-être bien des larmes !... Louise, en disant ces mots, fait quelques pas en arrière : peu s'en faut qu'elle n'aille trouver Geneviève, et ne laisse Gabrielle l'attendre tant qu'elle voudra. D'un côté, elle avoit promis à ses parens de ne point faire le voyage sans Geneviève : d'un autre, Gabrielle auroit été fâchée que Louise amenât son ancienne amie. Devoit-elle balancer ? Non sans doute, si elle eut été raisonnable et telle qu'elle étoit autrefois, mais une demi-heure de conversation avec Gabrielle l'avoit déjà toute changée ; tant les mauvaises compagnies sont funestes aux jeunes personnes !

Gabrielle l'attendoit depuis près d'une heure, et commençoit à se lasser, elle étoit prête à partir quand elle vit venir Louise d'un air assez triste ; elle lui fit quelques petits reproches d'avoir tant tardé. Louise répondit qu'une commission à faire pour ses parens l'avoit obligée de prendre un détour. Elle n'osoit pas avouer qu'elle avoit redouté la rencontre de Geneviève. Gabrielle reçut son excuse et prit avec elle la route de Saint-Martin. Dès qu'on fut arrivé, Louise dit qu'il falloit aller à l'église entendre les vêpres, Gabrielle s'en seroit dispensée bien volontiers, mais elle qui avoit dit à sa nouvelle amie que le voyage seroit de dévotion, ne savoit comment s'opposer à une demande si juste. Elle y consentit donc d'assez

bonne grâce; on arrive à l'église; il étoit trop tard, l'office étoit fini. Louise fut sincèrement affligée d'avoir manqué les vêpres; Gabrielle la consola: « Que voulez vous y faire, ma
 « chère amie? Ce n'est pas notre faute, et le
 « bon Dieu nous en saura le même gré à cause
 « de notre bonne intention: une autrefois
 « nous serons plus heureuses, et pour aujourd'hui
 « d'hui contentons-nous d'une courte prière;
 « je sais que vous aimeriez à la faire longue;
 « mais vous pourrez ce soir tout réparer; et
 « il faut bien, après tout, aller voir un peu le
 « village et les réjouissances que l'on y fait. »

C'étoit dans l'église même que Gabrielle parloit ainsi; Louise heureusement, n'avoit pas encore la funeste habitude de tenir, dans la maison de Dieu, des discours inutiles; sans rien répondre à Gabrielle, elle se mit à genoux, et fit sa prière. La prière de Louise durroit depuis un demi-quart d'heure. « Il ne faut pas prier ainsi pendant deux heures, » dit alors Gabrielle qui avoit tout-à-fait perdu patience, « Il est temps de partir, si vous ne
 « voulez pas vous en retourner sans avoir
 « rien vu. » Comme elle s'aperçut que Louise étoit scandalisée d'un pareil discours, elle fut assez habile pour se radoucir à l'instant et lui dire, d'un ton presque dévot: « Et moi aussi j'ai
 « bien des prières à faire, mais je les réciterai
 « ce soir, je ne veux pas vous priver d'une
 « récréation bien innocente; ce n'est pas que
 « je prenne grand intérêt à ces sortes de fêtes,
 « j'y suis accoutumée; mais vous, je sais que

« vou
 « ami
 « tera
 étonne
 dans l

Elle

pour a
 de l'ég
 là le r

tins e

Aussi

dans l

les au

comm

nes g

des je

ici de

des ju

sons

encor

un de

à une

diver

elle l'

mais

n'av

« di

« ell

« hé

« G

« vi

« la

« pl

« vous n'en avez jamais vu. Allons, ma bonne amie, j'espère que le bon Dieu se contentera de notre petite visite. » Louise toujours étonnée qu'on puisse si long-temps parler dans l'église, sortit avec Gabrielle.

Elles n'eurent pas besoin d'aller bien loin pour arriver au lieu de la fête ; hélas ! tout prêt de l'église il y avoit une place qui étoit ce jour-là le rendez-vous général de tous les libertins et de toutes les étourdies des environs. Aussi, quel spectacle ! les uns sont plongés dans l'ivresse et peuvent à peine se soutenir ; les autres se disputent ; plusieurs se battent comme des furieux ; un grand nombre de jeunes garçons et de filles effrontées s'amuse à des jeux qui ne sont rien moins qu'innocens ; ici des injures atroces ; là des blasphêmes et des juremens effroyables ; plus loin des chansons indécentes et des discours plus indécens encore ; partout des clameurs, un vacarmé, un désordre qui rendent cette place semblable à une ville qu'on a prise d'assaut. Tout ce bruit divertissoit beaucoup Gabrielle qui, comme elle l'avoit dit elle-même, y étoit accoutumée ; mais tous ces scandales révoltoient Louise qui n'avoit connu jusqu'alors que la vertu ; « Hélas ! » disoit-elle au fond de son cœur, (et c'est elle-même qui l'a raconté dans la suite) « hélas ! quelle différence entre la société de Geneviève et celle de Gabrielle ! Que Geneviève auroit bien eu raison de ne pas me laisser venir ici, et que ma mère étoit bien plus sage que moi quand elle m'en refusoit

« la permission ! pourquoi faut-il qu'elle me
 « l'ait enfin accordée ? mais aussi pourquoi
 « n'ai-je pas été chercher Geneviève comme
 « elle me l'avoit commandé si expressément ?
 « Ah maintenant que ne suis-je à Ormoy. . .

La pauvre Louise étoit si peinée , qu'elle
 laissa échapper ces dernières paroles. Gabri-
 elle les entendit et les auroit bien devinées à
 l'air effrayé de Louise. « Tout cela vous étonne,
 « ma bonne amie, lui dit-elle, je le crois bien ,
 « mais l'on s'y fait. La première fois que je fus
 « témoin d'un pareil tapage , je fus bien plus
 « épouvantée que vous ; maintenant cela ne
 » me fait plus rien ; je suis aussi scandalisée
 « que vous de certaines choses qu'on ne peut
 « s'empêcher de voir ; mais nous ne sommes
 « pas chargées de la conduite de notre pro-
 « chain ; que les autres fassent ce qu'ils vou-
 « dront ; c'est leur affaire ; pour nous qu'on
 « n'ait rien à nous reprocher , voilà l'essentiel.
 « Croyez-moi , amusons-nous honnêtement.
 « Quand on s'est un peu délassée, on n'en est
 « ensuite que mieux disposée à s'acquitter
 « de ses devoirs ; » et sans attendre sa répon-
 se, elle introduisit son amie dans un cercle de
 jeunes filles et de jeunes garçons ; tous se réu-
 nirent pour admirer Louise qu'un grand nom-
 bre d'entr'eux n'avoient jamais vue. Son air
 modeste étoit surtout ce qui les charmoit ;
 cependant les jeunes filles ne la louèrent que
 sur sa parure, et les garçons ne lui parlèrent
 que de sa beauté. Louise trop attentive à de
 pareils discours qui étoient encore tous nou-

veaux
 affreu
 goit à
 Ga
 « voi
 « tou
 « tu
 « vag
 « si
 se fit
 excep
 Gabri
 vint
 de le
 il fit
 certé
 de s
 ench
 Lou
 pas
 jeun
 état
 mai
 plus
 blig
 hon
 « v
 « r
 « à
 (e
 « c
 « c

veaux pour elle, n'étoit plus si frappée du bruit affreux qu'on faisoit sur la place, et commençoit à trouver la fête moins désagréable.

Gabrielle ne cessoit d'observer Louise, « là voilà qui commence à s'appriivoiser, dit-elle tout bas à une de ses compagnes ; bientôt tu verras que nous ferons de cette petite sauvage ce que nous voudrons : Aujourd'hui si nous pouvons, faisons-la danser. » On se fit des signes que tout le monde comprit, excepté Louise ; et aussitôt Etienne, frère de Gabrielle, quittant un des groupes voisins, vint se joindre à eux. Gabrielle avoit eu soin de le prévenir que Louise viendrait à la fête ; il fit semblant néanmoins de ne s'être pas concerté avec elle ; il témoigna d'abord beaucoup de surprise d'une si agréable rencontre : il enchérit ensuite sur tous les complimens que Louise avoit déjà reçus ; et enfin il ne tarda pas à la presser de danser avec lui. Etienne étoit jeune, assez aimable et fort bien mis pour son état. Louise auroit bien voulu ne pas le refuser ; mais beaucoup de timidité naturelle et encore plus de crainte d'être grondée par sa mère l'obligèrent à s'en excuser de la manière la plus honnête.

« Que vous êtes simple, lui dit Gabrielle, de vous faire un sujet de peine du divertissement le plus permis ! S'il y avoit du péché à danser, telle et telle que vous connoissez (et qu'elle lui montrait du doigt) « voudroient-elles le faire ? Que craignez-vous donc ? que la maman ne vienne à le savoir.

« Oh ! pour cela ne craignez rien ; nous nous
 « gardons là-dessus les uns et les autres un in-
 « violable secret ; et quand nos parens s'avi-
 « sent de nous questionner sur ce point , nous
 « les dupons le mieux du monde. »

De semblables raisons n'étoient pas bien
 propres à rassurer une conscience timorée ;
 elles n'eurent d'autre effet que d'engager
 Louise à considérer avec plus de soin la ma-
 nière dont se conduisoient les danseurs ; et ce
 qu'elle vit alors fit sur elle tant d'impression,
 que, plusieurs années après en parlant de ce
 jour fatal, elle écrivoit à une de ses amies,
 qui demeurait à Etampes, ces paroles que les
 jeunes personnes ne sauroient trop méditer :
 « Tu me dis ma chère amie, que tes compagnes
 « t'engagent à danser, et t'assurent que s'y
 « refuser, c'est un vain scrupule; mais d'après
 « ce que j'ai vu de mes propres yeux, la danse
 « est un divertissement très-dangereux. On
 « te dit que ce divertissement se prenant en
 « public, il ne peut rien s'y passer de mal.
 « Quelle pauvre raison ! comme si le scandale
 « étoit une excuse ! Oui, c'est parce qu'il se
 « prend en public, que j'en puis parler et que
 « je puis dire qu'on se permet dans ces sortes
 « de danses des libertés qui sont fort peu dé-
 « centes, mais qui, dit-on, sont nécessaires
 « et qu'on appelle des *figures*. On fait bien
 « d'autres choses que je ne veux pas dire, et
 « on nomme beaux danseurs et belles danseu-
 « ses ceux et celles qui font tout cela. Hélas !
 « ma chère, qui pourroit compter de combien

« de foiblesses et de séductions , de combien
 « de chûtes et de désordres tout cela a été la
 « cause; je ne connois pas assez les filles d'E-
 « tampes ; mais je pourrois t'en nommer au
 « moins quatre de notre village qui étoient
 « des modèles de vertu et qui le seroient en-
 « core, si elles n'avoient jamais dansé. Qu'ils
 « sont aveugles les pères et les mères qui lais-
 « sent aller leurs filles à la danse sous prétexte
 « qu'on danse en public ! Ah ! s'ils savoient
 « quels chagrins il se préparent... s'ils savoient
 « que souvent sous leurs yeux , leurs pauvres
 « filles commettent de grandes fautes sans
 « qu'ils s'en doutent... s'ils savoient qu'on fait
 « à leurs filles , devant tout le monde, des si-
 « gnes qu'ils ne comprennent pas , mais
 « qu'elles n'entendent que trop bien , et aux-
 « quels elles ne répondent que trop claire-
 « ment... Mais à bien plus forte raison , qu'une
 « fille est coupable quand elle ose danser sans
 « la permission de ses parens ! Qu'elle n'aille
 « pas dire pour s'excuser : *je n'avois pas cru*
 « *mal faire.* On ne cherche à cacher que ce
 « que l'on croit mal. »

Nous avons cru devoir rapporter ici toute
 la lettre de Louise, parce qu'elle est très-pro-
 pre à nous faire connoître ce qui se passoit
 dans son cœur la première fois qu'elle vit dan-
 ser; et une preuve certaine qu'elle fit alors tou-
 tes ces réflexions salutaires, c'est qu'elle refusa
 constamment ce jour-là de danser même avec
 Etienne, quelque instance qu'il lui en fit.

Gabrielle voyant que Louise s'obstinoit à

ne pas danser, lui avoit dit avec un peu d'humeur : « Chacun pour soi, restez-là comme une statue, vous en êtes bien la maîtresse, » pour moi j'aime la danse et je vais danser ; » elle tint parole et de si bon cœur qu'elle auroit dansé jusqu'au lendemain, si à la nuit tombante, tout le monde ne se fût retiré. Il est vrai que de temps en temps elle revenoit vers Louise qui ne lui cachoit pas ses inquiétudes et la pressoit de s'en aller, mais elle trouvoit toujours de nouveaux prétextes, et ne cessoit de lui redire pendant plus d'une heure : *Encore une contre-danse, et nous partirons.*

Elles partirent enfin, et Etienne les accompagna. Gabrielle, qui s'étoit amusée beaucoup et qui n'étoit pas peureuse, rioit, chantoit, folâtroit tout le long du chemin. Louise étoit bien loin d'avoir envie de l'imiter; elle n'emportoit de sa promenade que le regret de l'avoir entreprise en si mauvaise compagnie, la crainte d'éprouver en route quelque accident et la certitude qu'à son retour elle seroit, pour le moins, bien grondée; sa frayeur étoit pour Gabrielle un sujet de continuelles railleries; Etienne ne s'en moquoit pas; il avoit l'air au contraire de témoigner à Louise le plus grand intérêt.

Saint-Martin n'étoit qu'à une demi-lieue d'Ornoy, on marchoit vite, le voyage ne fut pas long; mais il fut interrompu par un accident. Tout près du village ils virent deux hommes armés qui paraissoient en sentinelle. Etienne crut qu'ils l'attendoient; car avant

l'arriv
tin, u
dit-il
c'est
gross
à ving
conn
elle n
elle n
be d
tom
fossé
d'au
tête
j'ai
c'éto
pren
trist
G
yant
toya
gua
qu'a
car
mie
Qu
plu
que
ain
leur
tou
vée
que

L'arrivée de Louise il avoit eu, à Saint-Martin, une dispute assez vive. *Ne Craignez rien*, dit-il à ses deux compagnes, *je vais voir ce que c'est, et je suis à vous dans l'instant.* La peur grossit toujours les objets; dès qu'Etienne fut à vingt pas, Louise s'imagina voir les deux inconnus se précipiter sur lui: le cœur lui bat, elle respire à peine, ses genoux chancellent, elle n'a plus la force de se soutenir, elle tombe dans un borbier. Au cri qu'elle pousse en tombant, Etienne accourt et saute dans le fossé pour en retirer Louise qui n'avoit point d'autre mal que d'être couverte de boue de la tête aux pieds. Son premier mot fut: *Ah! que j'ai eu peur!* Mais Etienne lui ayant dit que c'étoient deux de ses amis qui vouloient surprendre un lièvre, elle ne songea plus qu'au triste accident qui venoit de lui arriver.

Gabrielle ne put s'empêcher de rire en voyant les beaux habits de Louise dans un si pitoyable état. Etienne, plus adroit, lui témoigna beaucoup d'intérêt, parut s'affliger presque autant qu'elle; ce qui n'est pas peu dire; car je ne sais si la pauvre enfant n'auroit pas mieux aimé s'être cassé un bras ou une jambe. Quoiqu'elle désirât ardemment rentrer au plutôt, elle ne put refuser de s'arrêter quelques momens chez les parens de Gabrielle, afin de remettre ses ajustemens dans le meilleur état possible. Il falloit traverser encore tout le village, et jamais Louise ne s'étoit trouvée dehors à une telle heure; cependant quelque instance que lui fit Etienne pour l'accom-

pagner jusqu'à la porte de sa maison, jamais elle n'y voulut consentir. *Maintenant, dit-elle, il fait clair de lune, j'aurai moins peur.* Etienne n'eut garde d'insister; il lui fut aisé de comprendre qu'elle craignoit que Catherine sa mère ne se tint à la porte pour la voir venir, et c'est en effet ce qui arriva.

En proie au plus vives inquiétudes, Catherine attendoit depuis plus de deux heures sa chère enfant; et dès que la lune vint à paroître, elle courut à la porte et tint les yeux toujours fixés sur le chemin que Louise devoit prendre. Elle l'aperçut d'assez loin; mais elle n'eut pas besoin de lui dire de se presser: la pauvre Louise couroit de toutes ses forces; cela ne l'empêcha pas cependant d'être grondée, comme elle s'y étoit attendue. *J'ai eu la foiblesse, lui dit Catherine, de vous laisser aller à Saint-Martin; mais c'est bien la première et la dernière fois, je vous assure .. Ah! comment avez-vous eu le cœur de me tenir inquiète jusqu'à ce point?* Louise avoit sa réponse toute prête; elle l'avoit concertée avec Gabrielle. *Chère maman, dit-elle, je n'ai pu mieux faire: l'office étoit si long, si long; on a chanté les vêpres bien gravement; ensuite un sermon qui ne finissoit point; ensuite un salut des plus solennels; ensuite la procession; j'ai cru qu'il faudroit coucher là: car Geneviève n'a voulu partir qu'au moment où le sacristain se disposoit à fermer l'église; je lui disois bien qu'il seroit trop tard, elle a voulu faire à sa tête; j'ai été forcée d'obéir: mais aussi, comme je lui ai fait doubler le pas,*

elle n'
pas ven
Louise
l'air d
sée, to
prenan
vîte, j
d'aller
de cac
arrivé

Le
est au
Louise
paren
coup
ce jo
rend
voit
n'en
fice,
trouv
ris, e
après
d'all
elle
paru
plut
ches
dout
com
mal
et e
ges,

elle n'en peut plus , et voilà pourquoi elle n'est pas venue me reconduire jusqu'ici. Pendant que Louise parloit de la sorte, le son de sa voix, l'air de son visage, sa contenance embarrassée, tout la trahissoit ; elle le sentit bien, et prenant un prétexte pour se retirer au plus vite, *je suis tout en nage, dit-elle, permettez moi d'aller changer d'habits.* C'étoit le seul moyen de cacher son trouble et l'accident qui lui étoit arrivé en chemin.

Le mensonge est toujours odieux ; mais il est aussi presque toujours imprudent. A quoi Louise ne venoit-elle pas de s'exposer ? Ses parens ne l'auroient-ils pas crue bien plus coupable encore qu'elle ne l'étoit en effet si ce jour-là même Geneviève étoit venue lui rendre visite et demander pourquoi elle n'avoit pas assisté aux vêpres de la paroisse. Il n'en fut pas ainsi. Geneviève, au sortir de l'office, étoit rentrée dans sa maison : elle y avoit trouvé une de ses parentes qui venoit de Paris, et n'avoit pu s'en séparer. Le lendemain, après avoir entendu la messe, elle s'empressa d'aller voir Louise ; tout étoit encore perdu si elle ne l'eût pas trouvée seule. Hélas ! ce qui parut alors à Louise un grand bonheur, étoit plutôt un malheur véritable ; les justes reproches qu'on lui auroit faits, lui auroient sans doute épargné bien des défauts. Geneviève commença par lui demander si elle avoit été malade ; *non*, dit Louise d'un ton assez froid ; et ensuite entassant mensonges sur mensonges, elle prit tout-à-coup un air dévot et com-

patissant « J'ai rencontré, dit-elle, une pau-
 « vre femme qui avoit affaire à Boissy ; elle
 « étoit partie d'Etampes à cinq heures du ma-
 « tin ; et n'avoit plus la force de se traîner ;
 « un petit enfant qu'elle tenoit par la main
 « étoit encore plus fatigué qu'elle. Cette pau-
 « vre femme me faisoit pitié. J'ai employé à
 « lui acheter du pain le peu d'argent que j'a-
 « vois sur moi, et je l'ai accompagnée jus-
 « qu'au terme de son voyage, la soutenant
 « d'un bras, et portant de l'autre son petit
 « enfant. J'ai eu le temps de revenir ici vers
 « la fin de l'office. Mes parens on cru que
 « j'avois entendu les vêpres avec vous, com-
 « me à l'ordinaire ; je ne les ai pas détrompés.
 « Je vous prie, ma chère Geneviève, ne leur
 « parlez point de cela ; il faut qu'il n'y ait que
 « vous et le bon Dieu qui le sachent. »

Louise avait arrangé d'avance toute cette
 histoire, et elle la raconta avec tant d'assu-
 rance et même de candeur apparente, que
 Geneviève y fut trompée. Tant il est vrai que
 l'on fait dans le mal des progrès rapides, et
 qu'une première faute une fois commise nous
 rend bien plus hardis à commettre toutes les
 autres fautes qui en sont la suite ! Mais quelle
 que fut la malheureuse habilité de Louise,
 Geneviève, pendant le reste de la conversa-
 tion, trouva en elle je ne sais quoi de distrait
 et de réservé qui l'avertissoit qu'il s'en falloit
 bien que Louise l'aimât comme auparavant.
 Elle ne pût s'empêcher de penser que Louise,
 pour la première fois, avoit quelque chose de

caché p
 soupço
 Ah ! L
 sortit
 Louise
 rée seu
 entrère
 disoit-
 suis bi
 un jou
 menti
 impude
 verois
 son ; à
 core,

Lou
 de né
 n'étoi
 soluti
 Gabr
 toit l
 de fr
 elle l
 Si ell
 Gabr
 donc
 lui fa
 malh
 à se

caché pour elle; et sans pousser plus loin ses soupçons elle partit le cœur navré de tristesse. *Ah ! Louise tu n'es plus la même !* Geneviève sortit en disant ces mots, sans donner à Louise le temps de répondre. Louise demeurée seule, soupira profondément : ces paroles entrèrent bien avant dans son cœur. *Helas !* disoit-elle, *il n'est que trop vrai ; depuis hier je suis bien changée ; voilà ce qu'a produit en moi un jour , un seul jour de dissipation. Hier j'ai menti en tremblant , aujourd'hui j'ai menti avec impudence. Gabrielle m'avoit dit hier que j'achèverois mes prières quand je serois rentrée à la maison ; à peine ai-je fait ma prière du soir ; et encore, comment l'ai-je faite ?*

Louise, déchirée par ses remords, résolut de ne plus aller à aucune fête patronale. Ce n'étoit pas assez ; elle auroit dû prendre la résolution de fuir désormais la compagnie de Gabrielle qui lui avoit été si nuisible. Elle sentoit bien elle-même combien elle avoit tort de fréquenter une si dangereuse amie. Mais elle lui avoit promis de l'aller voir au plutôt. Si elle y manquoit, que penseroit, que diroit Gabrielle ? Le respect humain détermina donc Louise à saisir la première occasion de lui faire la visite qu'elle lui avoit promise ; et malheureusement cette occasion ne tarda pas à se présenter.

CHAPITRE III.

Suite des égaremens de Louise... Elle suit les mauvais conseils de Gabrielle... Elle rompt avec Geneviève.. Elle vole ses parens... Elle va aux veillées...

DÈS le lendemain, Catherine dit à Louise d'aller à Etampes chercher quelques denrées. Louise obéit avec joie et partit sans délai ; ce n'étoit pas tout-à-fait son chemin de passer devant la demeure de Gabrielle ; mais elle vouloit faire la visite qu'elle avoit promise.

Dès que Louise eut appris à Gabrielle pourquoi elle alloit à Etampes, Gabrielle la pria d'attendre quelques momens ; et elle courut dans une chambre voisine où étoient sa mère et son frère, leur dire qu'elle alloit accompagner Louise jusqu'à Etampes et acheter des denrées avec elle. Etienne ne se montra pas à Louise ; mais un petit quart d'heure après leur départ, il se rendit à Etampes par un autre chemin. Il arriva peu de temps après elles, et alla droit au marché, où il acheta quelque chose. Gabrielle qui la première s'en aperçut, le fit remarquer à Louise comme une rencontre bien singulière ; *Approchons-nous*, dit-elle, *et voyons ce qu'il fait ici.* Etienne qui, comme Gabrielle l'avoit bien compris, vouloit ne pas paroître informé de leur voyage, se plaignit à sa sœur et même en ter-

mes un peu durs qu'elle ne l'eût point averti. *C'étoit bien la peine de me faire perdre ma matinée; il t'en auroit coûté beaucoup, n'est-ce pas, d'acheter ce que je suis venu chercher ici ! Tu savois bien qu'il nous falloit cela; mais tu craignois sans doute d'être trop chargée, paresseuse !* Gabrielle ne répondit rien et avoit beaucoup de peine à ne pas sourire. Louise trop innocente pour se douter de ce petit manège, prit très-sérieusement la défense de son amie. Etienne s'apaisa aisément : *Je lui pardonne volontiers,* dit-il à Louise, *quand ce ne seroit que pour vous obéir et je suis au reste enchanté de ce que cela me procure l'avantage de revenir à Ormoy avec vous..* On accepta de bonne grâce la proposition; et les emplettes étant faites, on partit ensemble.

Louise ne rougit pas de raconter les deux mensonges qu'elle avoit été obligée de faire, l'un à ses parens, l'autre à Geneviève. Gabrielle reprit vivement : « Que vous avez bien fait, ma bonne amie, de tromper cette bête geule qui a pris sur vous le plus ridicule empire ! on diroit qu'elle est votre maîtresse et que vous n'avez pas dix ans; je vous assure qu'on en parle dans tout le village. Ah ! si encore c'étoit une Sainte, comme elle voudroit le paroître.... ; cependant on sait bien qu'en penser, et.... ; mais je n'en dis pas davantage : je ne suis pas mauvaise langue, moi ; je laisse ce soin aux dévotes comme elle qui s'en acquittent à merveille. » Etienne qui s'aperçut que ce discours dé-

plaisoit à Louise, fit semblant de prendre la défense de Geneviève. Il avoit grand intérêt à détacher Louise d'une compagne qui lui donnoit tant d'utiles leçons, et tant de bons exemples ; mais sa feinte modération lui fut cependant fort utile : elle augmenta la bonne idée que Louise avoit conçue de lui ; et fournit à Gabrielle une occasion d'enlever, contre Geneviève, calomnies sur calomnies. Ce fut d'abord seulement par respect humain que Louise n'osa la défendre que bien foiblement ; mais bientôt tant de faux rapports firent sur elle beaucoup d'impression , et elle les crut d'autant plus aisément, que les conseils et la surveillance de sa marraine commerçoient à lui devenir bien à charge ; elle alla même jusqu'à promettre qu'elle ne la verroit que le moins possible ; et elle ne fut que trop exacte à tenir parole. Plus elle recherchoit Gabrielle, plus elle fuyoit Geneviève, et si quelquefois elle ne pouvoit l'éviter, son abord étoit si froid, ses réponses si sèches, son indifférence, en un mot, si visible, que Geneviève n'avoit pas besoin de beaucoup d'esprit pour s'appercevoir que Louise songeoit à rompre avec son ancienne amie ; mais qu'elle étoit la cause d'un changement si prompt et si triste ? Voilà ce qu'elle ne pouvoit deviner ; elle se contentoit de gémir au fond de son cœur et de redoubler de soins auprès d'elle.

Le dimanche suivant, Geneviève au lieu d'attendre Louise pour aller à vêpres, vint la chercher ; Louise la suivit ; mais dès qu'elle fut

assurée
voir, el
parer
brielle.
droit la
Genev
l'atten
de ses
seule,
quelqu
édifiar
profite
fâché
le sav
qu'à p
me pl
et si o
me fa
vous p
viève
point
cour
mot
quar
lui p
plus
ni d
com
aup
dita
bien
qui
ave

rendre la
intérêt à
lui don-
ns exem-
t cepen-
ne idée
fournit à
ntre Ge-
e fut d'a-
e Louise
nt ; mais
sur elle
ut d'au-
t la sur-
ient à lui
e jusqu'à
le moins
e à tenir
lle, plus
s elle ne
oid, ses
, en un
pas be-
ercevoir
son an-
use d'un
Voilà ce
ntentoit
redou-
au lieu
, vint la
elle fut

assurée que ses parens ne pourroient plus la voir, elle trouva quelque prétexte pour se séparer de Geneviève et elle courut chez Gabrielle. Elle avoit dit à Geneviève qu'elle viendroit la rejoindre à l'église, et elle n'y vint pas. Geneviève alla la voir le lendemain, et eut l'attention de ne rien lui en dire en présence de ses parens ; mais sitôt qu'elle put lui parler seule, elle lui fit avec la plus grande douceur quelques reproches sur une conduite si peu édifiante. Louise, loin de lui promettre qu'elle profiteroit de ses avis, lui dit du ton le plus fâché : *Je ne suis plus un enfant ; et si vous ne le savez pas, je suis bien aise de vous apprendre qu'à présent je suis assez grande pour faire ce qui me plaît ; je n'ai besoin des conseils de personne ; et si vous n'avez à me donner que des leçons qui me fatiguent et des avertissemens qui m'ennuient, vous pouvez très-bien demeurer chez vous.* Geneviève ne pouvoit croire Louise changée à ce point : surprise autant qu'affligée d'un discours si dur, elle se retira sans dire un seul mot, bien résolue de ne plus la revoir que quand elle auroit lieu de penser que sa visite lui pourroit être plus agréable et par là même plus utile. Louise qui n'avoit plus de confiance ni dans son amie, ni dans ses parens, se trouva comme abandonnée à elle-même. Elle faisoit auparavant au moins un quart d'heure de méditation ; ce fut la première chose qu'elle laissa : bientôt après elle se dégouta des bons livres qui faisoient ses délices, et lut en cachette, mais avec une avidité déplorable, des romans, ces

livres funestes qui font tant de mal à la jeunesse. Ah! de combien de filles imprudentes ces écrits mensongers ont causé la perte, et que ces peintures si séduisantes d'infortunes toutes fabuleuses, ont causé de malheurs réels!

Enfin, Louise déchirée de remords, et voulant, comme si la chose eut été possible, recouvrer la paix du cœur, sans néanmoins changer de vie, cessa de se confesser à ce respectable curé d'Ormoï, qui l'avoit toujours conduite avec tant de sagesse depuis sa plus tendre enfance, et courut s'adresser à un prêtre des environs, à qui Gabrielle s'adressoit aussi, parce que, disoit-elle, *c'étoit un brave homme qui laissoit tout passer, et n'étoit point du tout méchant.* (Nous rougissons de rapporter un langage si odieux.) Catherine s'affligeoit de voir que sa fille, au lieu que de l'excellent guide qu'elle avoit eue jusqu'à lors, eût choisi un homme dont la trompeuse et coupable indulgence n'étoit que trop connue; mais Louise lui fermoit la bouche en lui répondant : *la confiance ne se commande pas* ; d'ailleurs, il falloit bien souffrir ce qu'on ne pouvoit empêcher. Louise n'étoit plus cet enfant docile qui n'auroit osé faire un seul pas sans permission; elle sortoit quand il lui plaisoit, rentroit quand elle le trouvoit bon, et n'obéissoit qu'à ses caprices. Ses parens las de disputer sans cesse avec elle et de la gronder du matin au soir, avoient fini par la laisser faire : mais ce qui étoit encore plus déplorable; c'est que l'amour de la parure faisoit tous les jours en elle

de nou
tout le
qu'elle
ses pa
que to
légant

Un
d'indi
mot,

mama

Nous

je le

dans

colèr

serois

de m

bonn

dema

cela

veux

Cat

me

Ah

vou

sai

vez

don

dis

pl

va

re

lu

d

de nouveaux progrès. Il n'y avoit point dans tout le village, de jeune fille mieux parée qu'elle; et cependant elle trouvoit toujours que ses parens ne lui donnoient pas assez : parce que tout ce que les autres pouvoient avoir d'élégant, elle vouloit absolument se le procurer.

Un dimanche elle vit à Gabrielle un tablier d'indienne qui lui parut joli; et son premier mot, le soir en entrant, fut de dire à sa mère : *maman, il me faudroit un tablier d'indienne. Nous irons, je vous en prie, l'acheter demain, et je le choisirai moi-même.* Mathurin, qui étoit dans la chambre voisine, vint aussitôt tout en colère : *encore une fantaisie, s'écria-t-il, tu laisserois la patience d'un Ange. As-tu donc juré de me ruiner? Aujourd'hui un tablier, hier un bonnet, demain un jupon, peut-être qu'après demain tu demanderas une montre; à la fin tout cela m'ennuie, et je te donne ma parole que si tu veux continuer ce train, je t'en ferai repentir.* Catherine, qui n'étoit pas de meilleure humeur que son mari, dit à Louise qui pleuroit : *Ah! vraiment, il s'agit bien de pleurer; de quoi vous plaignez-vous? Vous refuse-t-on le nécessaire? Ne vous laisse-t-on pas ce que vous pouvez gagner à filer et à coudre? Que voulez-vous donc? Tiens, mon enfant, veux-tu que je te dise : depuis un mois tu as perdu la tête et tu n'es plus reconnoissable.* Louise étoit devenue trop vaine pour écouter volontiers de semblables reproches; elle s'en alla trouver Gabrielle et lui demanda ce qu'il falloit faire. Gabrielle lui dit : *crois-moi, dis leur de te mettre à ton pain,*

et c'est alors que tu deviendras ta maitresse et qu'on ne viendra plus te reprocher sans cesse le peu qu'on fait pour toi. Louise ne savoit pas même ce que son amie entendoit par ces mots; *te mettre à ton pain.* Gabrielle lui apprit que c'étoit un arrangement que les enfans prennent quelquefois avec leurs parens, ils pourvoient à leur nourriture et à leur entretien ; mais on leur laisse tout leur temps et on ne leur demande aucun service dans la maison.

Louise rougit de faire une telle proposition à ses parens ; elle ne leur en dit rien ce jour-là : mais, quelques jours après, ayant demandé de nouveau le tablier qu'elle désiroit tant , on la gronda encore plus qu'auparavant ; et c'est alors, que mettant à profit le perfide conseil de Gabrielle, elle osa dire à Catherine! *eh bien ! laissez-moi travailler pour mon propre compte; je vous payerai ma nourriture et je m'entretiendrai comme il me plaira , puisque vous me traitez comme une étrangère, ne trouvez pas mauvais que je... Catherine ne la laissa pas achever. Malheureuse, dit-elle; as-tu bien le front de nous faire de pareilles offres ? Ah ! nous devrions l'accepter , car tu n'es pas digne d'être notre fille; mais nous ne voulons pas te voir mourir à petit feu à force de travailler le jour et la nuit pour satisfaire ton ridicule amour de la parure. Va , si tu es assez ingrate pour oublier ce que ton père et moi avons fait pour toi jusqu'à ce jour , sors de la maison , et n'aie jamais l'audace de paroître devant nos yeux.*

Ce discours foudroyant fit rentrer Louise

en elle
chers p
ce qu'
puis q
si pro
rent e
l'autre
Louis
conter
sa par
été re
comb
main
« tou
« ter
« et
« bi
« bl
« J
« P
« b
« e
« P
« s
« v
« r
«
«
«
«
«
«
«

en elle-même; elle se jeta aux genoux de ses
 chers parens et les pria de lui pardonner tout
 ce qu'elle leur avoit causé de chagrins, de-
 puis quelque temps. Touchés d'un repentir
 si prompt, Mathurin et Catherine la relevè-
 rent en l'embrassant et lui promirent, l'un et
 l'autre, de ne jamais lui parler de sa faute.
 Louise, de son côté, leur promit de les mieux
 contenter à l'avenir, et elle leur auroit tenu
 sa parole, si, le dimanche suivant, elle n'eut
 été revoir Gabrielle, qui aussitôt lui demanda
 combien elle avoit gagné pendant sa se-
 maine. « Hélas ! lui répondit Louise, je suis
 « toujours, comme auparavant, obligée d'at-
 « tendre ce qu'on voudra bien me donner ;
 « et ce qui me désole, c'est de voir qu'on est
 « bien décidé à ne me donner jamais un ta-
 « blier pareil au vôtre, qui vous va si bien.
 « Je vous l'avoue, je ne sais comment faire.-
 « Pauvre innocente, reprit vivement Ga-
 « brielle, comment est-il possible que votre
 « esprit ne vous fournisse pas le plus petit ex-
 « pédient pour vous tirer d'embarras une
 « seule fois ? Ah ! si j'étois aussi timide que
 « vous, et, souffrez que je vous le dise; aussi
 « mal-adroite, je serois mise à faire peur ;
 « vingt ou vingt-cinq des plus honnêtes filles
 « de notre village sont dans le même cas que
 « moi. Croyez-moi, chère amie, il n'y a pas
 « grand mal à duper un peu des parens qui
 « résistent si obstinément à nos désirs. les plus
 « légitimes : ils nous envoient au marché; ce
 « que nous vendons trente sous, nous disons

maîtresse et
 s cesse le
 avoit pas
 ces mots;
 ppriit que
 ns pren-
 ils pour-
 ntretien ;
 et on ne
 a maison.
 oposition
 ce jour-
 demandé
 oit tant ,
 avant; et
 e perfide
 Catherine!
 on propre
 et je m'en-
 e vous me
 ouvez pas
 aissa pas
 tu bien le
 Ah ! nous
 igne d'être
 voir mou-
 jour et la
 de la pa-
 oublier ce
 jusqu'à ce
 is l'audace
 er Louise

« n'en avoir pu tirer que vingt-quatre; ce qui
 « nous a procuré vingt-quatre sous, nous
 « n'en apportons que vingt, et ainsi de suite,
 « quatre sous d'un côté, six sous de l'autre,
 « petit à petit, l'on se fait une honnête fortune
 « sans qu'il en coûte rien que de petits
 « mensonges; et si nous ne trouvons pas que
 « notre bourse se remplisse assez vite. nous
 « montons tout doucement au grenier pren-
 « dre quelques poignées de blé que nous
 « amassons dans un coin, et que nous allons
 « vendre quand il y en a un boisseau. »

Une telle proposition fit horreur à Louise. Voler ses parens ! cette pensée l'épouvantoit. Gabrielle s'en aperçut : elle ne lui parla plus des expédiens qu'elle lui avoit indiqués la veille; mais elle la plaignit beaucoup d'appartenir à des parens si durs, et Louise ne lui répondit qu'en regardant son tablier d'indienne, qu'elle trouvoit tous les jours plus joli. Enfin elle s'accoutuma peu à peu aux discours de Gabrielle, et ne tarda pas à se laisser persuader; la vanité l'aveugla au point qu'elle finit par trouver bonne les plus pitoyables raisons. En moins d'une semaine elle trouva dans le grenier de son père de quoi se procurer un tablier plus beau que celui de Gabrielle. C'étoit chaque jour de nouveaux profits, c'est-à-dire, c'étoit chaque jour de nouveaux vols et de nouveaux mensonges. Elle passa plus d'un mois sans rien demander; mais on ne lui auroit pas donné en six mois ce qu'elle avoit acheté pendant ce mois-là. Ses parens se ré-

jouirent de la voir enfin plus discrète; elle n'é-
 toit hélas, devenue que plus criminelle. On
 ne sauroit peindre les soins qu'elle prenoit
 pour cacher ses larcins et les fruits qu'elle
 en retiroit; mais malgré ses précautions, sa
 mère lui vit porter un dimanche le fatal ta-
 blier d'indienne. Elle soupçonna quelque
 chose. Louise se justifia, en lui disant la pre-
 mière, sans se déconcerter et d'un ton de mau-
 vaise humeur: « Vous regardez mon tablier
 « d'indienne; ah! je l'ai payé assez cher.
 « Combien de nuits il ma fallu passer pour
 « l'avoir, je me suis tuée de travail; je me
 « sens la poitrine toute abîmée: je suis sur les
 « dents; mais j'aime mieux mourir que de
 « m'attirer de nouveau les cruels reproches
 « que vous m'avez faits il y a un mois. » Ca-
 therine fut touchée des plaintes de sa fille, et
 se promit bien dans son cœur d'avoir toujours
 pour elle la plus tendre indulgence; elle ne sa-
 voit pas jusqu'à quel point l'infortunée Loui-
 se s'en étoit rendue indigne; mais d'ordinaire
 les voleurs sont découverts tôt ou tard.

Les premières fois que Louise avoit volé
 ses parens, elle avoit pris de si grandes pré-
 cautions, qu'il étoit impossible qu'on la de-
 couvrit; l'habitude du crime la rendit bien-
 tôt plus hardie. Un jour elle monte au gre-
 nier ayant en main un petit sac qui contenoit
 près d'un boisseau; elle n'avoit point regardé
 si dans la maison ou aux environs quelqu'un
 pouvoit l'appercevoir; elle ne marchoit plus
 comme auparavant sur la pointe du pied de

peur d'être entendue. Peu s'en fallut qu'elle ne fût victime de son imprudence. Mathurin qui étoit alors dans la chambre au-dessous du grenier entend marcher ; il soupçonne qu'il y a des voleurs dans sa maison ; il étoit bien loin de penser qu'il dût y rencontrer sa fille. Quelle fut sa surprise, son indignation, sa fureur, quand il vit Louise ainsi occupée ! *Ah voleuse ! ah scélérate ! c'est donc mon blé qui fournit à ta parure.* A ces mots il prend un bâton qu'il trouva sous sa main, et il en décharge un si rude coup sur les épaules de sa fille, qu'elle tombe à ses pieds sans sentiment et presque sans vie.. *Malheureux, s'écrie-t-il, malheureux que je suis, j'ai tué ma fille..... Mon enfant, ma pauvre enfant, va, je te pardonne de tout mon cœur. Ma Louise, ma chère Louise.* Louise baignée des larmes de son père, commence à entendre sa voix; elle soupire; elle entr'ouvre les yeux.... L'espérance renaît dans le cœur de ce tendre père, il prend Louise dans ses bras, la porte sur son lit, appelle Catherine pour l'aider à la secourir; et tous deux à force de soins parviennent bientôt à la faire revenir à elle-même.

Dès que Louise eut repris ses sens, Mathurin lui témoigna de la manière la plus touchante le regret qu'il avoit de son emportement. Louise lui demanda pardon d'avoir été au grenier sans l'en prévenir ; elle voulut ensuite s'excuser. *N'en parlons plus,* lui répondit Mathurin. Louise, trop heureuse d'obtenir son pardon si facilement, se garda bien d'insister davantage.

L'intérêt qu'elle leur avoit inspiré quoi-
qu'elle fût si coupable, eut été autrefois pour
elle un puissant motif de ne leur plus donner
de nouveaux sujets de peine, mais la dissipa-
tion et la vanité avoient gâté le cœur de Louise.

Dès qu'elle fut bientôt guérie de la blessure
qu'elle avoit reçue, elle demanda la permis-
sion d'aller de temps en temps passer la veil-
lée chez un voisin nommé Simon; tout étoit
arrangé d'avance, Gabrielle alloit chez Simon
tous les soirs avec Etienne. Catherine refusa
absolument à Louise la dangereuse permis-
sion qu'elle demandoit; mais Mathurin tou-
jours trop bon, dit à Louise qu'elle pouvoit y
aller. Eh bien! dit Catherine, il le faut bien
souffrir, puisque vous le voulez; mais je l'y
accompagnerai; je veux veiller sur sa con-
duite, et voir par mes yeux ce qui se passera
dans ces assemblées. Mathurin s'y opposa en-
core et voulut que Louise allât seule. *Il faut
bien, disoit-il, que la jeunesse s'amuse un peu;
et nous autres vieux nous gênons ces pauvres en-
fants. Notre voisin est un brave homme, et nous
sommes bien sûrs qu'il ne peut se passer chez lui
rien que d'innocent. Aveugle indulgence de Ma-
thurin dont il ne tarda pas à se repentir.*

Bastien étoit absent depuis trois mois pour
un procès considérable qu'il étoit obligé de
soutenir à Orléans; il lui fallut revenir à Or-
moy chercher quelques papiers dont il avoit
besoin pour la conclusion de son procès. Si-
tôt qu'il fut arrivé, il vint chez Mathurin de-
mander des nouvelles de Louise. Catherine

étoit alors seule. Elle lui raconta , les larmes aux yeux, combien Louise s'étoit dérangée. « Et ce qui achèvera de la perdre, » dit-elle en sanglotant, « c'est qu'elle va tous les soirs aux veillées. Le mal seroit moindre si je pouvois l'y accompagner, mais son père me l'a défendu ; il traite de faux rapports tout ce qu'on lui dit sur le mal qui se passe dans ces veillées. Mon cher Bastien, je vous attendois avec impatience pour détromper Mathurin. Il y auroit un moyen facile. J'ai découvert qu'il y a dans la maison de Simon une fenêtre sous laquelle on entend tout ce qui se dit à la veillée. Il faudroit y conduire mon mari.—Je ferai tout ce que je pourrai pour Louise, » répondit Bastien, « mais il me semble qu'il n'est pas à propos d'écouter sous les fenêtres ; cela n'est pas délicat.— Vous me mettriez en colère avec votre délicatesse, » répliqua vivement Catherine. « on fait comme on peut ; il s'agit de tirer du danger ma fille qui est là comme une brebis à la gueule du loup. » Cette bonne mère n'en put dire davantage ; les sanglots étouffèrent sa voix. Bastien la consola , et lui promit de faire tout ce qu'elle vouloit. *Eh bien ! dit Catherine, je vous attends ce soir ; mais ne laissez pas connoître à Mathurin que je vous ai vu.*

Bastien ne manqua pas de venir passer la soirée chez Mathurin. Il n'eut pas l'air de savoir que Louise étoit allée à la veillée ; mais après avoir demandé à Mathurin et à Cathe-

rine d
sitôt :
elle ?
thurin
lée ch
à Ca
de ce
« pa
« ai
« cu
« il
« m
« d
« I
« fi
« p
« c
« f
« r
«
« l
«
«
al
pi
«
«
«
«
«
«

rine des nouvelles de leur santé, il ajouta aussitôt : *Et ma chère filleule, comment se porte-t-elle? Où est-elle? J'ai bien envie de la voir.* Mathurin répondit qu'elle étoit allé passer la veillee chez le voisin, sur cela Bastien s'adresse à Catherine, et lui fait de grands reproches de ce qu'elle l'y avoit laissé aller : « je ne sais pas, lui dit-il, à quoi vous pensez d'exposer ainsi votre fille? Certainement il faut procurer des divertissemens à la jeunesse, mais il ne faut pas que ce soit des divertissemens dangereux, qui ne sont capables que de gâter l'esprit et de corrompre le cœur. Du moins si vous aviez accompagné votre fille, elle seroit moins exposée; quoique cependant, même sous les yeux des parens, on se dise de petits mots à l'oreille, on se fasse certains gestes, on se permette certaines familiarités, pour ne rien dire de plus. Aussi les filles qui fréquentent ces assemblées, même avec leur parens; deviennent dissipées, arrogantes, babillardes, capricieuses, entêtées de la parure. Mais c'est bien pis quand on les laisse seules » Bastien alloit continuer lorsque Mathurin l'interrompit brusquement : « Mon compère, dit-il je vois bien que vous avez l'esprit malicieux; vous voyez du mal partout, et s'il falloit vous en croire, les enfans ne pourroient faire un pas sans qu'il y eut du péché.— Et moi je vous dis, reprit Bastien, que vous ne connoissez pas la jeunesse. Ecoutez-moi, quand vous avez du lait sur le feu, si vous

« le laissez seul , il commence à bouillir et
 « tombe dans le feu ; c'est pourquoi vous
 « avez bien soin d'avoir toujours l'œil sur vo-
 « tre lait. Mon grand-père me disoit souvent
 « qu'il en est de même de la jeunesse; si on
 « ne veille pas avec soin sur les enfans, ils se
 « dérangent, ils se gâtent les uns les autres,
 « et les parens en rendront compte au terri-
 « ble jugement de Dieu.-- Eh bien ! mon
 « ami, « dit vivement Mathurin qui com-
 mençoit à s'impatisier, « je suis son père,
 « cela me regarde et non pas vous.-- Quoi !
 « répondit Bastien, ne suis-je pas son par-
 « rain ? Ne dois-je pas veiller à ce qu'elle se
 « conduise en bonne chrétienne ? »

Catherine prenant aussitôt la parole : « je
 vous faits des excuses, dit elle à Bastien, « de
 la vivacité de mon mari ; et je vous assure que
 « nous sommes tous deux très-sensibles à
 « l'intérêt que vous prenez à Louise. Nous
 « n'avons pas oublié que vous lui avez trois
 « fois sauvé la vie.-- Tu as raison, ma bonne
 « femme, « dit Mathurin tout confus de son
 emportement, « Bastien est notre meilleur
 « ami, et il nous en a souvent donné des
 « preuves.-- Je me charge, dit alors Cathe-
 rine, « de vous mettre tous deux d'accord par
 « un moyen bien facile. La veillée se tient
 « dans la cuisine du voisin, il y a une fenê-
 « tre d'où j'ai remarqué qu'on entend tout.
 « Allez ensemble vous mettre sous cette fenê-
 « tre, et vous saurez bientôt qui des deux a
 « raison.-- Pour le coup, dit Mathurin, la

« prop
 « j'écc
 « d'un
 « dit
 « pou
 « fait
 « mo
 bras.
 vont t
 Le
 nom
 à Ma
 ne cre
 ne. E
 Loui
 gnoi
 chât
 veille
 laiss
 de l
 mêl
 Lou
 bon
 mêm
 Vou
 encc
 que
 l'ea
 cét
 étie
 c'es
 viv
 me

« proposition est plaisante, de vouloir que
 « j'écoute aux fenêtres ; c'est bien là la place
 « d'un homme comme moi.—Je vois bien ,
 « dit Bastien , que vous cherchez une excuse
 « pour ne pas y aller. Mais je vous en prie,
 « faites cela au moins par complaisance pour
 « moi. » Et en parlant ainsi il le prend par le
 bras. Mathurin ne résiste pas , et les voilà qui
 vont tous deux se placer sous la fenêtre.

Le premier mot qu'ils entendent , c'est le
 nom de Bastien. *Oh ! vraiment* , dit-il tout bas
 à Mathurin , *c'est moi qui suis sur le tapis ; je
 ne crois pas que ce soit de l'encens qu'on me don-
 ne.* Effectivement ceux qui étoient auprès de
 Louise lui exprimoient alors combien ils crai-
 gnoient que l'arrivée de Bastien ne l'empê-
 chât , au moins quelques jours , de venir à la
 veillée. Chacun lui conseilloit de ne pas se
 laisser dominer par cet impérieux parrain , et
 de lui parler de manière à lui apprendre à se
 mêler de ses affaires. *Oh ! je vous réponds de
 Louise* , dit Gabrielle , *elle a déjà habillé de la
 bonne façon Geneviève* , elle saura bien écarter de
 même celui-ci. Ce discours ne plut pas à Louise.
Vous ne me connoissez pas , lui dit-elle , *j'aime
 encore mieux me priver d'amusement que de man-
 quer de reconnaissance à Bastien qui m'a tirée de
 l'eau où vous m'avez jetée.— Si je vous y avois jeté,
 c'étoit bien votre faute* , dit Gabrielle , *pourquoi
 étiez-vous si étourdie ? Si j'ai fait l'étourdie ,
 c'est que j'ai suivi votre exemple* , répondit avec
 vivacité Louise. Etienne qui vit qu'elles com-
 mençoient à s'échauffer , leur imposa silence à

toutes deux : *Taisez-vous*, leur dit-il ; *voilà ce que c'est que ces langues de filles ; quand une fois elles ont commencé à parler , c'est un moulin à vent. Ça ne finit jamais. Elles nous feroient perdre notre temps , et il ne nous en resteroit pas assez pour faire tirer les gages et accomplir les pénitences. Allons , mettons-nous-y tout de suite.* Aussitôt dit, aussitôt fait : et l'on commence à donner les pénitences.

Le premier gage qui sortit appartenoit à Louise, la pénitence étoit de chanter. La pauvre fille ne savoit que des cantiques. Elle en commença un d'une voix foible et timide. Tout-à-coup Gabrielle l'interrompant : *Tu ne seras jamais qu'une sottie*, lui dit-elle ; *tu veux donc nous faire bâiller avec tes cantiques. Je vais faire la pénitence pour toi*, et aussitôt elle chante d'une voix forte et sonore une chanson qui n'étoit rien moins que dévote ; les paroles équivoques et à double sens en fesoient le plus bel ornement. Tout le monde applaudit, excepté Louise qui trouvoit fort étonnant que Gabrielle montrât si peu de réserve et de pudeur.

Le second gage fut pour Gabrielle ; la pénitence étoit d'embrasser celui qu'on aimoit le mieux. *Oh ! je ne serai pas embarrassée*, dit aussitôt Gabrielle, et elle saute au cou d'Hippolyte, jeune étourdi, qui étoit fils de Simon. Quelques jeunes gens applaudirent, d'autres s'en moquèrent, et Louise dit tout bas à une de ses voisines, « Si on ne connoissoit pas
« Gabrielle, on la prendroit aujourd'hui pour

une l
et en f
Louise,
« leuse
« vous
« tôt
« chos
« qui
« long
« bou
« vou
ces m
tenoit
et en
aussi
qu'on
tout
qu'on
l'eml
de se
robe
faut
frère
ceux
thur
rioit
entr
sit c
brie
s'ét
bes
rin
bie

l; voilà ce
 nd une fois
 moulin à
 roient per-
 roit pas as-
 olir les pé-
 t de suite.
 commence
 artenoit à
 r. La pau-
 s. Elle en
 et timide.
 ant : *Tu ne*
e; tu veux
es. Je vais
 elle chan-
 nanson qui
 es paroles
 ent le plus
 laudit, ex-
 nnant que
 e et de pu-
 elle; la pé-
 n aimoit le
 ée, dit aus-
 d'Hippo-
 de Simon.
 t, d'autre
 t bas à une
 oissoit pas
 d'hui pour

une libertine. « Gabrielle entendit ces mots
 et en fut choquée. « vraiment, » dit-elle à
 Louise, « je sais que vous êtes une scrupu-
 leuse, vouliez vous que je fisse comme vous,
 vous avez laissé perdre votre gage hier plu-
 tôt que d'embrasser un garçon ? La belle
 chose ! il n'y a de mal à cela que pour ceux
 qui y en trouvent. Que votre éducation est
 longue à faire ! je veux cependant en venir à
 bout, et dès aujourd'hui j'espère bien que
 vous embrasserez quelqu'un. » En disant
 ces mots Gabrielle fit signe à la personne qui
 tenoit les gages de toucher celui d'Etienne,
 et en même temps elle eut soin de donner
 aussi pour pénitence d'embrasser la personne
 qu'on aimeroit le mieux. Louise comprit bien
 tout ce manège : elle vit que c'étoit à elle
 qu'on en vouloit, et qu'Etienne alloit venir
 l'embrasser ; elle prend le parti de se lever et
 de se retirer. Mais Gabrielle la retenant par la
 robe : *vous ne nous échapperez pas*, dit-elle, *il*
faut bon gré mal gré que vous embrassiez mon
frère. Louise se débattoit avec Gabrielle ; tous
 ceux qui étoient à la veillée rioient, mais Ma-
 thurin qui étoit toujours sous la fenêtre ne
 rioit pas, et ne pouvant retenir sa colère, il
 entre avec impétuosité dans la maison, se sai-
 sit d'une chaise, et court avec fureur sur Ga-
 brielle qu'il auroit assommée si Bastien ne
 s'étoit promptement jeté entr'eux deux. Il eut
 besoin de toute sa force pour arrêter Mathu-
 rin. Gabrielle profite de ce moment, et sort
 bien vite de la maison. Etienne la suit, et tous

les autres en font de même à l'exception de Louise qui n'osa pas sortir. Le maître de la maison resta donc seul avec Mathurin, Bastien et Louise.

Tous quatre se regardoient sans dire mot, Lorsque la femme de Simon accourt précipitamment ; elle sortoit d'une maison voisine où on venoit de lui raconter ce qui s'étoit passé chez elle. « Impertinent, » dit-elle en entrant à Mathurin, « qui vous a donné droit de venir faire ici un tel vacarme ? — Et vous, » dit Mathurin, « pourquoi faites-vous de votre maison une école de libertinage. Si vous aviez vu les belles leçons qu'on donnoit à ma fille, peut-être n'auriez-vous pas fait comme votre mari qui regardoit tout cela bien tranquillement ? — J'ai mieux fait, dit la femme, je me suis retirée pour laisser plus de liberté à ces enfans. — Oh ! dit Bastien, le secret est admirable, vous avez donc peur que votre présence ne les empêche de faire assez d'étourderies. Votre mari n'est pas si délicat ; plus on en fait, plus ça l'amuse. — Est-ce donc, reprit Simon, « qu'il y a un si grand mal à écouter chanter quelques chansons un peu gaie, et à laisser les jeunes gens s'embrasser pour rire ? Vraiment je vous promets que personne d'entr'eux n'y entend malice. — Vous nous prenez pour des imbécilles, répondit Bastien ; vous voulez nous faire croire que dans la jeunesse où les passions sont si vives, on écoute avec plaisir des chansons et des pro-

« pos
« mau
« sée !
« fami
« pers
« fasso
« dans
« rais
« les t
« au r
« vou
« vou
« Au
« gra
« les
« ce s
« à r
En
main
ils fur
quelo
quell
faut j
de co
merc
Loui
jama
fend
avec
briell
avoi
on r
gem

ception de
maître de la
rin, Bas-

dire mot,
rt précipi-
on voisine
qui s'étoit
lit-elle en
onné droit
- Et vous,
ous de vo-
ge. Si vous
donnoit à
s pas fait
t tout cela
ux fait, dit
our laisser

! dit Bas-
avez donc
mpêche de
nari n'est
lus ça l'a-
on, « qu'il
nter quel-
laisser les
e ? Vrai-
ne d'en-
nous pre-
Bastien;
ue dans la
vives, on
t des pro-

« pos peu honnêtes, sans avoir le moindre
« mauvais désir, la moindre mauvaise pen-
« sée ! Vous prétendez qu'on se permet des
« familiarités et des embrassemens avec des
« personnes d'un sexe différent sans que cela
« fasse aucune mauvaise impression ! Quoi !
« dans un âge où le sang est bouillant, où la
« raison a tant de peine à se défendre contre
« les tentations, on restera froid et indifférent
« au milieu des occasions dangereuses ? Si
« vous voulez conter de pareilles sornettes,
« vous pouvez bien vous adresser à d'autres.
« Aussi la belle conduite que mènent la plus
« grande partie de ceux qui viennent ici ! on
« les connoît par leurs œuvres. Il paroît que
« ce sont des innocens qui n'entendent malice
« à rien. »

En disant ces mots, il prit Louise par la main, et sortit avec elle et Mathurin. Quand ils furent retournés chez eux, Bastien donna quelques avis à Mathurin sur la violence à laquelle il s'étoit livré. Il lui fit sentir qu'il ne faut jamais se laisser aller à de tels mouvemens de colère. Mathurin convint de sa faute, et remercia Bastien. Ensuite se tournant vers Louise : *J'espère, dit-il, que tu ne me mettras jamais dans de semblables occasions. Je te défends d'aller aux veillées, et je t'ordonne de fuir avec le plus grand soin la compagnie de Gabrielle.* Louise promit tout, et dans le fond elle avoit bien intention de garder sa parole. Aussi on remarqua pendant quelques jours un changement dans sa conduite. Cet événement lui

avoit fait faire quelques réflexions , et Bastien la soutenoit par des avis vraiment paternels. Il eut soin dès le lendemain de la mener chez Geneviève demander pardon des propos durs qu'elle lui avoit adressés. Geneviève accueillit Louise avec amitié; mais elle ne tarda pas à reconnoître que le feu couvoit sous la cendre, et qu'il ne falloit qu'une étincelle pour rallumer l'incendie.

Effectivement , Louise s'étoit trop habituée à des plaisirs bruyans et à des discours frivoles. Elle ne savoit plus trouver de goût aux divertissemens innocens et aux conversations simples de ses parens. Dans le sein de sa famille, les jours lui sembloient d'une longueur assommante; et pendant toute la soirée, elle ne faisoit que bailler. Malheureusement encore pour elle, Bastien fut obligé de retourner bientôt à Orléans pour son procès. Il étoit le seul qui eût de l'ascendant sur l'esprit de Louise; son départ la laissoit sans soutien. A la vérité elle avoit toujours Geneviève; mais son cœur n'étoit plus le même pour cette amie si digne de sa confiance.

Louise
trouva
lippé
damm
suivi

GA
défen
elle;
passa
mais
la re
se pu
U
l'eau
celle
suivi
l'em
chèr
rous
gar
brie
vous
quie
mil
vei
ri,
rép
elle

CHAPITRE IV.

Louise va, sans la permission de sa mère, à la fête patronale de Boissy.... Elle y reçoit un soufflet de Philippe... Etienne tue Philippe... Il est arrêté et condamné à mort... Il se convertit, et sa conversion est suivie de celle de Louise...

GABRIELLE avoit bien compris qu'on avoit défendu à Louise d'avoir aucune liaison avec elle; aussi pendant tout le temps que Bastien passa à Ormoy, elle ne chercha point à la voir; mais sitôt qu'il fut parti, elle épia l'occasion de la rencontrer.. Cette occasion ne tarda pas à se présenter.

Un jour que Louise étoit allé chercher de l'eau dans un petit bois où il y avoit une excellente fontaine, Gabrielle l'aperçut, l'ayant suivie par derrière, elle lui sauta au cou et l'embrassa tendrement, en lui disant : *Ma chère amie, ah ! qu'il y a de temps que nous ne nous sommes pas vues !* Louise toute étonnée regardoit de tous côtés. *Je vois bien, lui dit Gabrielle, qu'on vous a défendu de me parler et que vous craignez d'être aperçue; mais soyez tranquille, personne ne nous voit.* Elle fit ensuite mille plaisanteries sur ce qui s'étoit passé à la veillée. Louise, qui depuis long-temps n'avoit ri, s'amusoit des discours de Gabrielle, et lui répondit que depuis qu'elle ne l'avoit pas vue, elle avoit passé des jours bien tristes. *Et moi*

aussi, ma chère, lui dit Gabrielle, les jours passés sans vous voir me paroissent des années; il est bien temps de nous en dédommager. Vous savez que c'est demain la fête patronale de Boissy, nous y irons ensemble, et nous nous amuserons bien.

Louise savoit combien en allant à Boissy elle feroit de peine à son père et à sa mère. Elle n'avoit point oublié aussi ce qui s'étoit passé à la fête patronale de Saint-Martin. C'est pourquoi elle refusa d'accepter la proposition de Gabrielle, et s'en excusa le plus honnêtement qu'elle put. *Voilà bien, lui dit Gabrielle, vos scrupules ordinaires. Qu'il seroit triste pour moi d'aller à Boissy sans vous! tout le monde d'ailleurs diroit que nous sommes brouillées. J'aime mieux m'en passer, malgré tout le plaisir que j'y pourrois avoir. Si une autre vous l'avoit proposé, vous auriez bien accepté. Je vois bien que vous ne m'aimez plus. Vous avez sur le cœur quelque petite plaisanterie que je vous fis à la dernière veillée. Que je suis malheureuse d'avoir perdu le cœur d'une amie qui m'étoit si chère!* En disant ces mots, elle se mit à pleurer. *Non, non, ma Gabrielle, lui dit Louise en l'embrasant, je vous aime de tout mon cœur. J'irai avec vous à Boissy, puisque mon refus vous fait tant de peine.* Gabrielle bien contente serra tendrement Louise entre ses bras, et lui fit encore renouveler la promesse de venir avec elle à Boissy.

Quand Louise fut revenue chez elle, et qu'elle eut eu le temps de réfléchir sur la pro-

messe c
it; ma
role, et
étouffa
bien qu
permis
rien lu
Etienn
Un
rassem
eune h
qui avo
avec
étourd
de corp
avoir f
propos
tant qu
avoit f
ougnat
faites u
voir da
car je
a'avez
re par
ainem
ent d
rageu
emps
quelq
né, l
er L
nstan

les jours
es années ;
ger. Vous
de Boissy,
amuserons

à Boissy
sa mère.
qui s'étoit
t-Martin.
er la pro-
sa le plus
n, lui dit
Qu'il seroit
vous ! tout
mes brouil-
gré tout le
autre vous
té. Je vois
avez sur le
vous fis à
use d'avoir
si chère !
rer. Non,
l'embras-
J'irai avec
us fait tant
ra tendre-
fit encore
avec elle à
ez elle, et
sur la pro-

messe quelle venoit de faire, elle s'en repen-
tit ; mais elle ne voulut pas manquer à sa pa-
role, et la crainte de déplaire à son amie
étouffa ses remords. Comme elle prévoyait
bien que sa mère ne lui en donnerait pas la
permission, elle partit de grand matin sans
rien lui dire; elle alla chercher Gabrielle, et
Etienne les accompagna.

Un grand nombre de personnes s'étoient
rassemblés à Boissy pour la fête. Philippe, ce
jeune homme dont nous avons parlé plus haut,
qui avoit gagé qu'Etienne ne danseroit pas
avec Louise, vint les aborder ; c'étoit un
étourdi, un brutal ; il avoit une grande force
de corps et en tiroit beaucoup de vanité. Après
avoir fait quelques complimens à Louise, il lui
proposa de danser : elle s'en excusa, en di-
sant qu'elle étoit fatiguée de la route qu'elle
avoit faite, et que d'ailleurs elle avoit une re-
pugnance invincible pour la danse. *Vous me
faites un affront,* lui dit Philippe, *de ne pas vou-
loir danser avec moi.* — Non, répondit Louise,
*car je ne veux danser avec personne; ainsi vous
n'avez pas à vous plaindre.* Vous m'en donnez vo-
tre parole, repliqua Philippe. — Oui, très-cer-
tainement, dit Louise. Philippe fut très-con-
tent de s'être assuré qu'il ne perdrait pas sa
gagure; la conversation dura encore quelque
temps, et ensuite il s'en alla au cabaret avec
quelques uns de ses amis. Quand il se fut éloi-
gné, Etienne commença de son côté à sollici-
ter Louise pour la danse; Gabrielle joignit ses
instances à celles de son frère. Louise résista

long-temps ; beaucoup d'autres jeunes filles se rassemblèrent autour d'elle et se moquèrent de ce qu'elle ne vouloit pas danser ; enfin on lui en dit tant qu'elle se décida à faire comme les autres. Etienne la prit par la main, et ils commencèrent à danser ensemble.

Philippe regardant par la fenêtre du cabaret, vit que Louise dansoit avec Etienne ; alors il entra dans une grande colère, et sortant comme un furieux, il court à elle et lui donne un soufflet pendant qu'elle dansoit. Louise ne put retenir ses larmes de se voir ainsi traitée publiquement ; mais Etienne voyant qu'on outrageoit la personne avec laquelle il dansoit, crut son honneur intéressé à la venger, et il rendit à Philippe un si fort soufflet qu'il manqua le renverser. Philippe qui étoit plus fort qu'Etienne se jette sur lui, le saisit par les cheveux, et le jette à terre dans un endroit plein de boue. Ceux qui étoient présens rioient beaucoup aux dépens d'Etienne. Pour lui, ne pouvant supporter sa honte, il se retira dans une maison voisine pour changer d'habits, et s'étant armé de deux pistolets, il sortit pour chercher Philippe, afin de tirer vengeance de l'affront qu'il avoit reçu. Louise et Gabrielle n'oublièrent rien pour l'empêcher de poursuivre cette querelle ; enfin ils firent tant d'efforts auprès de lui, qu'elles parvinrent à le retenir ; et pour empêcher qu'il ne se trouvât avec Philippe, elles le déterminèrent à revenir à Ormoy.

Il y avoit déjà cinq minutes qu'ils mar-

choien
Philip
de ce
fièrem
pas il
n'étoit
fut plu
vers l
deux c
gné d
s'enfu
aux y
Pour
faire
terre.
n'aya
bes ;
ce fu
sonn
acco
n'av
soit
caus
qu'o
B
tour
noit
en c
mal
ce f
de f
qui
hâte

choient ensemble du côté d'Ormoï, lorsque Philippe que quelques affaires avoient appelé de ce côté-là, les apperçut : il s'approcha fièrement ; et quand il ne fut qu'à quelques pas il insulta Louise, en lui demandant si elle n'étoit point fatiguée de la danse. Alors il ne fut plus possible de retenir Etienne; il s'élança vers Philippe, et lui tirant successivement ses deux coups de pistolets, l'étend par terre baigné dans son sang. Après avoir fait ce coup il s'enfuit promptement. Gabrielle les larmes aux yeux se retira le plus vite qu'elle put. Pour Louise, il ne lui fut pas possible d'en faire autant ; elle fut obligée de se jeter par terre, et elle s'assit appuyée contre un arbre, n'ayant plus la force de se tenir sur ses jambes ; elle ne savoit où elle en étoit à la vue de ce funeste accident. Cependant plusieurs personnes qui avoient été témoins de ce meurtre accourent vers Philippe; ils trouvèrent qu'il n'avoit plus qu'un souffle de vie; il maudissoit Etienne son meurtrier et Louise qui étoit cause de toute cette querelle, et il expira sans qu'on eut le temps d'appeler un prêtre.

Beaucoup de personnes s'attroupèrent autour du corps de Philippe; chacun s'entretenoit de sa mort ; on montrait du doigt Louise, en disant que c'étoit elle qui avoit causé ce malheur. Elle auroit bien eu envie de quitter ce funeste lieu ; mais elle n'avoit pas la force de faire un pas. Ce fut alors que Geneviève, qui avoit appris cet accident, vint à grande hâte chercher Louise; elle la trouva toujours

à terre assise contre un arbre, et ne pouvant pas même pleurer. Geneviève la prit sous le bras et la reconduisit dans sa maison. A quelque distance d'Ormoy, Louise trouva son père et sa mère qui venoient aussi au-devant d'elle et qui n'avoient pas pu marcher aussi vite que Geneviève. Dans l'état où elle étoit elle ne pouvoit pas même prononcer une seule parole. Dès qu'elle fut arrivée chez elle, on la mit au lit, et elle eut un accès de fièvre très-violent. Enfin, quand la fièvre fut passée, elle se trouva un peu plus tranquille. Ses parens voulurent lui parler de ce qui lui étoit arrivé; mais elle ne répondit que par un torrent de larmes, et on vit bien qu'il falloit éviter désormais de parler devant elle de ce triste événement. Elle tomba dans une profonde mélancolie, n'osant pas même sortir de la maison, parce que chacun la regardoit d'un air qui sembloit lui reprocher tout les maux dont elle avoit été la cause. Tout cela néanmoins ne suffit pas pour convertir Louise : tant il est vrai que quand on s'est une fois écarté des sentiers de la vertu, il est bien difficile d'y rentrer ! Ces afflictions qui auroient dû la ramener à Dieu ne firent que rendre son caractère plus chagrin, plus difficile, plus irascible : elle se mettoit en colère pour la moindre chose; du reste, sa vanité et son goût pour la parure étoient toujours les mêmes.

Elle eut bientôt de nouvelles peines à éprouver ; car Etienne ayant été arrêté du côté d'Orléans, fut conduit à Etampes pour y

être j
été té
et Lo
de ne
tres.
tienn
oblig
nère
dant
Lou
bien
exp
vell
che
me
dar
con
vé
cœ
son
pr
la
pe
pr
in
o
m
à
e
a
a
é

être jugé. On y fit venir tous ceux qui avoient été témoins de l'assassinat qu'il avoit commis, et Louise n'obtint qu'avec beaucoup de peine de ne pas être obligée d'y aller comme les autres. Au foud, le crime étoit si public qu'Etienne ne pouvoit le dissimuler ; aussi fut-il obligé de l'avouer, et ses juges le condamnèrent à mort. On peut penser combien, pendant tout le temps de l'instruction du procès, Louise passa de mauvaises nuits : mais ce fut bien pis quand elle apprit qu'Etienne alloit expirer par la main du bourreau : Cette nouvelle fut apportée à Ormoy un jour de dimanche : le curé étoit sur le point de dire la grande messe, quand il apprit qu'Etienne étoit condamné à mort et qu'il n'avoit jamais voulu consentir à se confesser. C'est pourquoi ce vénérable pasteur, pénétré jusqu'au fond du cœur du malheureux état d'Etienne, qui étoit son paroissien, le recommanda au prône aux prières de toute la paroisse, et aussitôt après la messe il monta à cheval pour aller à Etampes.

A peine y fut-il arrivé, qu'il se rendit à la prison ; mais la concierge lui dit qu'il étoit impossible de voir Etienne ; qu'au moment où on lui avoit lu l'arrêt qui le condamnoit à mort, il étoit entré dans une telle fureur qu'il avoit rompu ses fers, et qu'ayant déparé la chambre des criminels où il étoit détenu, il avoit obligé ceux qui étoient venu lui lire son arrêt de se sauver au plus vite pour ne pas être assommés par les pierres qu'il vouloit

leur lancer. Il pousoit des cris qui retentissent dans toute la prison, et menaçoit de tuer à coups de pierres, le premier homme qui s'approcheroit de lui. Personne donc n'osoit entrer dans sa chambre ; il devoit être conduit à la mort le lendemain, qui étoit un lundi, à neuf heures du matin, et les archers craignoient beaucoup d'être assommés quand ils viendroient se saisir de lui pour le conduire au supplice. Ainsi, quelques instances que fit le curé d'Ormoÿ, il ne put obtenir de voir Etienne; *vous seriez tué*, lui dit le concierge, *et on me rendroit responsable de votre mort : ainsi je ne vous y laisserai entrer que quand vous aurez un ordre du président du Tribunal, pour me mettre à couvert de tout reproche.*

Le curé d'Ormoÿ courut chez le président, qui résista long-temps à ses sollicitations, et qui n'y consentit enfin, qu'à condition qu'il seroit accompagné de quatre soldats pour le défendre. Cela déplaisoit beaucoup au curé d'Ormoÿ, il sentoit bien que cet appareil militaire n'étoit pas le moyen de gagner la confiance d'Etienne; mais enfin il fallut y consentir, parce que le président exigeoit absolument cette condition. Il restoit un autre embarras, c'étoit de trouver quatre soldats qui voulussent l'accompagner dans la chambre d'Etienne. Le curé d'Ormoÿ s'adressa inutilement à plusieurs; ils lui répondirent qu'ils n'étoient point obligés à s'exposer avec lui ; que ce furieux pourroit leur casser la tête, et que c'étoit bien assez de risquer leur vie

retentis-
 açoit de
 homme
 onc n'o-
 voit être
 étoit un
 archers
 s quand
 conduire
 s que fit
 de voir
 ncierge,
 e mort :
 and vous
 al, pour
 résident,
 ions, et
 on qu'il
 pour le
 au curé
 reil mi-
 la con-
 consen-
 absolu-
 tre em-
 dats qui
 chambre
 sa inuti-
 nt qu'ils
 vec lui ;
 a tête, et
 leur vie

quand on iroit le chercher pour le mener à la mort. Le curé d'Ormoy employa en vain toutes sortes de sollicitations ; il leur offrit de l'argent, mais tout fut inutile ; il passa ainsi la journée à faire de vaines démarches qui ne réussirent point, et se retira le soir pénétré de la plus vive douleur. Il ne put fermer l'œil de toute la nuit ; tant il étoit affecté ! Le lendemain il se leva de bon matin, et alla offrir le saint sacrifice de la messe pour Etienne ; il conjura le Seigneur, avec une grande abondance de larmes, d'avoir pitié de ce malheureux ; il resta long-temps en prières après la messe, et sortit de l'église avec la résolution de faire un nouvel effort. Il retourna donc chez le président qu'il trouva mieux disposé en sa faveur ; car ce magistrat s'étoit informé si ce curé, qui avoit tant de zèle pour Etienne, étoit un de ses parens ou de ses amis. Il apprit qu'au contraire Etienne lui avoit toujours fait beaucoup de mal ; que plusieurs fois il avoit répandu sur son compte les calomnies les plus atroces, et qu'en un mot c'étoit un ennemi déclaré du curé. On ne sauroit dire combien le président fut touché de voir tant de charité dans le curé d'Ormoy. Aussitôt donc que le curé y fut revenu le lendemain, il vint au-devant de lui, l'embrassa et lui dit : *vous êtes un digne ecclésiastique et j'admire votre charité.* Le curé lui raconta alors qu'il n'avoit pu trouver aucun soldat pour l'accompagner, et lui demanda au nom de Dieu de vouloir bien consentir à le laisser entrer dans la chambre où

étoit Etienne. Le président fut vivement ému; la pâleur répandue sur le visage du curé, ses yeux baignés de larmes, sa voix entrecoupée de sanglots l'attendrèrent tellement qu'il ne put s'empêcher de pleurer. *Généreux prêtre, lui dit-il, je ne puis rien vous refuser; allez, et que Dieu, qui vous inspire tant de charité, daigne vous préserver de la mort à laquelle vous vous exposez avec tant de courage.* En disant ces mots il signa l'ordre d'introduire le curé dans la chambre d'Etienne.

Le curé se rendit aussitôt à la prison, il présente son ordre au concierge qui, tout étonné, voulut lui faire encore quelques représentations sur le péril auquel il s'exposoit; mais voyant que tout ce qu'il pouvoit dire étoit inutile, il se détermina, quoiqu'avec peine, à le conduire dans la chambre où étoit Etienne. A mesure qu'ils approchoient de cette chambre, ils entendoient plus distinctement les cris ou plutôt les hurlemens affreux de ce malheureux; mais au moment ou arrivés à la porte de la chambre, ils voulurent ouvrir les verroux, Etienne leur cria d'une voix terrible : *j'ai une pierre à la main, je casserai la tête au premier qui entrera.* Le concierge fit encore de nouvelles difficultés pour ouvrir au curé; mais voyant qu'il étoit bien décidé, il ouvre enfin cette porte, ayant bien soin de le laisser entrer tout seul. Aussitôt qu'Etienne l'aperçoit dans sa chambre, il lui lance, d'un bras vigoureux, la pierre qu'il tenoit à la main. Heureusement le curé esquiva le coup,

et la p
peau
tant p
se me
d'avo
conno
prier
bile, n
fite d
tendr
pouv
car il
ne p
où i
coul
plus
Alo
suis
il le
vou
por
lut
les
fai
vou
da
vou
Al
qu
do
ay
di
co

ent ému;
curé, ses
recoupée
qu'il ne
x prêtre,
allez, et
rité, dai-
vous vous
ces mots
dans la

prison, il
qui, tout
lques ré-
exposoit;
voit dire
oiqu'avec
e où étoit
noient de
s distinc-
ns affreux
t ou arri-
urent ou-
l'une voix
casserai la
rge fit en-
ouvrir au
décidé, il
soin de le
u'Etienne
ace, d'un
noit à la
a le coup,

et la pierre donna dans le sommet de son cha-
peau qu'elle abattit. Etienne se baisse à l'ins-
tant pour ramasser une autre pierre; le curé
se met à genoux et prie Dieu à haute voix
d'avoir pitié de cet infortuné. Etienne, qui re-
connoît la voix de son curé, et qui l'entend
prier pour lui, demeure un moment immo-
bile, ne sachant à quoi se décider. Le curé pro-
fite de cet instant, il court à lui, l'embrasse
tendrement, le serre contre son cœur, sans
pouvoir cependant lui dire une seule parole;
car il étoit tellement ému de compassion, qu'il
ne pouvoit que pleurer sur le sort malheureux
où il le voyoit réduit; mais ses larmes, qui
couloient sur les joues d'Etienne, en disoient
plus que n'en auroient dit toutes les paroles.
Alors Etienne se mit aussi à pleurer, et en-
suite, avec une voix entrecoupée de sanglots,
il le pria de lui pardonner le mal qu'il avoit
voulu lui faire. *Ne parlons pas de cela, lui ré-*
pondit le curé, il s'agit, en ce moment, du sa-
lut de votre ame; je suis venu pour vous apporter
les secours de la religion, c'est elle seule qui peut
faire votre consolation dans le triste état où vous
vous trouvez. N'êtes-vous pas assez malheureux
dans cette vie ! Pourquoi voudriez-vous encore
vous rendre malheureux pendant toute l'éternité?
Ah ! lui dit Etienne, pourrai-je encore espérer
que Dieu me fera miséricorde ? -- Oui, sans
doute, lui répondit le Curé, pourvu que vous
ayez un véritable repentir de vos péchés. -- Mais,
dit Etienne, il ne me reste pas le temps de me
confesser et de me préparer à la mort. -- Soyez

tranquille, lui dit le curé, je viendrai bien à bout de vous obtenir un délai.

Le concierge qui entra dans ce moment, interrompit leur conversation. Depuis qu'on n'entendait plus dans la prison les cris d'Etienne, chacun se demandoit quelle étoit la cause de ce changement, et le concierge n'avoit pu résister plus long-temps à la curiosité de venir voir ce qu'il en étoit. S'il fut surpris de voir Etienne bien tranquille, il fut encore plus étonné quand Etienne, se jetant à ses pieds, lui demanda pardon du scandale qu'il avoit donné, et le conjura avec larmes de lui obtenir le temps nécessaire pour faire une bonne confession. *Ce que vous me demandez, répondit le concierge, est une chose bien difficile, car une grande foule de peuple est déjà assemblée pour assister à votre exécution; mais je vais parler à ceux qui ont l'autorité de faire ce changement, je les solliciterai si vivement qu'ils ne me refuseront point, et je ne tarderai pas à vous apporter la réponse.* Effectivement le concierge rentra peu de temps après, apportant un ordre qui différoit de deux jours la mort d'Etienne.

Etienne devenu tranquille, commença à faire de sérieuses réflexions sur sa conduite passée. Ce fut alors que se représentant vivement tant de péchés dont sa vie avoit été pleine, il fut saisi d'horreur. Il se reprochoit surtout d'avoir si fort travaillé à détourner Louise de la piété qu'elle avoit fait paroître dans ses premières années; et il ne pouvoit

soutenir
Dieu p
ie, disoi
cette gra
pouvois
suis fâché
donnés !
malheur
quand
Oh ! qu
un moy
ble ma
moins
il réslé
dit à E
lui écri
d'impr
emploi
exame
ver den
joie c
charg
avoit
Loui
Ce
beau
yager
dans
le cu
avoi
son,
d'en
tout

à Dieu pour la donner au démon. *Que ferai-je, disoit-il au curé, que ferai-je pour réparer cette grande faute que j'ai commise ? Ah ! si je pouvois du moins lui faire comprendre combien je suis fâché des pernicious conseils que je lui ai donnés ! Si je pouvois lui dire combien on est malheureux et pour ce monde et pour l'autre, quand on méprise les commandemens de Dieu ! Oh ! que vous m'rendriez service, si vous trouviez un moyen de me décharger de ce poids qui accable ma conscience !* Le curé ne désiroit pas moins qu'Etienne la conversion de Louise : il réfléchit pendant quelque temps et enfin il dit à Etienne : *Je crois que vous feriez bien de lui écrire une lettre ; et afin qu'elle lui fasse plus d'impression , j'irai moi-même la lui porter ; vous emploierez le temps de mon absence à faire votre examen de conscience, et je reviendrai vous trouver demain de bon matin.* Etienne accepta avec joie cette proposition, et pria le curé de se charger aussi d'une lettre pour Gabrielle qui avoit encore plus besoin de conversion que Louise.

Cependant les habitans d'Ormoy avoient beaucoup d'inquiétudes sur leur curé. Un voyageur qui revenoit d'Etampes leur raconta dans quelle fureur se trouvoit Etienne lorsque le curé avoit voulu l'aller voir, le refus qu'on avoit fait au curé de l'introduire dans la prison, et qu'il avoit enfin obtenu la permission d'entrer dans la chambre d'Etienne. C'étoit tout ce qu'on en savoit à Etampes dans le

moment où le voyageur avoit quitté cette ville. Cette nouvelle se répandit bientôt dans tout le village d'Ormoÿ ; tout le monde en fut alarmé ; chacun faisoit ses conjectures. Quelques-uns disoient qu'Etienne avoit tué le curé d'autres qu'il l'avoit mortellement blessé. Louise, plus inquiète que toutes les autres , se retira seule dans sa chambre. Là elle se livra à toute l'amertume de sa douleur : plongée dans la plus noire mélancolie, elle ne faisoit que pleurer lorsque tout d'un coup elle entend ouvrir sa porte ; c'étoit le curé qui lui apportoit la lettre d'Etienne. On peut penser combien elle fut émue alors. Le récit qu'on lui avoit fait du généreux courage que le curé avoit montré dans l'affaire d'Etienne, avoit joint un sentiment de vénération à l'estime qu'elle n'avoit jamais cessé d'avoir pour ses vertus : le bonheur de le trouver encore plein de vie dans un moment où elle craignoit avec tant de raison pour ses jours , l'empressement de savoir s'il avoit réussi dans ses efforts auprès d'Etienne : tous ces sentimens partageoient son cœur au point qu'elle demeura surprise, interdite, immobile sans pouvoir dire un seul mot.

Le curé l'ayant fait asseoir , l'invita à témoigner au bon Dieu sa reconnoissance pour les grâces qu'il venoit de faire à Etienne. Il lui fit le récit de sa conversion , et insista d'une manière particulière sur la douleur qu'il avoit d'avoir contribué à détourner Louise de la piété. Il lui fit ensuite une touchante exhor-

ation po
me avoit
mettant l
comman
viendroi
savoir la
de Loui
et à Cat
recomm
xions de
qu'au l
elle-mé
Le c
il ne tr
avoit tr
beauco
sieurs
frère, n
les exh
être to
donno
Il n
hortat
vivem
qu'ell
rappo
«
« j'a
« tes
« jug
« M
« M
« en

cette ville, et pour l'engager à revenir à Dieu comme il avoit fait Etienne, et la quitta en lui remettant la lettre qu'il avoit apportée; il lui recommanda de la lire avec soin, et lui dit qu'il viendrait le lendemain à la pointe du jour en savoir la réponse. En sortant de la chambre de Louise, le curé alla raconter à Mathurin et à Catherine ce qui s'étoit passé, et il leur recommanda de ne point troubler les réflexions de leur fille, et de la laisser seule jusqu'au lendemain, à moins quelle ne sortit elle-même de sa chambre.

Le curé alla ensuite chez Gabriëlle; mais il ne trouva pas les mêmes dispositions qu'il avoit trouvées dans Louise. Gabriëlle lui fit beaucoup de complimens, le remercia plusieurs fois des soins qu'il prenoit pour son frère, mais elle ne reçut qu'avec indifférence les exhortations que lui fit le curé, et lut sans être touchée les bons avis que son frère lui donnoit dans sa lettre.

Il n'en fut pas de même de Louise; les exhortations de son véritable pasteur l'avoient vivement frappée. Ce fut dans ses sentimens qu'elle lut la lettre d'Etienne que nous allons rapporter ici.

« Dans deux jours je ne vivrai plus, et
 « j'aurai rendu compte à mon Dieu de toutes mes actions, En pensant à son terrible
 « jugement; il n'y a que la confiance en la
 « Miséricorde divine qui puisse me rassurer.
 « Mes crimes sont innombrables; mais il n'y
 « en a aucun qui pèse plus douloureusement

« sur ma conscience, que celui d'avoir fait tant
 « d'efforts pour vous détourner de la bonne
 « voie dans laquelle vous aviez marché
 « pendant long-temps. Hélas ! je n'ai que
 « trop réussi, et c'est ce qui me cause une
 « douleur si amère. Je vous en conjure donc,
 « revenez au bon Dieu de tout votre cœur ;
 « donnez-moi avant ma mort cette consola-
 « tion, la plus grande que je puisse avoir.
 « Oh ! si vous saviez combien j'éprouve par
 « mon expérience que le bonheur même sur
 « la terre ne peut se trouver qu'en servant
 « Dieu ; mais vous ne l'ignorez pas ; rappe-
 « lez-vous les premières années de votre vie,
 « vous verrez combien alors vous étiez plus
 « heureuse ; au lieu quand quittant le service
 « de Dieu , vous avez perdu la paix de l'âme,
 « vous vous êtes attirée bien des malheurs en
 « ce monde. Mais, que dis-je ? Pourquoi
 « parler de ce monde ? L'éternité où je vais
 « bientôt entrer, un bonheur ou un malheur
 « éternel, quelle folie, de ne pas y penser ! »
 Telle étoit la lettre d'Etienne. Louise la lut
 et relut plusieurs fois. Elle passa la nuit, agi-
 tée de différens sentimens qui se succédoient
 dans son âme. Quelquefois elle se promenoit
 à grand pas dans sa chambre ; et en repassant
 toute sa conduite depuis qu'elle avoit eu le
 malheur de suivre de mauvais conseils, elle
 s'écrioit en gémissant : *mes péchés ont surpassé*
le nombre des cheveux de ma tête. Elle se rappeloit
 toute l'amitié que lui avoit témoigné
 Geneviève, toute la tendresse de Catherine et

de Mat
 tant de
 d'attach
 crainte
 de la j
 vive in
 de péc
 tendre
 aux pi
 chambr
 infinie
 cheur
 pardo
 précie
 mes.
 Vierg
 corde
 proté
 ces a
 De
 Loui
 ses p
 chag
 les t
 rine
 nevi
 avoi
 atten
 sort
 leur
 qu'a
 sort
 jeta

de Mathurin ; elle s'écrioit : *ingrate, j'ai donné tant de chagrin à ceux qui me témoignent tant d'attachement !* Ensuite réfléchissant avec crainte sur tout ce qu'elle savoit des rigueurs de la justice de Dieu , elle se livroit à la plus vive inquiétude ; il lui sembloit qu'après tant de péchés il n'y avoit plus de miséricorde à attendre pour elle. Alors allant se prosterner aux pieds d'un crucifix qu'elle avoit dans sa chambre, elle repassoit dans son cœur la bonté infinie que J. C. avoit témoignée pour les pécheurs ; elle lui demandoit mille et mille fois pardon ; elle mettoit sa confiance dans le sang précieux qu'il a versé pour le salut des hommes. Elle invoquoit à grands cris la sainte Vierge ; elle conjuroit cette Mère de miséricorde qui est le refuge des pécheurs d'être sa protectrice et son appui. La nuit se passa dans ces agitations.

Dès que le jour commença à paroître, Louise sortit pour aller se jeter aux genoux de ses père et mère et leur demander pardon des chagrins qu'elle leur avoit causés ; elle croyoit les trouver encore couchés ; mais ni Catherine ni Mathurin n'avoient pris de repos. Geneviève étoit venue les joindre, et tous trois avoient passé la nuit à prier pour Louise. Ils attendoient avec inquiétude le moment où elle sortiroit de sa chambre ; car , selon l'avis que leur avoit donné le curé, ils avoient voulu jusqu'alors la laisser seule. Dès que Louise au sortir de sa chambre les eut aperçu , elle se jeta à leurs pieds en leur demandant pardon :

elle fit la même chose à l'égard de Geneviève. Tous les trois l'embrassèrent et s'efforcèrent de la relever ; mais elle voulut rester à genoux, disant que c'étoit la seule place qui convenoit à une pécheresse comme elle. Le curé entra dans ce moment, et à la vue d'un spectacle si attendrissant, il ne put retenir ses larmes. Louise le pria aussi de vouloir bien lui pardonner le mépris qu'elle avoit fait si souvent de ses leçons et le scandale qu'elle avoit donné dans la paroisse; elle le pria de l'aider de ses charitables conseils, lui promettant d'en faire la règle de sa conduite, et lui dit qu'elle alloit se préparer à lui faire une confession générale dès qu'il seroit revenu d'Etampes. Le curé invita alors Catherine, son mari et Geneviève à se mettre tous à genoux pour remercier Dieu avec lui de la conversion de Louise : et après lui avoir donné quelques avis paternels, il monta à cheval pour retourner à Etampes.

La joie d'Etienne fut grande quand il apprit la conversion de Louise. Après avoir satisfait sa conscience sur cet article, il fit plus aisément sa confession générale. Le curé resta auprès de lui non-seulement pendant toute la journée, mais encore pendant toute la nuit. Le lendemain il l'accompagna jusqu'à l'échafaud. Etienne, sur le point de mourir, après avoir reçu la bénédiction du curé, se tourna vers le peuple, raconta en peu de mots l'histoire de sa conversion, et finit en disant :
Je m'estime heureux de souffrir le dernier sup-

*plice e
à rem
m'a f
vos en
c'est
crime*

*Te
tienn
assist
ment
lenne
jet un
sible
se. L
et il r
dans
mettr*

*Cond
fret*

IL
*reno
patre
par
sont
A
pou
port
il fa*

plice en punition de mes péchés ; je vous en engage à remercier le bon Dieu pour moi de la grâce qu'il m'a faite de revenir à lui ; recommandez bien à vos enfans de pratiquer les devoirs de la religion ; c'est pour les avoir oubliés que j'ai commis le crime qui me conduit à l'échafaud.

Telles furent les dernières paroles d'Etienne. Le curé ne se retira qu'après l'avoir assisté jusqu'à la mort ; il revint promptement à Ormoy, où il célébra un service solennel pour l'âme d'Etienne. Il fit sur cet objet une instruction pathétique, qui toucha sensiblement la plupart des habitans de la paroisse. Les danses cessèrent presque entièrement ; et il n'y eut plus que quelques filles opiniâtres dans leur légèreté, qui continuèrent à se permettre ce dangereux divertissement.

CHAPITRE V.

Conduite de Louise après sa conversion..... Mort affreuse de Gabrielle...Mariage de Louise.

LIL n'est pas nécessaire de dire que Louise renonça pour toujours aux danses, aux fêtes patronales et aux veillées, elle savoit trop bien, par son expérience, combien ces assemblées sont funestes aux jeunes personnes.

Autant qu'elle avoit eu jusqu'alors d'amour pour la parure, autant elle mit de soin à ne porter plus que des habillemens très-simples ; il fallut même que ses parens s'opposassent à

Louise avoit depuis sa conversion abandonné pleinement Gabrielle, pour ne plus voir que Geneviève. Gabrielle voyant que Louise la fuyoit, attribuoit cette indifférence à un mépris qu'elle avoit trop bien mérité, et craignant d'ailleurs que Louise ne divulgât les mauvais conseils qu'elle lui avoit donnés, elle voulut en quelque sorte la prévenir et la deshonorer au point que son témoignage pût à l'avenir n'être d'aucun poids. Déjà elle tenoit sur le compte de son ancienne amie les propos les plus offensans ; mais ce fut un dimanche, au sortir de la messe, qu'elle fit éclater toute sa fureur ; elle y étoit allée ce jour-là, parce qu'elle étoit bien sûre d'y trouver Louise ; elle la rencontre en effet à la porte, et la prie d'un air assez doux de passer chez elle ; *j'ai des choses importantes à vous communiquer*, lui dit-elle. Louise s'excuse d'un ton très-modeste, mais un peu froid ; elle lui dit qu'elle est bien fâchée de ne pouvoir se rendre à son invitation. Gabrielle qui se croit méprisée, ne se possède plus ; et en présence de tous les habitans du village que la curiosité retenoit à la porte, « il te sied bien, » lui dit-elle, « de faire la « difficile avec moi. Crois-tu que tes belles « paroles m'en imposent, infâmes que tu es ? « comment oses-tu seulement regarder en « face la sœur d'Etienne ? Va-t-en, misérable hypocrite, va-t-en chercher d'autres dupes que Gabrielle, je sais ce que tu es et ce que tu vaudras. Ah ! que tu as bien raison de te cacher, monstre que tu es ! Toute ta dé-

« votion prétendue ne fera jamais oublier que
 « c'est toi qui es cause de la mort de mon
 « frère; si je voyois ici tes parens, je les pré-
 « viendrois que tu es une voleuse, et que de-
 « puis long-temps tu leur dérobes tout ce que
 « tu peux leur attrapper. » Louise ne répon-
 dit pas un seul mot. Gabrielle, que le si-
 lence rendoit encore plus furieuse, vouloit se
 jeter sur Louise; mais on la retint, et Louise
 sans s'émouvoir, mais les larmes aux yeux,
 répondit au milieu de deux cents personnes
 qui l'environnoient: « Je ne crois pas avoir mé-
 « rité le titre d'infâme, puisque le bon Dieu
 « m'a fait la grâce de ne point tomber dans
 « les derniers désordres; je ne crois pas mé-
 « riter non plus celui d'hypocrite, car c'est
 « bien sincèrement et de tout mon cœur que
 « je veux mener une vie nouvelle; mais j'a-
 « voue que depuis six mois, j'ai mal édifié la
 « paroisse par mon goût pour la parure, par
 « ma légèreté et par ma dissipation. Si je ne
 « m'étois pas laissée entraîner à la danse, le
 « malheur arrivé à Etienne n'auroit pas eu
 « lieu. J'avoue aussi que j'ai eu des torts en-
 « vers mes parens, mais je leur en ai fait l'a-
 « veu, et j'espère tout réparer par mon re-
 « pentir; j'ai mis ma confiance en Dieu, et il
 « ne m'abandonnera jamais, j'en suis sûre. »
 Des paroles si édifiantes couvrirent Ga-
 brielle de confusion bien plus que ne l'auroient
 pu faire les injures les plus atroces; elle fut
 obligée de s'enfuir pour se dérober aux repro-
 ches que lui faisoient tous les assistans, qui

étoient
 ter de
 avoit c
 Genev
 tume,
 Qu'av
 Louis
 entou
 rien,
 en es
 coulo
 brielle
 pas se
 yez q
 mots
 retira
 A
 trère
 enfan
 ce pa
 tiez l
 c'est
 conv
 mon
 l'on
 espèc
 la ve
 d'en
 elle
 cela
 heur
 l'am
 mau

étoient indignés de voir qu'elle eût osé insulter de la sorte une personne dont elle seule avoit causé les fautes. Elle étoit déjà loin quand Geneviève sortit de l'église où, selon sa coutume, elle étoit restée bien après les autres. *Qu'avez-vous donc, ma bonne amie,* dit-elle à Louise qu'elle aperçut toute tremblante et entourrée d'une foule de monde? -- *Ce n'est rien, chère Geneviève,* lui répondit Louise tout en essuyant de la main quelque larme qui couloient encore, *on m'a un peu humiliée. Gabrielle m'a fait de justes reproches, je ne les ai pas supportés avec assez de résignation; vous voyez que je n'y ai été que trop sensible; et à ces mots, prenant par le bras Geneviève, elle se retira chez elle,*

A vingt pas delà, les deux amies rencontrèrent un bon vieillard qui dit à Louise : *Mon enfant, cette fille qui vient de vous insulter, n'est-ce pas la même que depuis six mois vous fréquentez beaucoup? je crois bien ne pas me tromper; c'est elle qui étoit si souvent avec vous.* Louise en convint, et le bon vieillard ajouta : *Ecoutez, mon enfant, l'avis que je vais vous donner. Si l'on veut choisir pour amies des étourdies de cette espèce, on ne tarde pas à s'en repentir, Non sans la verté, point de véritable amitié. Vous venez d'en faire l'expérience. La leçon étoit un peu dure; elle n'en sera que plus utile. Souvenez-vous de cela toute votre vie. Du reste, c'est un grand bonheur pour vous d'avoir rompu avec cette fille, dont l'amitié vous auroit déshonorée. Elle fera une mauvaise fin, j'en suis persuadé, et je crois que*

cela ne tardera pas. Ces étourdies ne vont pas loin. J'en ai vu tant d'exemples !

Le vieillard avoit bien raison; et la mort affreuse de Gabrielle, qui arriva dans la même année ne justifia que trop la vérité de ses paroles. Huit mois s'étoient à peine écoulés, depuis la conversion de Louise, lorsque Gabrielle acheva de perdre entièrement sa réputation. Nous avons déjà vu plus haut avec quelle familiarité elle se permettoit d'embrasser Hippolyte. Ses liaisons avec ce jeune homme devinrent de jour en jour plus suspectes. Quand elle alloit aux veillées (et elle y alloit souvent), c'étoit toujours lui qui l'accompagnoit. Souvent elle ne rentroit chez ses parens qu'au milieu de la nuit.... En un mot, elle fit tant d'imprudences, tant d'étourderies, qu'elle devint la fable du village, et les filles mêmes qui étoient les plus étourdies ne voulurent plus la souffrir dans leur compagnie.

Alors elle s'imagina que si elle épousoit Hippolyte, cela rétablirait un peu sa réputation. Elle avoit une mère dont elle étoit chérie, et qui se chargea d'arranger le mariage. On savoit que Simon père d'Hippolyte ne s'en soucioit pas; mais la mère de Gabrielle représenta à ce vieillard qu'il devoit s'attribuer à lui-même les suites funestes de cette liaison, puisqu'il l'avoit fomentée par les familiarités qu'il avoit permises dans les veillées; et qu'ainsi il ne devoit pas s'opposer à l'unique moyen de réparer un peu le mal dont il étoit la cause. Simon ne répondit qu'en

maud
sance
dans l
pas in
et par
pour
fit de
son c

On
de G
les o
qu'il
sa su
« su
« su
«
« tr
« fe
« pr
« G
« fa
« v
« h
« j
« fa
« l
« v
« s
por
« c
lyte
« a
•

maudissant les veillées et la fatale complaisance qu'il avoit eue pour ces jeunes gens : dans le fond du cœur , il auroit bien voulu ne pas introduire dans sa maison une étourdie , et par conséquent ne pas accepter Gabrielle pour sa belle-fille ; mais la mère de Gabrielle fit des instances si vives , qu'à la fin il donna son consentement.

On fait donc appeler Hippolyte : la mère de Gabrielle lui annonce qu'elle a levé tous les obstacles qui s'opposent à son bonheur : qu'il va devenir le mari de sa fille. Quelle fut sa surprise lorsqu'Hippolyte répondit : « Je suis un étourdi , j'en conviens ; mais je ne suis pas un imbécille ; quand je ne cherche qu'à passer le temps , je trouve votre fille très-aimable ; mais quand je chercherai une femme , je veux qu'elle soit économe pour prendre soin des biens de la maison , et Gabrielle ne songeroit qu'à s'amuser , elle feroit de folles dépenses pour sa parure ; je veux une femme douce et docile , et Gabrielle veut qu'on suive tous ses caprices ; je veux une femme qui inspire à ses enfans l'amour de la vertu ; et Gabrielle , que leur apprendroit-elle ? Je n'en dis pas davantage , quoique j'eusse bien d'autres choses à dire. - Vous êtes un mauvais sujet , lui répondit la mère de Gabrielle en colère. - « En ce cas , » repliqua tranquillement Hippolyte , « appelez aussi mauvais sujets tous les autres jeunes gens : car si vous en exceptez un ou deux qui se laissent aveugler par une

« folle passion, et qui s'en repentent bientôt
 « après, tous les autres pensent comme moi.
 « Nous en parlons souvent ensemble, et nous
 « nous moquons de ces filles qui croient par
 « leur parure et par leurs badinages peu dé-
 « cens trouver plus aisément un mari. Com-
 « ment ne voient-elles pas que les jeunes gens
 « même les plus libertins cherchent à avoir
 « pour épouse une fille vertueuse ? Pourquoi
 « donc, » lui répliqua la mère de Gabrielle,
 « lui avez-vous promis de l'épouser ? — J'a-
 « voue que j'ai eu tort, » reprit Hippolyte,
 « mais Gabrielle ne sait-elle pas qu'on ne
 « doit pas compter sur ces sortes de promes-
 « ses ? A vous dire vrai, j'ai bien eu quelque-
 « fois certaine envie de l'épouser, mais dès
 « que j'ai eu le temps de réfléchir, je suis bien
 « revenu de mon illusion. Après tout, j'aime
 « mieux manquer à ma parole que de me
 « rendre malheureux pour toute ma vie en
 « épousant une personne qui ne me convient
 « pas : et je ne connois aucun jeune homme
 « qui ne soit disposé à en faire autant dans
 « une semblable occasion. » En achevant ces
 mots, il tourna le pied, et se retira.

Quand Gabrielle eut appris le mépris
 qu'Hippolyte avoit témoigné pour elle, et tous
 les propos qu'il avoit tenu, elle éprouva une
 si violente palpitation de cœur qu'elle fut quel-
 ques heures sans pouvoir parler et presque
 sans pouvoir respirer. Sa mère la transporta
 sur son lit et essaya de la consoler par ses ca-
 resses, mais inutilement. Gabrielle avoit tou-

jour
 toit
 poie
 grin
 lent
 du t
 Gab
 sola
 Gab
 les
 phe
 cure
 reli
 rent
 past
 succ
 lanc
 elle
 sesp
 grin
 pré
 dre
 bra
 s'ap
 et d
 sou
 qua
 cou
 dub
 Un
 en
 et n
 tou

jours devant les yeux l'opprobre dont elle s'é-
 toit couverte; elle ne pouvoit supporter le
 poids de la honte qui l'accabloit. Ainsi le cha-
 grin qui la consumoit rendit sa maladie si vio-
 lente, qu'en peu de jours elle fut aux portes
 du tombeau. Sitôt que Louise eut appris que
 Gabrielle étoit malade, privée de toute con-
 solation, elle courut lui offrir ses secours; mais
 Gabrielle avoit le cœur aigri, elle ne vit dans
 les offres de service de Louise qu'un triom-
 phe insultant; elle les refusa avec dédain. Le
 curé étant allé la voir, et voulant lui parler de
 religion, en reçut pour toute réponse un tor-
 rent d'injures. Deux ou trois fois ce charitable
 pasteur renouvela ses visites avec aussi peu de
 succès. Cependant les noirs accès de sa mé-
 lancolie devenant tous les jours plus violens,
 elle se livra à tous les excès de la rage et du dé-
 sespoir. Elle pousoit des cris pitoyables,
 grinçoit des dents, brisoit tout ce qu'on lui
 présentoit; et sa fureur alloit jusqu'à se mor-
 dre les poings et se déchirer elle-même les
 bras. Sa mère, sa tendre mère ne pouvoit plus
 s'approcher d'elle sans être accablée d'injures
 et de malédictions. *Maudite mère, s'écrioit-elle*
souvent, pourquoi ne me punissiez-vous pas
quand je faisais le mal? Pourquoi me laissiez-
vous suivre mes mauvais penchans? C'est votre in-
dulgence qui est la cause de tous mes désordres.
 Un jour elle lui dit: *Vous êtes cause que j'irai*
en enfer; mais j'espère que vous y viendrez aussi,
et ma consolation sera de vous déchirer pendant
toute l'éternité.

Si on lui disoit qu'il falloit espérer en la miséricorde de Dieu et se confesser, elle ne répondoit que par des blasphèmes. Le curé averti qu'elle touchoit à sa fin, voulut faire un dernier effort. Il la trouva dans un état affreux; ses lèvres étoient noirs, l'écume sortoit de sa bouche, elle grinçoit des dents avec un bruit effrayant; on auroit dit qu'elle éprouvoit déjà les tourmens des damnés. Quand le curé lui présenta le Crucifix, ses mouvemens convulsifs augmentèrent, et en prononçant de nouveaux blasphèmes, elle fait un effort pour prendre le Crucifix et le jeter contre le visage du curé. Sa tête qu'elle avoit soulevée avec peine retombe sur son lit, et elle expire en faisant des contorsions affreuses.

Cette mort répandit la terreur dans tous les environs. Tous ceux qui furent informés des tristes circonstances dont elle avoit été accompagnée, frémirent à la vue des jugemens de Dieu sur cette infortunée; mais personne n'y fut plus sensible que Louise; elle ne se rappelloit jamais sans frissonner l'amitié qu'elle avoit eue pour Gabrielle; elle sentit plus vivement, qu'elle n'avoit encore fait, la grandeur de la grâce que Dieu lui avoit accordée en la préservant de l'abîme où la liaison de cette dangereuse amie l'auroit tôt ou tard plongée.

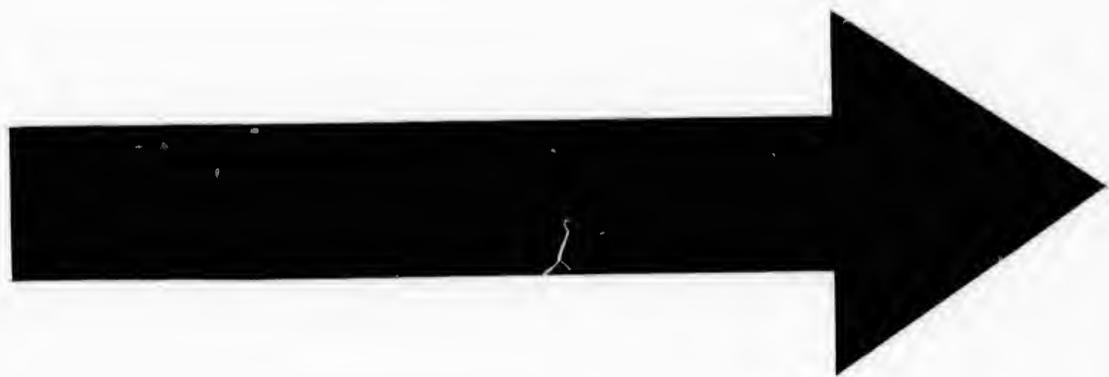
Pendant les six années qui s'écoulèrent depuis la conversion de Louise jusqu'à son mariage, la mort de Gabrielle fut le seul événement sur lequel elle eut à verser des larmes.

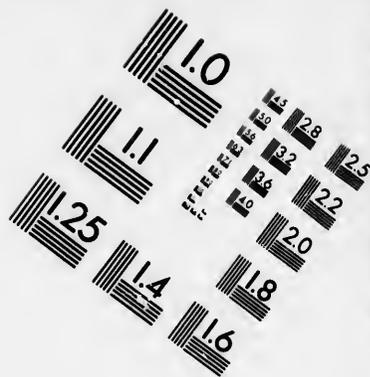
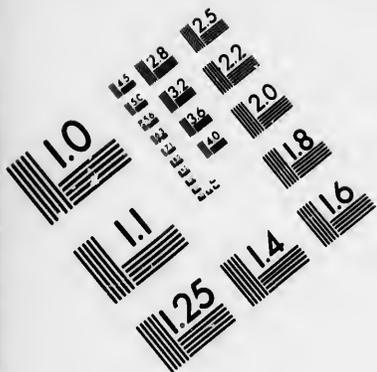
Elle co
lité, a
soins
comp
mitié
sa pié
heur.
cité d
Dieu
doit t
enve
chés
trés
à G
se t
que

L
ans
séri
et l
cess
Ma
pou
avo
il n
à l
épo
pu
jan
dés
cep
ver
an

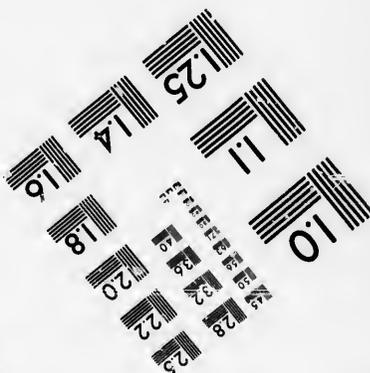
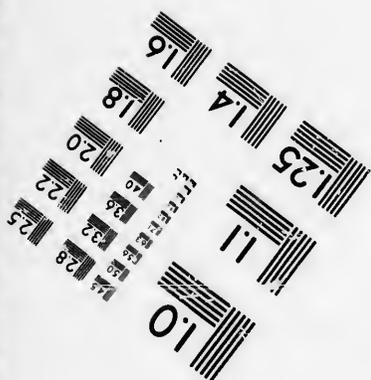
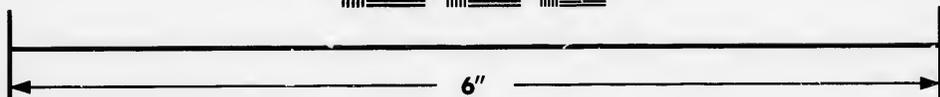
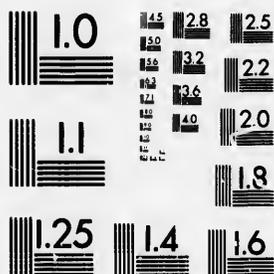
Elle couloit ses jours dans une douce tranquillité, aimant ses parens et mettant tous ses soins à faire leur volonté. Elle goûtoit dans la compagnie de Geneviève les douceurs de l'amitié; elle alloit souvent au pied des autels où sa piété lui faisoit trouver la joie et le bonheur. Louise s'étonnoit elle-même de la félicité dont elle jouissoit. Elle reconnoissoit que Dieu ménageoit sa foiblesse, et elle s'attendoit toujours qu'un temps viendrait où il lui enverroit de pesantes croix pour punir ses péchés, et lui fournir l'occasion d'acquérir un trésor de mérites. Elle en parloit quelquefois à Geneviève; et cette tendre amie l'animoit à se tenir toujours prête à soutenir les peines que Dieu pourroit lui envoyer dans la suite.

Louise étoit parvenue à l'âge de vingt-trois ans, quand Mathurin et Catherine pensèrent sérieusement à la marier. Ils se faisoient vieux, et le secours d'un gendre leur étoit devenu nécessaire pour leur aider à cultiver leur bien. Mais il n'étoit pas aisé de trouver un époux pour Louise, car avant les fautes que nous avons racontées dans les chapitres précédents, il n'y avoit pas de jeune homme à deux lieues à la ronde qui ne désirât de l'avoir pour épouse, mais il n'en étoit plus de même depuis ses étourderies. Et bien que Louise n'eut jamais donné dans ces grands scandales qui déshonorent entièrement une fille, elle avoit cependant fait beaucoup parler d'elle; sa conversion et la sagesse de sa conduite depuis six ans, n'avoient pas suffi pour réparer aux yeux





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10

des hommes le tort qu'elle avoit fait à sa réputation. On sait assez qu'il est des choses que les hommes ne pardonnent point, et que les plus légères imprudences ont des conséquences funestes pour toute la vie. Mathurin se vit donc obligé de porter ses vues sur un pauvre jardinier nommé Antoine, qui s'entendoit fort bien à cultiver la terre. Antoine apprit bientôt avec la joie la plus vive qu'il ne lui seroit pas impossible d'épouser la fille d'un propriétaire. Il va trouver Mathurin, lui dit qu'il se tient trop heureux d'accepter l'offre qu'on lui fait : peu s'en faut qu'il ne lui demande quand sera la noce : tant il craignoit que de nouvelles réflexions n'engageassent Mathurin à changer d'avis.

Il ne passoit plus un seul jour sans aller dans la maison du futur beau-père; et Mathurin n'étoit pas fâché de ces visites si fréquentes, espérant que Louise finiroit peut-être par prendre quelque goût pour lui. Antoine de son côté faisoit tous ses efforts pour plaire à Louise. Elle ne soupçonnoit pas le motif qui l'attiroit si souvent à la maison. Mathurin qui ne vouloit pas en effet que Louise pût s'en douter, trouvoit toujours de nouvelles raisons pour faire venir Antoine. Celui-ci qui d'abord n'avoit songé à Louise que par intérêt, commençoit à s'attacher à elle bien sincèrement. Il la voyoit toujours fidèle à ses exercices de piété et à tous ses autres devoirs; obéissant sans repliquer aux moindres ordres de ses parens; travaillant au-delà de ses for-

ces,
oblig
d'un
nes;
l s o
plai
toug
ne s
rem
gée,
toin
duit
bien
déta
épo

V
cure
lett
bon
frir
non
la C
me
de
lu
lui
glis
la j
éle
tes
soi
pa
Cin

ces, en sorte que son père et sa mère étoient obligés de modérer sans cesse son ardeur, d'une patience inaltérable dans toutes les peines; supportant toujours sans murmure toutes les contradictions, fuyant toutes les parties de plaisir, ne se promenant que les dimanches, toujours avec sa mère ou avec Geneviève, et ne sortant jamais les autres jours que pour remplir les commissions dont elle étoit chargée, ou aller à l'église faire ses prières. Antoine ne pouvoit qu'être touché d'une conduite si édifiante, et il l'eût été sans doute bien davantage, s'il avoit pu connoître plus en détail toutes les vertus de celle qu'il espéroit épouser bientôt.

Voici quelques articles du règlement que le curé lui avoit donné et qu'elle observoit à la lettre. Elle se levoit tous les jours de très-bonne heure. Sa première pensée étoit d'offrir son cœur à Dieu, sa première parole le nom de Jésus, sa première action le signe de la Croix, sitôt qu'elle étoit habillée, elle se mettoit à genoux et faisoit un quart-d'heure de réflexion sur un sujet de piété qu'elle avoit lu la veille dans un excellent livre que le curé lui avoit donné. Elle se rendoit ensuite à l'église pour assister à la sainte Messe. Pendant la journée elle ne passoit pas une heure sans élever son cœur à Dieu par des prières courtes, mais ferventes. Toutes les fois qu'elle passoit devant l'église, elle y entroit si ses occupations le lui permettoient, et elle y restoit cinq ou six minutes. A l'entrée de la nuit elle

y retournoit encore pour assister à la prière que M. le curé faisoit en public, et ensuite si des affaires pressantes ne l'appelloient point ailleurs, elle y demeuroit environ dix minutes pour examiner sa conscience et se rendre compte à elle-même de la manière dont elle avoit passé toute la journée, s'humilier devant le Seigneur des fautes qu'elle avoit à se reprocher, et lui demander la grâce de persévérer constamment dans la pratique de la vertu. Tous les dimanches elle avoit le bonheur d'approcher de la sainte Table : elle partageoit la semaine comme en deux parties, passant à l'église une bonne partie du dimanche et employant le lundi, le mardi et le mercredi à remercier le Seigneur de la communion qu'elle avoit faite, tandis que les trois derniers jours de la semaine elle les employoit à se préparer à la communion suivante.

Plus Antoine estimoit et aimoit Louise, plus il pressoit Mathurin et Catherine de parler enfin à leur fille de ce mariage qu'il désiroit tant. Un jour que Mathurin étoit un peu malade, et que sa chère enfant qui ne quittoit pas le pied de son lit lui prodiguoit toutes sortes de soins : *Mon enfant, lui dit Mathurin, tu vois que je suis vieux et tous les jours mes forces diminuent ; si tu ne te maries pas, que deviendrai-je ? Depuis bien long-temps je cherche un parti qui puisse te convenir ; il ne s'en est point présenté d'autre qu'Antoine qui vient si souvent travailler chez moi ; il t'aime de tout son cœur, il me l'a répété mille et mille fois ; il est pauvre,*

mais
moi
valoi
dans
Loui
prop
jour
ce t
qu'il
une
L
tien
thur
voye
ne m
tière
con
toin
j'en
asse
les
apr
tar
rec
em
rec
avo
por
lui
pie
qu
ma
he

mais ce n'est pas la richesse que tu cherches , ni moi non plus ; il est bon cultivateur , et fera bien valoir nos terres ; pense-y donc , mon enfant ; dans quelques jours tu me rendras réponse. Louise qui ne s'attendoit guère à une telle proposition , demanda à son père dix ou douze jours pour y réfléchir. Mathurin trouva que ce terme étoit un peu long ; mais il jugea qu'il seroit deraisonnable de s'y refuser dans une affaire de si grande importance.

Louise dès le même jour alla trouver Bastien ; et après lui avoir rapporté ce que Mathurin lui avoit dit la veille , elle ajouta : *Vous voyez , mon cher parrain , que jamais vos conseils ne m'ont été plus nécessaires ; je m'abandonne entièrement à vous sur la manière dont je dois me conduire en tout ceci. Je connois très-peu Antoine , quoique je l'aie vu très-souvent : tout ce que j'en puis dire , c'est qu'il m'a paru fort doux et assez pieux ; prenez , je vous prie sur son compte les informations les plus exactes , et dites-moi après cela ce que vous en penserez.* Bastien ne tarda pas à faire avec le plus grand soin les recherches que lui demandoit sa filleule : il y employa plus d'une semaine , et quand il eut reçu de toutes parts les renseignemens dont il avoit besoin , il vint donner à Louise une réponse très-satisfaisante : *Ma très-chère Louise , lui dit-il , si Antoine étoit un libertin ou un impie , tu ne devrais jamais songer à l'épouser. Car que fait une femme qui s'unit à un homme sans mœurs ou sans religion ? Elle s'expose au malheur presque certain de se perdre pour le temps et*

pour l'éternité. Mais je crois qu'Antoine est l'époux que Dieu te destine et qui te convient : tout le monde chante ses louanges ; il est naturellement doux ; ses mœurs sont pures , il a de la religion et de la piété, ainsi j'espère qu'il te rendra heureuse.

Louise alla rendre compte à son confesseur de tout ce qui s'étoit passé. Ce guide éclairé lui conseilla d'accepter le parti qui se présentoit, et elle se détermina à épouser Antoine.

Dès qu'elle eut manifesté cette intention , Mathurin, transporté de joie, embrassa tendrement sa fille et courut annoncer cette nouvelle à Catherine : Antoine ne tarda pas à l'apprendre aussi et fut au comble de ses vœux.

En attendant l'époque fixée pour les noces, Antoine venoit voir Louise plusieurs fois le jour ; mais il ne pouvoit jamais lui parler qu'en présence de Mathurin et de Catherine, Louise ne souffroit pas qu'Antoine restât seul avec elle. Cette conduite faisoit de la peine à Antoine. Un jour il s'en plaignit à une voisine qui lui promit de prendre ses intérêts.

Elle tint parole ; et la première fois qu'elle rencontra Geneviève : *Vraiment, lui dit-elle, votre bonne amie pousse trop loin la délicatesse ; sous prétexte qu'une fille ne doit jamais se trouver seule avec un jeune homme, ne voilà-t-il pas qu'à la veille d'épouser Antoine, elle traite ce pauvre garçon comme un étranger ; une pareille conduite est bien ridicule, et il y a de quoi faire rire à ses dépens tous les gens sensés.*

Chacun son avis, reprit Geneviève ; pour moi

*je vous
me sem
Louise
caution
aux te
plaudi*

*pour é
n'eut*

Qu

jour d

ma ch

tes de

y vien

lui ret

Ma ch

mets a

et je p

Dieu n

abond

tiers a

persua

pable

Tout

dre. I

chans

rance

gna p

naît c

la cor

je vous assure que je ne pense pas comme vous. Il me semble au contraire que plus le mariage de Louise est proche, plus elle doit prendre de précautions. Je suis très-persuadée qu'elle résisteroit aux tentations ; mais je ne puis m'empêcher d'applaudir aux sages mesures que je lui vois prendre pour éviter même l'ombre du danger. La voisine n'eut rien à répondre ; elle n'en parla plus.

Quand tout fut réglé, et qu'on eut fixé le jour de la noce, Louise dit à son amie : *Je sais, ma chère Geneviève, que vous n'aimez pas ces sortes de fêtes ; mais j'espère que pour celle-ci vous y viendrez.* Geneviève aimoit trop Louise pour lui refuser ce petit témoignage de son amitié : *Ma chère amie, lui répondit-elle, je vous promets d'assister à la cérémonie de votre mariage ; et je prierai de tout mon cœur pour que le bon Dieu repande sur vous et sur votre mari ses plus abondantes bénédictions, J'assisterai aussi volontiers au repas de noces, parce que je suis bien persuadée qu'on ne s'y permettra rien qui soit capable de souiller la sainteté des noces chrétiennes.* Tout s'y passa en effet dans le plus grand ordre. Les paroles grossières et équivoques, les chansons impures et les excès de l'intempérance en furent banis. La joie la plus vive régna parmi les convives, mais cette joie qui naît de l'innocence de l'âme, et non celle qui la corrompt.

CHAPITRE VI.

Douceur et patience de Louise dans les peines que lui font éprouver son père et son mari.... Soins qu'elle prend de ses enfans...Funeste accident de Mathurin.

LOUISE étoit bien différente de tant de jeunes insensées qui soupirent après le mariage pour être libre du joug de leurs parens, et ne plus vivre que selon leur caprice : après son mariage elle fut toujours aussi docile et aussi laborieuse qu'auparavant. Elle auroit pu trouver dans ses occupations nouvelles un prétexte pour abandonner quelques-uns de ses exercices de piété; mais au contraire, sentant qu'elle avoit besoin de plus grandes grâces pour bien remplir les devoirs de son état, elle ajouta à ses anciennes pratiques de tous les jours un quart d'heure de bonne lecture. Il étoit bien rare qu'elle n'en trouvât pas le temps. Que ne peut-on pas faire quand on sait mettre à profit tous les momens de la journée, et que l'on veut sincèrement assurer son salut ! Sa ferveur faisoit sans cesse de nouveaux progrès : son union avec Geneviève devenoit aussi toujours plus étroite, elle avoit continuellement de nouveaux conseils à lui demander, et la sagesse de son amie qui avoit été jusque-là sa lumière dans tous ses doutes, devint aussi sa consolation dans toutes ses pei-

nes :
bien

Pe

riage

sorte

hom

thuri

plau

filles.

pouv

avoit

riage

y me

dire,

fêtes

vêpr

affai

fem

qu'e

Lou

de. l

long

men

fiant

prin

Il s'

et s'

me

toit

de s

suac

du t

exa

nes : car bientôt elle en éprouva qui lui furent bien sensibles.

Pendant les six premiers mois de son mariage, Antoine avoit eu pour Louise toutes sortes d'attentions. C'étoit le plus sage des hommes : c'étoit le meilleur des maris ; Mathurin et Catherine ne pouvoient assez s'applaudir du choix qu'ils avoient fait pour leur fille. Antoine alloit audevant de tout ce qui pouvoit leur plaire. La moitié du domaine avoit été donné à Louise par contrat de mariage, Antoine le cultivoit tout à lui seul et il y mettoit tant d'ardeur, qu'il falloit pour ainsi dire, l'arracher du travail. Les dimanches et fêtes il assistoit toujours à la grand'messe et à vêpres, et il ne sortoit jamais que pour des affaires indispensables, ou pour faire, avec sa femme, un tour de promenade dans quelque endroit bien retiré, parce qu'il savoit que Louise n'aimoit pas à voir beaucoup de monde. Mais le bonheur de Louise ne fut pas de longue durée. Antoine qui jusqu'alors avoit mené une conduite si chrétienne et si édifiante lia amitié avec quelques paysans sans principes, et bientôt il devint semblable à eux. Il s'efforça d'abord de cacher ses démarches, et s'il apprenoit qu'on fut venu dire à sa femme qu'il avoit été dans un cabaret, il s'emportoit contre les mauvaises langues, protestoit de son innocence et faisoit si bien qu'il persuadoit toujours à Louise ou qu'il n'étoit point du tout coupable, ou qu'on avoit au moins exagéré les fautes qu'on lui reprochoit. Bien-

tôt cependant, Louise ne s'aperçut que trop du changement de son mari. Un dimanche que Louise étoit inquiète de lui, parce qu'il n'avoit point assisté aux vêpres, elle apprit qu'il avoit passé son après-midi toute entière dans un des cabarets voisins. Sans consulter personne, elle va l'y trouver : elle lui parle avec une douceur vraiment angélique, elle le presse, le conjure de sortir de ce lieu et de rentrer chez lui. Antoine échauffé par le vin se lève brusquement de table et donne à Louise un rude soufflet. *Je t'apprendrai, dit-il, à venir me rompre la tête, va te promener avec tes sermons, je me soucie bien et de toi, et de ton père, et de ta mère; si tu t'avisés de venir encore me moraliser, je te promets que tu t'en repentiras.*

Louise se retira sans répondre un mot, de peur d'augmenter la fureur de son mari qu'elle voyoit hors de lui-même. Antoine se remit à table et vouloit se faire une gloire d'avoir su parler à sa femme de la bonne façon; mais ceux qui buvoient avec lui frappés de la retenue de Louise, ne purent s'empêcher de reprocher à son mari sa brutalité. L'hôtesse lui dit hardiment : *Vous êtes un grand brutal; vous êtes bien heureux d'avoir une femme assez bête pour recevoir, sans rien dire, tous vos soufflets. Je vous donne bien ma parole qu'à sa place, je vous aurois égratigné de la bonne manière, déchiré le visage, arraché les yeux, étranglé même si j'avois pu.—Si vous aviez pu, ma fille, répondit la vieille grand'mère qui étoit assise au coin du feu; croyez-moi, j'ai de l'expérience; en pareil*

cas,
ensui
on n
la fo
lu pr
nos a
nous
nous
appl
et qu
pour
Lo
cham
veno
devo
mont
mais
repro
C'est
au c
assez
Ne s
moins
qu'ay
seroit
C'est
les bo
avec u
ta-t-
dans
de sup
Si
fille,

cas, le mieux que nous ayons à faire c'est de nous en fuir. Si l'on veut tenir tête à un mari brutal, on n'y gagnera que des coups. Nous n'avons pas la force en partage, c'est peut-être tant mieux ; la prudence, la modération et la douceur, voilà nos armes, celles-là valent bien les autres ; et si nous savons bien nous en servir, tôt ou tard c'est nous qui serons les maîtresses. Tout le monde applaudit au discours de la vieille grand'mère ; et quoiqu'Antoine n'eût pas sa raison, il fut pourtant un peu honteux de son emportement.

Louise revenue chez elle s'enferma dans sa chambre et versa un torrent de larmes. Elle venoit de voir, de ses propres yeux, ce qu'elle devoit penser et attendre de son mari qui se monroit si doux et si pieux avant son mariage ; mais bientôt elle tourna contre elle-même les reproches qu'elle lui faisoit dans son cœur. *C'est ma faute, dit-elle, pourquoi l'aller trouver au cabaret ? Etoit-ce là ma place ? M'étois-je assez bien assurée de l'empire que j'avois sur lui ? Ne savois-je pas d'avance qu'il s'emportoit au moindre mot, et m'étoit-il si malaisé de prévoir qu'ayant passé à boire toute l'après-midi il ne seroit pas en état d'écouter mes représentations ? C'est quand les vapeurs du vin sont passées que les bons avis sont utiles, pourvu qu'on les donne avec une extrême douceur. Je vois trop bien, ajouta-t-elle, tout ce que j'aurai encore à souffrir dans la suite. O mon Dieu, donnez-moi la force de supporter une si rude croix !*

Si Mathurin, qui aimoit si tendrement sa fille, avoit été instruit de l'outrage qu'elle avoit

reçu, il auroit fait repentir Antoine de sa violence. Louise se garda bien de lui en parler, elle ne le dit qu'à Geneviève qui vint la voir le soir même, et Geneviève la confirma dans la résolution qu'elle avoit prise de ne jamais rien dire à son mari quand, elle le verroit de mauvaise humeur, mais d'attendre toujours patiemment qu'il pût l'écouter sans colère.

Antoine ne revint que fort tard, et Louise ne lui fit aucun reproche. Le lendemain elle lui témoigna plus d'amitié encore qu'à l'ordinaire. Antoine avoit pleinement oublié ce qui s'étoit passé la veille; mais il ne tarda pas à l'apprendre par la voix publique; et comme tout le monde en parloit dans Ormoy et plaignoit Louise qu'on savoit si douce et si vertueuse, d'avoir un mari si brutal, Mathurin et Catherine en eurent bientôt reçu la nouvelle; ils en furent tous deux indignés; mais Louise les apaisa, leur disant que ce n'étoit rien, que l'on exagéroit toujours, qu'il falloit oublier un moment de vivacité; et qu'après tout c'étoit la première faute de ce genre qu'il eut faite depuis six mois, et qu'elle avoit la confiance que ce seroit aussi la dernière. Tant de bonté de la part de Louise calma ses parens et toucha bien plus Antoine que ne l'eussent fait les plus vifs reproches. Il lui demanda pardon du fond du cœur, lui promit de se corriger, et l'assura qu'il ne remettrait plus le pied dans le cabaret. Il ne tint pas exactement parole; néanmoins l'on peut dire que cet événement fut pour lui comme un commencement de con-

ver
cor
I
mo
mi
lott
mê
me
C
n'a
sou
ce
elle
fai
son
Le
ch
nel
gra
ne
Il
ch
An
co
lot
ar
lui
"
"
"
"
"
"

version, et qu'il fit quelques efforts pour se corriger.

Elle vécut assez heureuse pendant les six mois qui suivirent : au bout de ce temps elle mit au monde une fille qu'on nomma Charlotte. Elle voulut qu'on la baptisât le jour même de sa naissance; car on n'a pas un moment à perdre, quand il s'agit du salut éternel.

Comme Louise nourrissoit son enfant, elle n'avoit plus le temps d'aller à l'église aussi souvent qu'elle y alloit avant d'être mère; mais ce n'étoit pas pour elle un sujet de chagrin; elle savoit que la meilleure prière qu'on puisse faire à Dieu, c'est de s'acquitter des devoirs de son état, et de lui en offrir toutes les peines. Les peines d'une mère ont à la vérité quelque chose de délicieux, par ce que l'amour maternel les adoucit; mais cependant qu'elles sont grandes, et qu'il est peu de femmes à qui elles ne causent quelque mouvement d'impatience! Il n'en échappa jamais à Louise; et la seule chose capable de la chagriner, c'étoit de voir Antoine entrer en fureur et contre sa fille et contre elle toutes les fois que la pauvre Charlotte le réveilloit par ses cris enfantins, ce qui arrivoit très-souvent. Louise, pour l'apaiser, lui disoit : « Et pourquoi, mon ami, vous em-
 « portez-vous contre cet enfant? Pourquoi
 « vous irritez-vous des cris que lui arrachent
 « les douleurs qu'elle souffre? Elle n'a point
 « d'autre langage, et si Dieu lui avoit refusé
 « ce moyen de se faire entendre combien de
 « fois déjà auroit-elle péri faute de secours!

« Cela vous ennuie, cela vous fatigue ; mais
 « après tout c'est une partie de la pénitence
 « que Dieu nous envoie en ce monde. Espé-
 « rons que dans la suite la reconnaissance et
 « l'amour de cette chère enfant nous dédom-
 « mageront des soins que nous aurons pris
 « d'elle pendant ses premières années. »

Quelquefois ces paroles faisoient impres-
 sion sur Antoine, trop souvent elles ne ser-
 voient qu'à le mettre plus en colère : alors
 Louise se taisoit, elle ne disoit pas un seul
 mot ; et sa douceur, sa modération, étoient
 plus efficaces que tous les discours. Lors
 même qu'il étoit le plus irrité, il ne pouvoit
 s'empêcher d'admirer sa femme ; et quand il
 n'étoit plus de mauvaise humeur il disoit or-
 dinairement : « Je ne sais pas comment fait
 « ma femme pour être si patiente : pour moi
 « j'avouë qu'il y a des momens où j'écrase-
 « rois la petite Charlotte ; mais elle au con-
 « traire ne se fâche jamais. Charlotte crie, et
 « la voilà qui vole à son secours sans la gron-
 « der, sans la battre, sans faire autre chose
 « que la caresser ; oh ! vraiment, j'ai là une
 « bonne femme. » Louise n'étoit pas plus
 tentée de s'énergueillir des éloges de son mari
 que de s'indigner de ses plaintes ; elle trouvoit
 tout simple qu'une mère supportât sans im-
 patience tout ce que son enfant lui faisoit souf-
 frir ; quand elle entendoit une de ces mères
 dénaturées qui accablent leurs pauvres petits
 enfans d'exécrables malédictions que Dieu fait
 retomber sur elles, Louise saisie d'horreur,

ne
 de t
 de p
 pré
 U
 ses
 enfa
 elle
 dona
 que
 mau
 de c
 heur
 tout
 répo
 que
 tes ;
 moi
 et l'
 Une
 l'av
 de s
 voit
 mo
 san
 de l
 cou
 por
 deb
 rép
 C
 nou
 gra

ne pouvoit concevoir qu'on s'abandonnât à de tels excès ; et quand elle trouvoit l'occasion de parler à ces mères impatientes, elle les reprenoit avec douceur, mais avec force.

Un jour passant devant la porte d'une de ses voisines, Louise l'entend qui parle à son enfant du ton le plus dur et le plus furieux ; elle entre et lui dit : *Ma chère, qu'avez-vous donc ? — Ce que j'ai*, reprend la voisine, *c'est que depuis plus d'une demi-heure je caresse ce maudit enfant, je le berce et ce gueux-là ne cesse de crier ; c'est pis qu'un démon ; crie donc, Malheureux ; crie, voyez le petit monstre comme il est tout violet de colère et de rage.* — *Allons, voisine*, répondit Louise, *un peu de patience ; peut-être que le pauvre enfant éprouve des douleurs violentes ; peut-être aussi quelque chose le blesse : croyez-moi ; déshabillons-le.* On le desabille en effet, et l'on voit couler du sang de sa jambe droite. Une des épingles qui attachoient ses langes l'avoit fortement piqué, et telle étoit la cause de ses cris. Délivré du supplice qu'il éprouvoit, ses larmes cessèrent ; et comme pour témoigner par ses tendres caresses la reconnaissance qu'il ressentoit du service qu'on venoit de lui rendre, il serroit de ses petits bras le cou de sa mère, qui, toute confuse de son emportement et de son imprudence, le couvroit de baisers, voulant par-là autant que possible réparer sa faute.

Ce petit événement devint pour Louise un nouveau motif de prendre toujours les plus grandes précautions pour épargner à sa chère

enfant tout sujet de douleur. Non-seulement elle évitoit de l'attacher mal-adroitement dans son berceau ou de l'emmailloter de manière à lui faire perdre la respiration, mais encore elle avoit soin d'éloigner d'elle tout ce qui auroit pu blesser ses foibles yeux, et la rendre louche pour toute la vie.

Louise ne sortoit que le moins possible, et si quelquefois elle étoit obligée de quitter la maison pour un peu de temps, elle emportoit son enfant dans ses bras de peur qu'en son absence elle ne vint à manquer de quelque chose et n'eût personne pour la secourir. Jamais elle ne la conduisoit à l'église durant les offices, elle savoit combien les enfans, en bas âge, troublent le service divin; le dimanche elle se contentoit d'assister à une des messes, et pendant ce temps elle abandonnoit sa Charlotte à la garde de Catherine. Les jours ouvriers elle alloit aussi quelquefois à la messe. Sa mère lui avoit offert de lui rendre tous les jours le même service; mais dès que Louise la voyoit un peu occupée, elle ne balançoit pas à sacrifier, aux devoirs de son état, les pieux désirs de sa dévotion. Aussi n'alloit-elle point du tout à l'église pendant la journée, tant elle craignoit d'abuser de la complaisance de sa bonne mère!

Bientôt même il lui fallut se priver d'aller à la messe les jours ouvriers. Une fois, pendant qu'elle y assistoit, la petite Charlotte s'éveilla et se mit à pleurer et à jeter des cris. Antoine voulut l'appaiser, il ne put y réussir, c'étoit

sa fa
loit
cou
jam
fant
ven
Qu'
rois
de m
dre
je n
dése
ente
fête
je t
I
cett
Ce
pei
bien
cou
en
d'o
rer
ces
la
ins
ne
ren
tra
J
fai
Re

sa faute; au lieu de caresser l'enfant il lui parloït d'une voix terrible, il la menaçoit, il la secouoit, et peu s'en fallut qu'il ne la frappât : jamais on ne le vit plus furieux et contre l'enfant et contre la mère. Aussi dès qu'il voit revenir Louise, il jure, il tempête contre elle. *Qu'il t'arrive encore, dit-il, de t'en aller à la paroisse marmoter tes orémus les jours ouvriers, et de me laisser la petite dans la maison pour me fendre la tête. Je veux être pendu si une autre fois je ne te l'apporte au beau milieu de l'église. Je te défens; entends-tu, je te défens d'aller à l'église entendre la messe excepté les dimanches et les fêtes, et si tu l'oublie tu auras affaire à moi, je t'en avertis.*

Louise ne répliqua pas un seul mot; mais cette parole de son mari lui fut bien sensible. Ce n'étoit pas sa dureté qui lui faisoit de la peine, elle n'y étoit que trop habituée depuis bien long-temps; mais ce qui l'affligeoit beaucoup, c'étoit la défense qu'il venoit de lui faire en termes si formels. Elle étoit bien résolue d'obéir; mais elle ne put s'empêcher d'en pleurer dès qu'elle fut seule dans sa chambre. Sur ces entrefaits Geneviève entra et lui demanda la cause de son chagrin : dès qu'elle en fut instruite. *Eh! quoi donc, mon amie, dit elle, ne savez-vous pas que l'obéissance qu'une femme rend à son mari, tant qu'il n'exige rien de contraire à la loi de Dieu, est plus méritoire aux yeux du Seigneur que toutes les prières qu'on pourroit faire et toutes les messes qu'on pourroit entendre? Remplissons notre devoir suivant l'état où la pro-*

evidence nous aura placés, c'est en cela surtout que la véritable piété consiste.

Louise consolée et fortifiée par les sages conseils de Geneviève, ne sentit plus de répugnance à se conformer en tout à la volonté de son mari; mais elle ne tarda pas à avoir bien d'autres sujets de chagrin.

Louise pouvoit bien supporter avec patience tout ce que son mari lui disoit de plus dur et de plus rebuttant, mais comment un cœur comme le sien auroit été insensible à la manière dont Antoine traitoit ses parens. Mathurin, qui avoit bien plus d'âge et bien plus d'expérience que lui sur la façon de cultiver la terre, lui donnoit souvent des conseils dont il se seroit bien trouvé; mais Antoine ne vouloit agir qu'à sa tête, c'étoit assez qu'on lui dit quelque chose pour qu'il n'en fit rien. Il sembloit aussi prendre à tâche de contrarier Catherine en toutes rencontres. Si Mathurin ou Catherine lui faisoient de justes reproches, il leur répondoit par des grossièretés qui les mettoient souvent hors d'eux-mêmes: c'étoit à chaque instant de nouveaux sujets de querelles que Louise faisoit tous ses efforts pour prévenir ou pour apaiser; mais presque toujours en vain. Fille aussi tendre que bonne épouse, elle alloit quelquefois jusqu'à laisser croire à son mari qu'elle seule étoit la cause de toute désordre, et c'est par-là qu'elle détournoit sur elle toute la colère d'Antoine. D'autrefois à forces de caresses et de prières elle le forçoit pour ainsi dire à se modérer; et quand

la ch
seule
peut-
entièr
ils pe
les un
en c
causa
pas à
et ils
ami
autre
et qu
avoir
mari
sible
que
seule
ver
me
Com
trés
cara
A
gnoi
de t
tude
soit
perm
mais
s'en
pre
à l'h

la chose lui sembloit impossible et qu'elle étoit seule avec lui : *Que voulez-vous*, lui disoit-elle, *peut-être bien que mon père et ma mère n'ont pas entièrement raison, mais aussi peut-être n'ont-ils pas tout le tort ; il faut bien s'en passer un peu les uns les autres ; oubliez, mon cher ami, je vous en conjure les petits désagrémens qu'ils vous ont causés, je vous assure que leur intention n'étoit pas de vous faire de la peine, ils ont trop bon cœur et ils vous aiment trop pour cela, allons mon bon ami, n'y pensons plus.* C'est par ces paroles ou autres semblables que Louise calmoit Antoine, et quand ses parens étoient les plus irrités, elle avoit soin de les tirer à part et d'excuser son mari auprès d'eux le mieux qui lui étoit possible. Si la dispute étoit tellement échauffée que ses parens et son mari ne voulussent pas seulement l'entendre, elle alloit aussitôt trouver Geneviève et quelquefois le curé lui même pour les prier de venir remettre la paix. Combien de maux elle évitoit par là ! quel trésor dans une maison qu'une femme de ce caractère.

A la douceur et à la patience, Louise joignoit toutes les autres vertus ; elle s'acquittoit de tous ses devoirs avec un zèle et une exactitude qui prouvoient bien que la religion la faisoit agir. Sa mère à qui un âge fort avancé ne permettoit plus de s'occuper des soins de la maison, se déchargeoit de tout sur elle. Louise s'en acquittoit à merveille ; l'ordre et la propreté régnoient partout ; tout se trouvoit prêt à l'heure et de la manière dont on l'avoit de-

mandé. Elle n'épargnoit rien pour faire le bonheur de son père, de sa mère et de son mari, elle prévenoit tous leurs désirs ; mais elle savoit si bien profiter de tous les momens qu'il lui en restoit pour faire de bonnes œuvres. Deux ou trois fois la semaine elle alloit avec Geneviève visiter de pauvres malades, leur porter des paroles de consolation et leur prodiguer les soins les plus tendres.

Geneviève leur portoit de temps en temps tantôt un peu de soupe, tantôt un peu de viande, tantôt du sirop et mille petits soulagemens de cette espèce. Louise très-édifiée de la charité de son amie se proposa de l'imiter : elle ne tarda pas à en demander la permission à Antoine ; car elle n'eût pas disposé de la moindre chose sans son consentement. *Avise-toi*, répondit brusquement Antoine qui étoit loin d'avoir le même zèle, *avise-toi d'emporter seulement une épingle de la maison, tu verras comme je t'arrangerai : ne diroit-on pas que nous sommes trop riches et qu'il faut tout jeter par les fenêtres ?* Louise n'insista pas davantage ; mais elle prit les moyens d'être tout à la fois charitable et obéissante ; tout ce que son mari laissoit à sa disposition, elle l'employoit en bonnes œuvres, et son mari ne pouvoit pas se plaindre qu'elle le ruinât. Elle étoit si laborieuse et si économe, ses habillemens étoient si simples et si grossiers, qu'elle ne dépensoit guère plus, y compris même ses œuvres de charité, que ne l'auroit pu faire la femme la plus pauvre de tout le village. Ces soins qu'elle

pre
chari
ner à
Ca
dang
besoi
donn
d'en
ense
de p
c'éto
autr
goût
rir, t
don
jour
de l
disp
Cath
beau
velle
à un
l'en
plus
rer
ce q
n'es
tié
qua
dit-
fre
tout
que

prenoit des malades avec tant de plaisir et de charité, elle eut bientôt la douleur de les donner à sa propre mère.

Catherine fut attaquée d'une pleurésie très-dangereuse; Louise attentive à ses moindres besoins, savoit les prévenir; l'amour filial lui donnoit des forces qui la mettoient en état d'en faire plus à elle seule que tous les autres ensemble; c'étoit elle qui changeoit sa mère de position toutes les fois qu'elle le désiroit; c'étoit elle qui la transportoit d'un lit sur un autre. Elle lui rendoit les services les plus dégoûtans: mais son zèle infatigable à la secourir, fut encore la moindre preuve qu'elle lui donna de sa tendresse filiale. Dès le second jour de la maladie de sa mère, elle prit sur elle de lui annoncer qu'il étoit temps qu'elle se disposât à recevoir les derniers sacremens: Catherine, quoique très pieuse, avoit toujours beaucoup redouté la mort; comme cette nouvelle devoit l'effrayer, il en coûtoit beaucoup à une fille qui l'aimoit tant d'être obligée de l'en instruire; mais aussi plus Louise l'aimoit, plus elle se croyoit obligée de ne point différer d'un instant, puisqu'il y alloit du salut de ce qu'elle avoit de plus cher au monde. Ce n'est pas une véritable amitié que cette amitié lâche et perfide qui n'ose point parler quand il est si dangereux de se taire. On craint dit-on d'augmenter le mal de celui qui souffre et même d'avancer sa mort; mais, quand tout cela serait vrai, qu'est-ce donc que quelques instans d'une vie souffrante et malheu-

reuse, comparée au bonheur de l'éternité ?

D'ailleurs, il faut prendre des précautions pour empêcher que de tels avis n'aient un effet funeste. Il faut faire comprendre aux malades que les Sacremens ne donnent pas la mort ; qu'au contraire l'extrême-onction a pour effet de rendre la santé si cela est utile pour le salut. Il faut leur faire envisager le bonheur de recevoir leur Dieu comme le moyen le plus efficace de supporter patiemment les douleurs de la maladie. C'est ce que fit Louise, et elle eut la consolation de voir sa mère demander avec tranquillité les derniers Sacremens.

Dès qu'on eut averti le curé, il vint visiter la malade ; elle s'étoit confessée à lui peu de semaines auparavant ; le quatrième jour de la maladie il lui donna l'extrême-onction et le saint Viatique. Tous les jours il la venoit voir, lui parler de Dieu et l'encourager à la patience ; et sitôt qu'il étoit sorti, Louise revenoit auprès du lit de Catherine et ne s'en éloignoit que pour procurer à sa mère les choses dont elle pouvoit avoir besoin. De temps en temps elle lui disoit aussi quelques mots de piété, mais très-courts et à voix basse. Mathurin qui chérissoit sa femme et qui comprenoit aussi toute l'importance de ces derniers momens, venoit au moins quatre fois par jour trouver Catherine et l'exhortoit à aimer le bon Dieu ; rien de plus touchant que les paroles simples qu'il lui adressoit ; mais il vouloit lui faire réciter de longues prières, et en

mêm
perç
un jo
fut re
père,
tre pi
que o
lui pa
peu t
sont.
mots
sont a
mon a
Dieu
votre
si je n
M
fille l
exact
long-
Cath
peinc
secou
Cette
cond
dre u
tenoi
pable
désol
pelan
pres
missi
En

même temps il parloit très-haut. Louise s'aperçut bientôt que cela fatiguoit sa mère, et un jour quelque temps après que Mathurin se fut retiré, elle le prit à part et lui dit : *Mon père, Dieu vous récompensera certainement de votre piété; l'on ne sauroit mieux parler à ma mère que vous ne le faites, mais il me semble que vous lui parlez un peu haut et que vous cherchez un peu trop à la faire parler. Les pauvres malades sont si foibles, à peine peuvent-ils dire quelques mots de suite; et pour peu qu'on leur parle, ils sont accablés.... Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur... Mon Dieu, ayez pitié de moi... Mon Dieu, donnez-moi la patience... Mon Dieu, que votre sainte volonté soit faite... Voilà à peu près; si je ne me trompe, tout ce qu'il faut leur dire.*

Mathurin ne s'offensa pas des avis que sa fille lui donnoit d'un air si modeste, et il fut exact à en profiter. Hélas ! ce ne fut pas pour long-temps. Le septième jour de la maladie, Catherine tomba dans l'agonie. Qui pourroit peindre alors la douleur de Louise ! Que les secours de Geneviève lui furent nécessaires ! Cette fidèle amie étoit pour Catherine une seconde fille; tantôt elle forçoit Louise à prendre un peu de repos ; pendant ce temps elle tenoit sa place, et personne n'étoit mieux capable de la remplir ; tantôt voyant son amie désolée, elle relevoit son courage, en lui rappelant les vérités de la religion les plus propres à lui inspirer de la patience et une soumission parfaite à la volonté du Seigneur.

Enfin le moment fatal arriva. Louise de-

mandoit pour dernière grâce de fermer les yeux à sa mère. Mais Antoine l'arracha de ce lit de mort et la traîna pour ainsi dire dans la maison de Bastien. Il fut en cela d'autant plus prudent que Louise se trouvoit enceinte, et qu'un coup si funeste auroit pu la faire mourir, elle et son enfant.

Elle y étoit à peine depuis une heure, qu'on vint lui annoncer qu'elle n'avoit plus de mère. Elle versa d'abord un torrent de larmes, mais s'élevant audessus d'elle-même, et adorant les décrets de la divine Providence qui la frappoit d'un si rude coup, elle ne s'occupa que du soin de procurer à sa mère le secours des prières de l'église, et de consoler son père de la perte qu'il venoit de faire.. Ce respectable vicillard étoit si désolé, que sa fille craignit plusieurs fois de le voir succomber à l'excès de sa tristesse, et sans les soins de Louise, il auroit probablement rejoint sa femme dans le tombeau.

Trois mois après la mort de Catherine, Louise mit au monde un garçon qu'on nomma Robert ; elle étoit mariée depuis huit ans, et c'étoit son quatrième enfant ; elle n'avoit eu le malheur d'en perdre aucun, grâce aux sages précautions qu'elle avoit toujours prises pendant ses grossesses, comme de ne pas s'exposer à la pluie ; de ne jamais manger de fruit vert ; de ne pas entreprendre de travail forcé, de ne point porter de trop lourd fardeau, et mille autres de cette espèce qu'elle prenoit bien moins pour se conserver elle-même, que pour ne pas s'exposer à priver du salut éternel l'enfant que Dieu lui avoit donné.

C
de se
et do
dispo
en m
La m
men
theri
trop
lui ;
s'aig
fille
Au l
perd
devi
enti
son.
du p
pou
reco
insta
repr
lui.
que
velle
nevi
la pa
lez-v
l'âge
trop.
mala
me t
ne m

C'étoit pour Louise une grande consolation de se voir entourée d'enfants qu'elle chérissoit et dont les deux premiers annonçoient déjà les dispositions les plus heureuses, mais elle avoit en même temps de bien grands sujets de peine. La mauvaise humeur d'Antoine sembloit augmenter tous les jours; depuis la mort de Catherine il étoit tout-à-fait le maître: Mathurin trop vieux pour lui résister, trembloit devant lui; mais le caractère de ce pauvre vieillard s'aigrit, et il se vengeoit pour ainsi dire sur sa fille de tout ce qu'Antoine lui faisoit souffrir. Au bout de quelque temps le chagrin d'avoir perdu sa femme l'affecta tellement, qu'il en devint infirme au point de perdre presque entièrement l'usage de ses sens et de sa raison. Louise obligée d'avoir soin de lui comme du plus jeune de ses enfans, n'en recevoit pourtant jamais le moindre témoignage de reconnaissance; au contraire, c'étoit à chaque instant de nouvelles plaintes et de nouveaux reproches. On n'en faisoit jamais assez pour lui. Sa fille ne répondoit à tous les murmures que par un silence respectueux et par des nouvelles preuves de son amour. Un jour que Geneviève la plaignoit d'avoir tant à souffrir de la part d'un père autrefois si tendre. *Que voulez-vous, ma chère amie,* répondit Louise, *l'âge et les infirmités de mon père ne l'excusent que trop. Mais quand il seroit moins vieux et moins malade; et qu'avec le plein usage de sa raison il me traiteroit mille fois plus durement encore, je ne me croirois pas dispensée pour cela du respect*

que je lui dois, ni autorisée à lui dire la moindre chose qui pût l'offenser, ne dois-je pas souffrir quelque chose de lui après tout ce qu'il a eu à souffrir de moi? C'est d'après ces principes que Louise se conduisoit toujours. Mais, hélas! malgré tous ses soins elle eut bientôt le malheur de perdre son père par un funeste accident.

Pendant la chaleur, Mathurin se faisoit conduire au milieu de la grange, dont la porte qui étoit au nord lui procuroit un air plus frais. Le plus grand plaisir de ce viellard étoit d'y rester jusqu'au soir assis sur la paille fraîche. Un jour qu'il faisoit plus chaud qu'à l'ordinaire il y voulut demeurer jusqu'à dix heures. Il étoit déjà bien tard quand Antoine y vint la lampe à la main chercher quelques morceaux de bois. Une étincelle tomba sur la paille sans qu'il s'en aperçut, il sortit après avoir demandé à Mathurin s'il ne vouloit pas qu'on le ramenât: Non, répondit le pauvre viellard qui étoit bien loin de prévoir le malheur qui l'attendoit, je me trouve ici à mesoelle ne vient que dans une demi-heure. Antoine alla chez un menuisier du village porter le bois qu'il venoit de prendre et dont il vouloit faire un manche de charrue pour le lendemain. Mais à peine Antoine fut-il chez le menuisier, qui demouroit à trente pas de là, que le feu ayant pris à la paille, toute la grange fut en feu.

La femme du menuisier ayant vu la flamme avertit Antoine qui court et se précipite au milieu des flammes pour arracher s'il lui est

poss
souf
que
ceur
rés
tein
mai
mer
den
vint
lée à
fem
Lou
pre
son
cette
s'em
ses
la c
de p
mer
sans
lais
nère
à l'e
hum
n'os
du f
mai
par
peu
cita
l'ob

possible, l'infortuné vieillard. Il n'avoit qu'un souffle de vie. Le curé qui étoit accouru, n'eut que le temps de lui donner l'absolution. Tous ceux qui demeuroient dans les environs, attirés par les cris d'Antoine, s'empressoient d'éteindre l'incendie qui commençoit à gagner la maison et qui n'auroit guère tardé à consumer tout le village. Le bruit d'un si triste accident se répandit partout en un instant, et parvint bientôt aux oreilles de Louise qui étoit allée à l'extrémité du village soigner une pauvre femme malade.. Quelle affreuse nouvelle pour Louise ! elle se hâte de revenir chez elle, et la première chose qu'il s'offre à ses yeux, c'est son malheureux père qui venoit d'expirer. A cette vue, elle tombe sans connoissance ; on s'empresse de la secourir. Bientôt elle reprit ses sens ; son charitable pasteur employa pour la consoler tout ce que les vérités de la foi ont de plus touchant et de plus capable de ranimer notre courage ; ses paroles ne furent pas sans fruit. Louise avoit trop de piété pour les laisser perdre ; elle les médita, et elles lui donnèrent assez de force pour ne pas succomber à l'excès de sa douleur et pour se soumettre humblement à la volonté de son Dieu. Elle n'osa pas même demander à Antoine la cause du funeste accident qui venoit de leur arriver ; mais au bout de quelques semaines elle le sut par un voisin à qui Antoine avoit fait, depuis peu de jours, une si triste confidence, et qui cita cet exemple à un de ses domestiques pour l'obliger à prendre une lanterne, au lieu d'al-

ler dans le grenier une chandelle à la main ; imprudence qui n'est que trop commune et d'où résultent les plus grands malheurs et quelquefois même la ruine de tout un village. Louise ne dit jamais un seul mot à son mari qui pût lui donner à entendre qu'elle fut instruite de la faute qu'il avoit commise.

CHAPITRE VII.

Bonne éducation que Louise donne à ses enfans... Vertus qu'elle pratique... Conversion d'Antoine.

PENDANT UN ou deux mois après la mort de Mathurin, Antoine dont le cœur n'étoit point gâté et qui étoit d'autant plus triste qu'il sentoit que son imprudence étoit la cause de la mort de ce viellard, parut avoir un peu plus d'égards pour Louise si digne de son estime et qu'il avoit jusque-là rendue si malheureuse en tant de manières, mais ensuite on le vit de nouveau se porter à bien des excès. Devenu maître de tout le bien, il se passoit peu de semaine qu'il n'allât au moins le dimanche perdre la journée entière dans le cabaret. Alors sa pauvre femme avoit le chagrin de le voir non seulement offenser Dieu et dépenser beaucoup d'argent, mais encore ne rentrer chez lui que pour s'y livrer à la violence de son caractère, jusqu'à là battre avec fureur quelque-elle ne lui dit pas un seul mot : Geneviève

étoit la seule dans tout le village à qui Louise eut confié ses peines. Devant toutes les autres personnes Louise prenoit la défense de son mari avec tant de zèle, qu'à moins de bien connaître son caractère, on l'auroit cru tout occupé à faire le bonheur de sa femme. Les soins de Louise étoient inutiles, Antoine ne se cachoit pas, et ses emportemens étoient si fréquens, qu'on ne pouvoit guère lui rendre visite deux ou trois fois sans avoir la douleur d'en être témoin.

Une des cousines de Louise qui avoit vu souvent Antoine traiter sa malheureuse femme avec une brutalité révoltante, ne pouvoit un jour s'empêcher de la plaindre d'être tombée en si mauvaises mains (c'est l'expression dont elle se servoit); « mais ajouta-t-elle, « comment donc se fait-il qu'avec tout cela vous « paroissiez toujours contente? Il me semble « que moi si j'étois mariée à un pareil mons- « tre, je l'étrangleroie de mes propres mains, « ou du moins je serois tenté mille fois par jour « de me jeter dans la rivière.—Je ne ferai ni « l'un ni l'autre, » lui dit Louise en souriant; « me donner la mort, pas si bête, on est mieux « ici qu'en enfer, et c'est un péché mortel que « de se tuer. Ainsi avec votre permission, je « veux vivre tant qu'il plaira au bon Dieu. « Pour ce qui est de battre mon mari, cela « n'est guère plus raisonnable. Premièrement « je ne serois pas la plus forte et je n'y gagne- « rois que des coups; mais ensuite si je faisois « comme tant d'autres qui pour une injure

« en rendent quatre, cela ne me serviroit qu'à
 « me faire offenser Dieu, détester par mon
 « mari, et mépriser de tout le monde. » La
 cousine de Louise n'eut rien à répondre, mais
 elle n'en fut que plus indignée de voir traiter
 si mal une femme si vertueuse.

Un jour elle s'en plaignit à Antoine lui
 même, et Antoine convint de ses torts. « Oui,
 dit-il, vous avez bien raison je ne crois pas
 « qu'il y ait dans le monde une femme plus
 « douce et plus patiente; mais que voulez-
 « vous? je n'en suis pas maître, la vivacité
 « m'emporte,; et il est des momens où je ne
 « sais ce que je fais.— Passe encore pour les
 « paroles, » reprit la cousine, « mais battre
 « sa femme! et une femme comme celle-là!--
 « Ah! je me corrigerai, je l'espère, » répon-
 dit Antoine tout attendri. « Oui, je vous pro-
 « mets de mieux me conduire envers elle;
 « cartenez, malgré tout ce que je lui ai fait souf-
 « frir jusqu'à présent, franchement je l'aime
 « de tout mon cœur, elle est si brave femme
 « et elle élève si bien ses enfans! Ah! ceux-
 « là, je vous en répons, la dédommageront
 « de toutes ses peines; et malgré les vilains
 « exemples que je leur donne et dont ma
 « Louise se plaint quelquefois avec tant de
 « raison, je gagerois bien six francs contre un
 « liard que ces petits marmousets vaudront
 « cent fois mieux que leur père. »

Antoine se mit à rire en disant ces mots; il
 aurait dû plutôt verser des larmes sur les scan-
 dales qu'il donnoit à ses enfans. On entend

tous l
 rupti
 « A
 « qu
 Héla
 leurs
 sont
 et pa
 berti
 duit
 toin
 pays
 à se
 de I
 ché;
 tituc
 dan
 eux
 du r
 Ant
 ses
 bre
 voi
 d'e
 An
 pla
 «
 «
 «
 «
 «
 «
 «

tous les jours les parens se plaindre de la corruption si prématurée de leurs pauvres enfans. « A douze ans, disent-ils, ils en savent plus qu'on n'en savoit autrefois à vingt ans, » Hélas ! n'est-ce pas ordinairement la faute de leurs père et mère qui, sous prétexte que ce sont des enfans, ne se gênent pas devant eux, et par là ne tardent pas à les rendre aussi libertins qu'ils le sont eux-mêmes. Que la conduite de Louise étoit différente de celle d'Antoine ! on n'auroit pas pu trouver dans tout le pays une mère qui prît plus de soin d'inspirer à ses enfans dès l'âge le plus tendre la crainte de Dieu, l'amour de la vertu, l'honneur du péché; elle étoit sur-tout de la plus grande exactitude pour qu'ils ne trouvassent rien, soit dans la maison, soit ailleurs, qui pût faire sur eux une funeste impression et ternir le moins du monde l'éclat de leur innocence. Un jour Antoine buvoit bouteille chez lui avec un de ses amis; ils se permirent quelques propos libres et indécens : que fit Louise ? ce que devoit faire une mère chrétienne; elle se hâta d'emmener ses enfans. Lors qu'elle rentra, Antoine voulut lui faire quelques mauvaises plaisanteries : « Moquez-vous de moi tant qu'il vous plaira, lui répondit Louise, mais convenez de bonne foi qu'au fond de votre cœur vous trouvez que je n'ai pas tort. Si je suis sortie avec mes enfans lorsque vous et votre ami vous avez tenu de mauvais discours, c'est que ces paroles ne peuvent leur apprendre rien de bon, et leur appren-

« nent trop souvent beaucoup de mal. Fran-
 « chement, si je n'avois pas craint de vous
 « fâcher, au lieu d'emmener ainsi nos enfans,
 « je vous aurois tout bonnement imposé si-
 « lence; mais allons, une autrefois vous m'é-
 «pargnez cette peine; n'est-ce pas ? » Elle
 dit ces dernières paroles d'un ton si doux
 qu'Antoine en fut touché. « Elle a raison, dit-
 « il à son ami; vraiment je ne sais comment
 « elle fait son compte, mais elle me met tou-
 « jours dans mon tort. Oui, voilà qui est fait,
 « une autrefois je me tiendrai mieux sur mes
 « gardes; et pour ce qui est de nos enfans
 « elle fera comme elle voudra; moi je ne me
 « mêlerai plus que de les aimer et de leur ga-
 « gner du pain.

Antoine avoit en effet bien raison de s'en
 rapporter à sa femme sur l'article de l'éduca-
 tion; elle s'y étoit toujours appliquée avec un
 zèle infatigable, et déjà elle avoit la consola-
 tion de voir les heureux effets de ses soins. La
 petite Charlotte, quoiqu'elle eût à peine huit
 ans, lisoit à merveille, savoit une grande par-
 tie de son catéchisme, et monroit dans toute
 sa conduite une délicatesse de conscience, un
 amour de la vertu, un zèle même pour sa
 perfection qui annonçoit d'avance ce qu'elle
 devoit devenir un jour. Elle passoit toute la
 journée à l'école où Louise la conduisoit et
 d'où elle la ramenoit elle-même, à moins que
 des occupations pressantes ne l'obligeassent à
 prier Geneviève de lui rendre ce petit service.
 Antoine à qui il en coûtoit trente sous par

mois, auroit bien désiré ne pas faire cette dépense; mais Louise lui en avoit si bien fait sentir l'utilité, qu'il lui fut comme impossible de n'y pas consentir. Charlotte ne revenoit à la maison que vers sept heures après midi; c'étoit le moment où Antoine quittoit le travail; on soupoit ensuite, et après souper, Charlotte, en présence de ses parens, répétoit à ses petits frères ce qu'elle avoit appris du catéchisme. Antoine qui dans certains momens étoit plus raisonnable écoutoit attentivement, et dans la suite il a assuré que sa fille lui avoit enseigné plus de choses qu'il n'en avoit jamais appris au sermon. Chaque jour Charlotte faisoit de nouveaux progrès dans la vertu, et chaque jour, pour ainsi dire, ses parens l'aimoient davantage. Elle avoit demandé la permission de faire tous les soirs la prière en commun; elle la récitoit doucement d'une voix intelligible et avec tant de recueillement et de dévotion que souvent Antoine, lui-même, ne pouvoit s'empêcher de verser des larmes de joie.

Cette même année Louise éprouva deux pertes qui firent une plaie bien sensible à son cœur maternel. Le second de ses fils âgé de six ans, et le troisième âgé de quatre ans lui furent enlevés tous deux par la petite vérole, malgré tous les soins que leur tendre mère prit d'eux pendant leur maladie. Louise, quoique pénétrée de douleur, eut la force de consoler Antoine que la mort de ses enfans avoit jeté dans un excès de tristesse. *Ce sont*, lui di-

soit Louise, de petits anges qui prieront pour nous dans le ciel. Soumettons-nous de bon cœur à la volonté de Dieu ; c'est un bon père ; et quand il nous frappe, sa main est toujours conduite par son cœur. C'est ainsi que Louise trouvoit dans la religion des consolations qui sont bien propres à faire supporter patiemment les peines les plus sensibles.

Louise privée de deux de ses enfans, redoubla, s'il étoit possible, d'attachement et de soins pour ceux qui lui restoient. Charlotte continuoit à devenir toujours plus sage et plus aimable. Quand elle eut commencé sa dixième année, sa mère s'occupa de la préparer à sa première communion ; elle ne devoit la faire qu'à onze ans ; mais Louise pensoit que ce n'étoit pas trop d'une année d'avance pour se disposer à une action qui influe si puissamment sur notre salut. *Je le sais, mon enfant, lui disoit souvent cette tendre mère, oui ; vous êtes assez bien instruite sur le sacrement de l'Eucharistie ; vous savez là-dessus tout ce qu'il y a dans le catéchisme, mais qu'il s'en faut bien que cela suffise ! Ne devez-vous pas aussi prouver par votre conduite que vous êtes pénétrée des sentimens que doivent vous inspirer ces vérités saintes ; que vous sentez toute la grandeur de ce Sacrement adorable ; que vous désirez obtenir de Dieu toutes les grâces dont vous avez besoin pour le bien recevoir, et que vous avez horreur du sacrilège épouvantable que commettent ceux qui ont le malheur de faire descendre J. C. dans un cœur où règne le péché mortel ? Ah ! mon enfant, vous n'igno-*

rez pas que le est la tendresse que j'ai pour vous : mais j'aimerois mieux mille fois vous voir morte à mes pieds que de vous savoir capable de profaner jamais un Sacrement aussi auguste.

Tandis qu'elle parloit ainsi à Charlotte, la femme du sacristain vint lui faire des plaintes amères sur ce que le curé ne vouloit pas admettre à la première communion, qui devoit avoir lieu dans un mois, sa fille âgée de douze ans et demi. « Je vois bien, disoit cette femme, pour quoi il a refusé mon enfant : ce n'est point une libertine, elle va aux offices le soir comme le matin, elle sait tout son catéchisme sur le bout du doigt ; mais Monsieur le curé ne nous peut souffrir, il veut droit nous voir à cent lieues, il ne cherche qu'à nous faire pièce, nous ne lui avons ce pendant rien fait, mais que voulez-vous ? il est comme ça : c'est un homme qui. — Allons, ma chère, lui dit Louise avec un peu de vivacité, « ce n'est pas ainsi qu'il faut parler de notre pasteur, c'est bien l'homme le plus respectable. — Respectable tant qu'il vous plaira, reprit d'un ton plus élevé cette femme, ce sera si vous le voulez un Saint du Paradis ; mais enfin, pourquoi ne pas admettre ma fille ? — Eh ma bonne amie, ne vous fâchez pas, dit Louise, ce n'est point à lui à vous dire toutes ces raisons. Prétendez-vous qu'il vous révèle la confession de votre enfant ? Mais supposons qu'elle scit l'innocence même ; sa raison est-elle assez développée, son esprit est-il assez mûr,

« sent-elle assez toute l'importance d'une ac-
 « tion aussi grande que celle-là ? c'est à lui à
 « en juger et non pas à vous : tout ce que je
 « puis vous dire, c'est que si ma fille est jugée
 « digne de faire l'année prochaine sa pre-
 « mière communion, j'en serai bien aise ;
 « mais si on la diffère de plusieurs années, je
 « ne m'en plaindrai pas. »

Charlotte étoit assez raisonnable pour pen-
 ser tout comme sa mère ; et quoiqu'elle dési-
 râit beaucoup avoir le bonheur de recevoir son
 Dieu, elle attendit avec patience que le curé
 lui fixât le temps où il jugeroit à propos de
 l'admettre à la première communion, et elle
 se contenta de lui témoigner son désir sans
 l'importuner là-dessus. Mais le pasteur, qui
 n'avoit qu'à se louer de sa bonne conduite,
 lui ayant dit de se préparer pour l'année sui-
 vante, à mesure qu'approchoit le terme tant
 souhaité, l'on voyoit sa ferveur augmenter sen-
 siblement, elle étoit encore plus appliquée à
 l'étude, plus recueillie dans la prière et plus
 exacte à remplir tous ses devoirs. La veille de
 sa première communion, après avoir terminé
 une confession générale qu'elle avoit faite avec
 le plus grand soin et le plus touchant repentir,
 elle vint fondant en larmes se jeter aux pieds
 d'Antoine et de Louise, leur demanda pardon
 de toutes ses désobéissances, et les conjura de
 prier le bon Dieu pour elle, afin qu'il lui par-
 donnât toutes les fautes qu'elle avoit eu jus-
 que-là le malheur de commettre ; en même
 temps elle leur promit bien de ne plus leur

donn
 sujet
 da à
 cela
 nie :
 étoie
 rens
 voie
 peim
 L
 Tab
 lem
 ses,
 ma
 ses
 son
 au p
 join
 c'é
 le t
 se c
 pié
 sa
 qu'
 ava
 ver
 mo
 dre
 été
 por
 agr
 tôt
 ,sec

donner, autant qu'il lui seroit possible, aucun sujet de mécontentement, et elle leur demanda à l'un et à l'autre leur bénédiction. Tout cela n'étoit point pour elle une vaine cérémonie : les sentiments que sa bouche exprimoit étoient tous au fond de son cœur, et ses parens qui en étoient bien persuadés, éprouvoient un attendrissement qu'on ne sauroit peindre, et se sentoient au comble de la joie.

Le lendemain elle s'approcha de la Ste. Table avec une piété, une ferveur, un recueillement qui firent verser des larmes délicieuses, non-seulement à Antoine et à Louise, mais encore à tout les assistants et sur-tout à ses compagnes. Quand elle posséda J. C. dans son cœur, elle demeura long-temps à genoux au pied de l'autel, les yeux baissés, les mains jointes, le corps immobile. On eut dit que c'étoit un ange descendu du ciel pour adorer le très-saint sacrement. La manière dont elle se conduisit dans la suite, la tendre et solide piété qu'elle fit éclater durant tous le cours de sa vie furent le fruit des grâces abondantes qu'elle reçut en ce jour mémorable. Plus elle avançoit en âge, plus aussi elle avançoit en vertu. Elle avoit beaucoup d'attraits pour la mortification, et l'on auroit eu lieu de craindre de sa part de pieux excès si elle n'eut pas été aussi obéissante à son confesseur que zélée pour plaire à son Dieu. Sa promenade la plus agréable étoit d'aller, tantôt avec Louise, tantôt avec Geneviève, visiter les malades et les secourir. L'obéissance étoit sa vertu favorite.

La volonté de Louise et d'Antoine étoient respectables à ses yeux comme la volonté de Dieu même, ils n'avoient qu'à dire un seul mot pour être obéis sur-le-champ, et jamais on n'entendit sortir de sa bouche une parole de murmure.

Elle ne sortoit jamais de la maison sans avoir obtenu la permission de sa mère. Un jour qu'elle éprouvoit un très-violent mal de tête, elle espéroit en être soulagée si elle prenoit un peu l'air, mais elle ne vouloit pas dire ce qu'elle souffroit de peur d'inquiéter ses parens. *Maman*, dit-elle, *voulez-vous me permettre d'aller voir Geneviève un petit instant.* — *J'ai besoin*, lui répondit Louise, *de sortir moi-même, et vous garderez la maison pendant ce temps-là.* Charlotte n'en dit pas davantage. Un peu après la sortie de Louise, une de ses voisines vint la voir; et trouvant Charlotte les larmes aux yeux : *qu'avez-vous*; lui dit-elle; *qu'est-il arrivé?* — *Rien du tout*, répondit Charlotte, *mais la tête me fait bien du mal.* — *Allez faire un tour*, lui dit cette femme, *vous vous en trouverez bien, j'en répons.* — *Oh ! non*, répondit Charlotte, *je ne puis pas sortir; maman ma recommandé de rester ici pendant son absence.* — *Convalez, ma chère*, lui dit la voisine, *que quelquefois les parens sont bien sévères et bien injustes; ils...* — *Ah !* reprit vivement Charlotte, *vous voyez bien que ma pauvre mère n'a pas tort du tout. Si je lui avois dit, j'ai mal à la tête elle m'auroit laissé sortir; mais au reste, à vous parler franchement, il ne nous est jamais permis*

de m
texte
lons.
n'ai
semb
de m
bien
que
convi
dans
seule
je pa
leurs
sous
mais
C
jet,
augm
la vo
heur
rent
froit
Elle
sévè
pre
que
vous
l'égl
nent
man
ne m
aille
n'y

*de murmurer contre nos père et mère sous pré-
 texte qu'ils ne veulent pas faire ce que nous vou-
 lons. Dans le cas présent il est bien clair que je
 n'ai rien à dire, mais quand bien même il me
 sembleroit que mes parens n'auroient pas raison
 de me refuser telle ou telle chose, je me garderois
 bien de m'en plaindre; ils ont plus d'expérience
 que moi, ils savent mieux que moi ce qui me
 convient et peuvent voir de grands inconvéniens
 dans des choses qui me paraissent aller toutes
 seules. De quoi donc me plaindrois-je? ne suis-
 je pas bien sûre de leur amitié pour moi? et d'ail-
 leurs le bon Dieu ne défend-il pas aux enfans;
 sous les plus terribles menaces, de murmurer ja-
 mais contre leurs parens?*

Charlotte en auroit dit davantage sur ce su-
 jet, mais le feu avec lequel elle avoit parlé
 augmentant encore son mal de tête, elle pria
 la voisine de la laisser seule. Au bout d'une
 heure elle se trouva mieux, et lorsque sa mère
 rentra, elle sut si bien cacher ce qu'elle souf-
 froit encore, que Louise ne se douta de rien.
 Elle eut même à essuyer des reproches assez
 sévères sur une chose que Louise venoit d'ap-
 prendre. *Ma fille, lui dit-elle, est-il vrai qu'hier
 que je n'ai pas pu vous mener avec moi à la messe,
 vous en avez profité pour vous placer à la porte de
 l'église au milieu de toutes les étourdies qui y don-
 nent toujours de si grands scandales.—Oui, ma-
 man, répondit Charlotte, cela est vrai; mais je
 ne m'y suis mise que faute de pouvoir me placer
 ailleurs parce que l'église étoit pleine, et encore
 n'y suis-je pas restée tout le temps; j'ai été si in-*

dignée de la manière indécente dont on s'y comportoit que j'ai mieux aimé m'en aller et me placer dans un coin du cimetière pour y être tranquille. C'étoit bien la première fois que Louise avoit à faire à sa fille un semblable reproche, et elle fut très-satisfaite de voir qu'il étoit mal fondé. Mais combien le pasteur de cette paroisse devoit-il être affligé, quand, malgré les avertissemens qu'il ne se lassoit pas de donner, il remarquoit tous les dimanches qu'une troupe de filles mondaines se rassembloient dans le fond de l'église tout près de la porte, et là au lieu d'être attentives à l'office divin ne cessoient de babiller ensemble, et de regarder de tous côtés ! Quelquefois même elles faisoient des signes et répondoient par des éclats de rire aux propos qu'osoient leur tenir des jeunes gens qui s'étoient placés parmi elles. C'est ainsi qu'elles n'alloient dans le temple du Dieu vivant que pour l'insulter. Grâce à la persévérance du curé d'Ormoy, ce désordre eut enfin un terme. Il ordonna que les femmes se placeroient dans la partie de la nef la plus près du chœur, et que les hommes entroient dans le chœur ou demeureroient vers la porte, et à force de zèle et de patience il parvint à être obéi.

Une fois Louise vint tard à l'office; les soins de son ménage ne lui ayant pas permis de s'y rendre plutôt; elle rencontra sur son chemin deux jeunes filles qui s'étoient arrêtées au milieu des hommes et ne s'occupaient qu'à rire et à babiller : indignée d'un pareil scandale,

elle l
mots
que le
et rou
sans
les pe
roien
Louis
d'Or
portia
la for
nes d
soins.
touro
tres.
mém
soit a
dont
déjà
qu'ell
désav
ment
et s'il
impru
sûr qu
moye
fautes
Un
mauv
voisin
venue
Charl
garde

elle les en reprit à voix basse et en peu de mots, mais d'un ton si sévère et si imposant, que les deux jeunes évaporées baissant la tête et rougissant de honte allèrent au plus vite et sans repliquer un seul mot se ranger parmi les personnes de leur sexe, comme elles auroient dû le faire d'abord. C'est ainsi que Louise secondoit le zèle du respectable curé d'Ormoy. Mais il falloit une chose aussi importante et une occasion aussi favorable pour la forcer à faire des reproches à des personnes dont la conduite n'étoit pas confiée à ses soins. Louise n'étoit pas de ces orgueilleuses toujours prêtes à critiquer ce que font les autres. Elle ne se mêloit que de ses affaires; et même elle s'informoit si peu de ce qu'on faisoit autour d'elle que souvent elle ignoroit ce dont tout le monde dans le village parloit déjà depuis long-temps. Comme on savoit qu'elle n'aimoit point à entendre des choses désavantageuses à son prochain, ordinairement on se gardoit bien de lui en faire part; et s'il se trouvoit quelqu'un par hazard assez imprudent pour lui en parler, on étoit bien sûr que Louise trouveroit presque toujours le moyen d'excuser ou du moins de diminuer les fautes qu'on lui racontoit.

Un jour sa fille s'avisa de lui faire quelque mauvais rapport; il s'agissoit d'une de leurs voisines, et c'étoit une autre voisine qui étoit venue tout exprès pour le lui apprendre: — *Charlotte*, répondit Louise, *cela ne nous regarde pas; je n'entends pas qu'une autrefois vous*

veniez me faire de pareils récits ; je vous défends même de les écouter ; et s'il se trouve des circonstances où vous ne puissiez-vous dispenser d'y prêter l'oreille ; ne soyez jamais assez peu charitable pour croire ce qu'on vous en dira : la prévention, la malignité, la jalousie ou même la légèreté exagèrent toujours, et ce sont là les seuls motifs qui puissent engager quelqu'un à tenir de semblables propos. Et quand ceux qui les ont entendus viennent ensuite à les répandre, que de maux n'en résulte-t-il pas ? C'est de là que naissent les troubles les divisions et les brouilleries : ô mon enfant, l'horrible chose que la médiançe ; et les vilaines gens que les rapporteurs !

Cet esprit de douceur et de charité faisoit chérir Louise dans tout le village ; d'un autre côté les soins assidus qu'elle prenoit pour bien élever ses enfans lui procuroient les plus douces consolations ; elle eût été la plus heureuse de toutes les femmes sans les chagrins que lui donnoit Antoine qui, bien loin de se corriger de ses défauts, devenoit au contraire de jour en jour d'une humeur plus insupportable.

Une année où la grêle avoit ravagé toute la campagne, Antoine n'avoit presque rien retiré de son petit domaine. Il est aisé de concevoir combien cette perte l'affligea ; mais ce qu'on ne sauroit comprendre, c'est qu'elle ne lui fit rien diminuer de ses folles dépenses ; à l'argent qu'on lui voyoit dépenser, sur-tout au cabaret, on auroit pu croire qu'Antoine avoit fait très-bonne récolte et qu'il n'avoit ja-

mais
man
Après
de bl
pièce
En v
res,
elle r
repro
duit
son u
enfan
souvi
lés v
pouv
pain
souff
rosoi
acca
mur
man
cons
heur
plus
qu'es
daign
mari
dra-
nité
E
qui
clam
Une

us défends
es circons-
er d'y pré-
charitable
prévention,
èreté exa-
motifs qui
semblables
ndus vien-
x n'en ré-
es troubles
n enfant,
es vilaines

ité faisoit
un autre
pour bien
plus dou-
s heureu-
grins que
le se cor-
ntraire de
supporta-

é toute la
e rien re-
de conce-
mais ce
qu'elle ne
penses ; à
sur-tout
'Antoine
'avoit ja-

mais été plus riche. En effet l'argent ne lui manquoit pas ; mais aussi par quels moyens ? Après qu'il eût vendu tout ce qui lui restoit de blé, de vin et de légumes, on vit s'en aller pièce à pièce tous les meubles de la maison. En vain Louise voulut s'y opposer ; les prières, les pleurs, les caresses, tout fut inutile ; elle n'en retira d'autre fruit que de s'entendre reprocher qu'elle gardoit pour elle tout le produit du travail de ses mains. Hélas ! c'étoit son unique ressource pour nourrir ses pauvres enfans : mais comme un si foible secours étoit souvent insuffisant, elle avoit la douleur de les voir autour d'elle, tremblans de froid et pouvant à peine se soutenir, lui demander du pain et des habits ; et cette tendre mère qui souffroit plus de leurs maux que des siens, arrosoit leurs joues de ses larmes. Dans une si accablante situation, loin d'éclater en murmures contre la Providence, Louise ne demandoit à Dieu que le courage de supporter constamment de si rudes épreuves, et le bonheur de voir enfin son mari mener une vie plus chrétienne. *O mon Dieu s'écrioit-elle quelquefois dans l'amertume de son âme, quand daignerez-vous m'accorder la conversion de mon mari ! Vous m'avez unie à lui sur la terre ; faudra-t-il donc que vous m'en sépariez pour l'éternité ! Convertissez-le, je vous en conjure,*

Elle s'adressoit ensuite à la Ste. Vierge en qui elle avoit la plus tendre confiance, et réclamoit avec larmes sa puissante protection. Une prière si fervente et qu'elle répétoit plu-

sieurs fois le jour devoit être enfin exaucée.

Antoine paroissoit un peu plus touché des attentions continuelles que sa femme avoit pour lui ; il écoutoit un peu mieux ses conseils ; il buvoit un peu moins et travailloit un peu plus. Depuis plusieurs dimanches il avoit refusé toutes les parties de jeu qu'on lui proposoit , il alloit le soir après l'office faire un tour de promenade avec sa femme et ses enfans : *cela coûte moins cher*, disoit-il , *et je suis plus content en m'allant coucher*. C'étoit sur-tout alors que Louise savoit profiter de toutes les occasions pour lui parler de son salut. Sa conversation avoit quelque chose de si doux et qui inspiroit tellement l'amour de la vertu , qu'une fois Antoine transporté ne pût s'empêcher de dire : *Que tu es heureuse ma femme, de penser ainsi ! ... tiens, je ne suis qu'un brutal, un ivrogne, un vrai vaurien ; mais je donnerois tout au monde pour te ressembler*. Louise ne répondit rien à ce discours inattendu ; mais Antoine vit couler ses larmes. *Eh ! qu'as-tu donc, mon amie*, lui dit il , *qu'as-tu qui t'afflige ?* *Ah ! mon ami, mon cher ami*, lui répondit Louise, *je pleure de joie. J'espère, ajouta-t-elle, que tu te convertiras, et nous serons heureux l'un et l'autre. Car franchement tu conviendras que jusqu'à ce jour tu n'as point connu le bonheur : on cherche bien à s'étourdir ; on s'amuse ; on se divertit ; on veut se persuader qu'on est bien heureux ; mais la conscience est toujours là , (et en disant ces mots elle lui mettoit la main sur le cœur.) Mais ne songeons au passé que pour mieux*

faire
retard
du bo
une bo
Ils ét
toine
conte
prie l
que t
jusqu
noit c
saint
beau
venir
Vierg
Voic
Lo
est le
qu'il
neuv
ne ta
jours
Loui
savoit
s'évan
doub
derni
veno
elle
imag
trer l
yeux
« ve

faire à l'avenir ; allons, mon bon ami, plus de retard, mettons la main à l'œuvre; avec la grâce du bon Dieu et un peu de courage de notre côté, une bonne conversion est plus facile qu'on ne pense. Ils étoient déjà rentrés dans Ormoy ; et Antoine qui craignoit qu'on ne les entendît, se contenta de lui répondre en lui serrant la main : *prie le bon Dieu pour moi, et dans peu j'espère que tu seras contente.* Ils gardèrent le silence jusqu'à la maison ; le peu que sa femme venoit de lui dire avec tout le feu que donne un saint zèle et la plus sincère amitié, lui donna beaucoup à penser, et ne tarda pas à lui devenir bien salutaire. Mais c'est à la Ste. Vierge qu'Antoine dut sa parfaite conversion. Voici comment la chose se passa.

Louise pleine de confiance pour celle qui est le refuge des pécheurs, obtint d'Antoine qu'il commenceroit dès le lendemain une neuvaine en l'honneur de la mère de Dieu. Il ne tarda pas à en ressentir les effets. Tous les jours ses dispositions devenoient meilleures. Louise cependant n'étoit pas sans crainte; elle savoit que les premiers désirs de conversion s'évanouissent souvent. C'est pourquoi elle redoubloit ses prières à la Sainte Vierge. Le dernier jour de la neuvaine, comme elle revenoit de l'église après avoir prié avec ferveur, elle trouva Antoine à genoux au pied d'un image de la Ste. Vierge. Quand il entendit entrer Louise, il se leva, et lui dit les larmes aux yeux : « Cette fois je veux tout de bon me convertir. On va commencer une mission à

« une lieue d'ici dans le village de Marolles,
 « Je veux y assister tous les jours. Il faudra
 « que j'interrompe pendant tout ce temps les
 « travaux de la campagne, mais mon salut
 « est ma plus importante affaire. » Louise
 sauta au cou de son mari avec un transport
 de joie, et en bénissant le Seigneur qui lui
 avoit inspiré cette bonne résolution. Elle le
 fortifia dans le projet qu'il avoit formé, et lui
 promit de garder la maison et de faire si bien
 que presque rien ne souffriroit du temps qu'il
 donneroit à la mission.

Cette mission eut tous les heureux effets
 que Louise en espéroit. A peine Antoine eut-
 il assisté à quatre ou cinq sermons, qu'on vit
 en lui les sentimens de la contrition la plus
 vive. Le souvenir de ses anciens désordres,
 l'idée des châtimens terribles d'un Dieu irrité,
 les remords de sa conscience, tout cela pen-
 dant la nuit le pressoit au point qu'à peine
 pouvoit-il dormir un quart d'heure. Et tout-
 à-coup il s'écrioit : *Seigneur, ayez pitié de*
moi ; ne me traitez pas selon la rigueur de votre
justice : pardon, mon Dieu, pardon ; je veux
mieux vivre désormais ; je veux dès maintenant
faire pénitence. Ces paroles et autres sembla-
 bles qu'il avoit entendu dire au prédicateur,
 il ne se lassoit point de les répéter, et sa priè-
 re étoit accompagnée de ces larmes amères
 du repentir qui sont toutes puissantes sur le
 cœur d'un Dieu infiniment bon.

Le troisième jour de la retraite, le sujet du
 discours et de la méditation étoit le jugement

Marolles,
 Il faudra
 temps les
 non salut
 » Louise
 transport
 ur qui lui
 n. Elle le
 mé, et lui
 ire si bien
 emps qu'il
 eux effets
 oine eut-
 qu'on vit
 on la plus
 désordres,
 dieu irrité,
 cela pen-
 qu'à peine
 Et tout-
 z pitié de
 ur de votre
 ; je veux
 aintenant
 s sembla-
 édicateur,
 t sa priè-
 es amères
 tes sur le
 e sujet du
 jugement

dernier; le prédicateur l'avoit peint avec les couleurs les plus vives. Antoine en étoit si épouvanté que les exercices finis, il ne sortit point de l'église; mais alla se jeter au pied de l'autel. « C'en est fait, ô mon Dieu, » dit-il d'une voix entrecoupée de sanglots, « je veux enfin me convertir, mais en ai-je encore le temps? puis-je encore espérer que vous receviez un si grand pécheur? Ah! si je pouvois du moins mourir de douleur de vous avoir tant offensé! » A ces mots il entend du bruit; il se retourne. C'étoit le saint Missionnaire qui sortoit de la sacristie où il venoit de dire son office. Antoine qui le reconnoît se précipite à ses genoux: « Mon père, ayez pitié de moi; vous voyez devant vous un malheureux, un scélérat, un monstre tout couvert de crimes. Daignez m'entendre; je ne sortirai point d'ici que vous ne m'ayez confessé; il me semble voir l'enfer qui s'ouvre pour m'engloutir. Ah! mon père, je vous en conjure, confessez-moi donc au plutôt. — *Oui très-volontiers mon ami,* répondit le Missionnaire, touché jusqu'aux larmes du repentir de ce pauvre homme: *Mais calmez-vous un peu; Dieu est bon, et il ne perdra jamais ceux qui reviennent à lui du fond du cœur.* Antoine se confessa donc, mais avec de si vifs sentimens de contrition, que plusieurs fois l'excès de sa douleur étouffa sa voix et l'obligea de s'interrompre. A peine eut-il fini de parler qu'il se sentit comme dégagé d'un fardeau immense, et les consolantes ex-

hortations de son confesseur répandirent dans son cœur une joie si douce, que, de retour à la maison, il avoua n'avoir jamais connu de sa vie un bonheur comparable à celui qu'il venoit de goûter aux pieds du saint prêtre.

A cette nouvelle, quels furent les transports de Louise qui l'attendoit depuis une heure avec beaucoup d'inquiétude et ne savoit à quoi attribuer son retard ! Antoine lui demanda pardon de tout ce qu'il lui avoit fait souffrir jusques-là ; et la présence de ses enfans ne put l'empêcher de lui dire combien il étoit affligé et confus de l'avoir tourmentée depuis si long-temps.—*Ah ! tout est oublié, cher ami*, répondit Louise ; *ô mon Dieu que je suis heureuse et que vos miséricordes sont grandes !*

Cette conversion si prompte n'en fut pas moins solide. Antoine retourna plusieurs fois trouver son confesseur pour achever sa confession, car la première fois il n'avoit pas eu le temps d'entrer dans le détail de toutes ses fautes. Il se corrigea si bien qu'après avoir été le scandale de la paroisse, il en devint le modèle. Ce n'étoit plus le même homme. Conduite, sentimens, caractère, tout étoit changé ; plus d'emportement, plus de jeux, plus de folles dépenses. Il n'auroit pas voulu, à moins d'une nécessité indispensable, mettre seulement le pied dans un cabaret. S'il croyoit devoir offrir à un ami une bouteille de vin, on l'envoyoit chercher et elle se buvoit chez lui.

Tout cela cependant ne suffisoit pas encore. Un jour qu'Antoine étoit allé continuer sa

irent dans
 e retour à
 connu de
 celui qu'il
 prêtre.
 transports
 me heure
 e savoit à
 ne lui de-
 avoit fait
 de ses en-
 ombien il
 urmentée
 st oublié,
 ieu que je
 t grandes !
 n fut pas
 ieurs fois
 r sa con-
 it pas eu
 toutes ses
 avoir été
 nt le mo-
 me. Con-
 t changé;
 , plus de
 , à moins
 re seule-
 oyait de-
 e vin, on
 chez lui.
 s encore.
 tinuer sa

confession ; il rentra le soir chez lui plus triste.
 Louise étonnée lui demande quelle peut être
 la cause de son chagrin. « Ah ! ma chère
 « amie, lui répond Antoine, je vais te dire
 « mot pour mot la conversation que je viens
 « d'avoir avec mon confesseur. Mon en-
 fant, « m'a-t-il dit avec une extrême dou-
 ceur, « si vous avez fait du tort à votre pro-
 « chain, il faut absolument réparer tout le
 « dommage, sans quoi point de salut.—Mais
 « mon père lui ai-je dit, je n'ai jamais grâces
 « à Dieu rien pris à personne.—Dieu en soit
 « béni, mon enfant, reprit ce bon père; mais
 « approfondissons bien les choses et voyons si
 « vous n'auriez rien à vous reprocher. Quand
 « vous avez travaillé en journée, avez-vous
 « toujours travaillé autant que vous le de-
 « viez ?—Oh ! pas toujours, mon père, il s'en
 « faut bien.—Et ne vous est-il jamais arrivé
 « en travaillant de gâter quelque chose par
 « négligence ou par défaut d'attention ?—
 « Ah ! mon père, plus d'une fois.—N'avez-
 » vous pas vendu vos denrées le plus cher
 « possible et acheté celles des autres le meil-
 « leur marché que vous avez pu, sans consi-
 « dérer leur valeur réelle, et profitant de l'i-
 « gnorance des vendeurs ou des acheteurs,
 « et même tâchant de les enivrer ?—Hélas,
 « mon père, je l'ai fait plusieurs fois.—Et
 « quand par méprise on vous mettoit plus
 « d'argent dans la main qu'on étoit convenu
 « de vous en donner ?—Assez souvent j'ai
 « remis le surplus ; mais quelque fois aussi

« je gardois tout. — Voilà bien des restitutions
 « qu'il faut faire, » reprit alors mon confes-
 seur. — « C'est dit Antoine à Louise, « la situa-
 « tion ou je me trouve. Toutes ces restitutions
 « vont me coûter bien de l'argent, mais aussi
 « j'aurai en mourant la consolation de ne
 « point laisser de bien mal acquis. » Louise
 loua beaucoup ses bonnes résolutions. Antoine
 fit ses restitutions secrètement pour ne pas
 nuire à sa réputation, et c'est en quoi son
 confesseur lui avoit prescrit d'user de pru-
 dence. Mais du reste le respect humain ne
 mit aucun obstacle à la conversion d'Antoine.
 Loin de rougir de paroître chrétien, il ne lais-
 soit échapper aucune occasion de réparer ses
 anciens scandales et de rendre à la religion
 l'hommage le plus solennel. Il reçut l'absolu-
 tion à la fin de la mission et communia avec
 une ferveur extraordinaire.

Depuis lors il se confessa exactement tous
 les mois au curé de la paroisse, et le pasteur
 ne pouvoit se lasser d'admirer les progrès
 continuels qu'il faisoit dans la vertu. Autre-
 fois il croyoit toujours en faire trop pour Dieu,
 et l'infortuné ne faisoit chaque jour qu'offen-
 ser Dieu de plus en plus. Depuis qu'il étoit
 converti et qu'il s'efforçoit de grossir chaque
 jour le trésor de ses bonnes œuvres, il crai-
 gnoit sans cesse d'en faire trop peu ; hélas !
 disoit-il souvent, soit à Louise, soit à Gene-
 viève, soit au curé d'Ormoy, *misérable pé-
 cheur que je suis, qu'elle est la pénitence que je
 fais après tant de crimes ! Qu'est-ce que ma con-*

duite
me n
meill
toit
nim
« un
« b
« fr
« g
« d
lui c
« i
« e
« t
« n
« p
« v
cou
toir
toit
cha
Lo
la f
hey

Mo
 A
 per
 ma

duite comparée à celle des Saints, dont ma femme me lit la vie tous les soirs! Aurai-je le Ciel à meilleur compte qu'eux? Cette idée l'épouvantait, le décourageoit presque; mais le curé ranimoit sa confiance en lui disant : « pour être un Saint et un grand Saint, un simple laboureur comme vous n'a besoin que d'offrir à Dieu en esprit de pénitence et de résignation tous les travaux et toutes les peines de son état. Vos fatigues, mon cher ami, » lui disoit souvent ce charitable pasteur, « vos fatigues sont continuelles, votre nourriture est grossière, votre pauvreté vous prive de tous les plaisirs; que vous êtes heureux! Il ne vous faut, pour vous sauver, que faire par un motif de religion ce que la nécessité vous oblige à faire chaque jour. » Ces discours et autres semblables consolient Antoine; et ce qui augmentoit son bonheur, c'étoit de penser qu'il étoit redevable de son changement aux prières ferventes de sa chère Louise. Rien ne manquoit plus désormais à la félicité de l'un et de l'autre; mais leur bonheur ne dura pas long-temps.

CHAPITRE VIII.

Mort d'Antoine.... Conduite de Louise devenue veuve.

ANTOINE, pour réparer le temps qu'il avoit perdu autrefois, travailloit sans relâche du matin au soir. Un jour il demeura exposé plus

d'une heure à une pluie très-froide sans vouloir se mettre à l'abri, ni interrompre un instant son ouvrage, malgré les sollicitations que vint lui faire Bastien qui avoit plus d'expérience et de sagesse que lui. Il eut le soir même un violent accès de fièvre qui dura trente-six heures. S'il eut fait appeler tout de suite le médecin, sa santé auroit été rétablie au bout de quatre jours; mais il résista constamment aux désirs de Louise qui le pressoit de prendre ce parti. *Il ne vouloit pas, disoit-il, faire de dépense; ajoutant que de la patience, du repos et des ménagemens suffiroient pour le guérir.* Qu'arriva-t-il? Sa maladie fit sans cesse de nouveaux progrès, et elle devint bientôt assez grave pour que Louise se crût obligée de faire venir pour lui le meilleur médecin d'Etampes. Celui-ci assura que la maladie n'auroit point de suites fâcheuses, et qu'à l'aide du régime qu'il alloit prescrire, ce seroit l'affaire de huit jours au plus. Il s'agissoit de ne rien prendre pendant tout ce temps-là qu'un peu de bouillon gras et beaucoup de tisanne. Antoine s'imagina qu'il y auroit de quoi le faire mourir d'inanition, et il voulut absolument qu'on lui fit dès le second jour une rôtie au vin et au sucre. Il profita pour la faire du temps où sa femme étoit absente; mais à peine eut-il mangé sa rôtie que la fièvre le reprit avec une violence qui en moins d'une heure le jeta dans le délire. Heureusement c'étoit précisément le temps où le médecin devoit arriver. Il vint en effet, et surpris d'une révolution si

peu attendue, il se mit beaucoup en colère contre l'imprudence de son malade ; il assura cependant que rien n'étoit encore perdu et promit de guérir Antoine pourvu qu'à l'avenir on fût plus fidèle à faire ce qu'il ordonneroit.

Grâce à la force de son tempéramment, au bout de trois ou quatre jours Antoine étoit presque guéri ; il ne lui restoit plus qu'un peu de fièvre et un violent mal de tête ; mais la guérison ne venoit pas assez vite à son gré. Il se plaignoit que son champ demuroit en friche ; et ayant entendu parler d'un opérateur qui vendoit pour trente sous certain elixir avec lequel il se vantoit de guérir en deux heures tous les maux possibles, il voulut en faire l'épreuve ; et comme il étoit presque en convalescence et assez fort pour se promener seul dans tout le village, il rencontra bientôt ce charlatan, acheta une de ses bouteilles, entra chez lui pour boire tout d'un trait cette médecine qui sur-le-champ, lui donna d'horribles convulsions. Louise au désespoir crut qu'il alloit mourir : elle alla promptement chercher le curé.... Il n'y avoit pas un moment à perdre. Le curé en entrant déclara que le mal étoit sans remède, et que c'étoit une nouvelle preuve du danger qu'il y a de s'abandonner à ces empoisonneurs publics, contre lesquels il avoit tant de fois prévenu ses paroissiens.

Les sanglots de Louise et de ses enfans ayant averti tout le voisinage du malheureux état

d'Antoine, on accourut de toutes parts pour le secourir s'il étoit possible. Une voisine dit alors à Louise : « Ma chère, je connois une
 « bonne femme qui guérit tous les maux sans
 « aucun remède. Elle fait sur les malades des
 « signes de croix ; elle prononce des paroles
 « auxquelles elle-même ne comprend rien,
 « et l'on assure qu'aussitôt ils sont guéris ; si
 « vous voulez, je la ferai venir. — Non, » ré-
 pondit Louise, « j'ai bien entendu parler de
 « cette femme ; on ne la donne pas du tout
 « pour une sainte, il s'en faut de beaucoup ;
 « on ne la voit guères à l'église, même les
 « dimanches ; c'est donc une fourbe ou une
 « sorcière. Si elle ne fait que tromper les
 « gens, comme je le crois, pourquoi aug-
 « menterois-je le nombre de ses dupes ? Et
 « si elle a recours au démon, à Dieu ne plaise
 « que j'emploie jamais un moyen aussi cri-
 « minel. C'est à Dieu que je m'abandonne ;
 « c'est lui seul qui tient dans ses mains la vie
 « de mon pauvre mari, c'est en lui seul que
 « je veux mettre toute ma confiance, » et à
 ces mots Louise quitta sa voisine pour aller
 prier dans une autre chambre ; et là versant
 des torrens de larmes, elle demanda au Dieu
 des Miséricordes qu'il daignât laisser du moins
 à Antoine le temps de se confesser comme il
 faut et de recevoir avec les dispositions néces-
 saires les derniers Sacremens de l'église. Sa
 prière fut exaucée : peu à peu le délire cessa ;
 et dès qu'Antoine eût repris ses sens, sa pre-
 mière parole fut de demander son confesseur.

Le
 cha
 et e
 ser
 ché
 dan
 la f
 il m
 mir
 I
 viat
 de l
 voit
 Mo
 dan
 mon
 ble
 vou
 peu
 Mo
 déte
 rece
 veu
 plu
 bre
 mon
 sca
 mis
 née
 cha
 leu
 doi
 sou

Le curé qui étoit au pied de son lit s'approcha au même instant, fit sortir tout le monde et eut la consolation de voir le malade s'accuser avec le plus sincère repentir de tous les péchés de sa vie; Antoine n'entra pas à la vérité dans un grand détail, il n'en auroit point eu la force, mais ce détail n'étoit pas nécessaire: il n'y avoit que peu de mois qu'il avoit terminé sa confession générale.

Le même jour le curé lui apporta le saint viatique, et lui ayant demandé encore, avant de lui donner la sainte Communion, s'il n'avoit rien qui lui fit de la peine : — *Hélas ! Monsieur*, répondit-il d'une voix mourante, *dans ce moment terrible où je vais paroître devant mon Dieu, le souvenir de mes péchés seroit capable de me jeter dans le désespoir, si tout ce que vous m'avez dit de ses miséricordes ne relevoit un peu mon courage. Vous me l'avez dit bien des fois, Monsieur, il aura pitié d'un pauvre pécheur qui déteste sincèrement ses fautes.... Je vais donc le recevoir avec confiance* : et la vue de son sauveur lui donnant des forces, il dit d'une voix plus haute à tous les assistans dont sa chambre étoit remplie : *ô mes amis, c'est de tout mon cœur que je vous demande pardon de tant de scandales que j'ai donnés ; priez Dieu de me faire miséricorde. Puis cherchant des yeux l'infortunée Louise qui se tenoit dans un coin de la chambre, abîmée dans la plus profonde douleur : ô ma bonne amie ; c'est à toi surtout que je dois demander pardon de tout ce que je t'ai fait souffrir. Ah ! si tu pouvois lire au fond de mon*

cœur le regret que j'en ai ! Non , non je ne méritois pas une femme si vertueuse. O mes enfans et vous aussi , il faut que je vous demande pardon...

A ces mots le curé, qui s'apercevoit de la fatigue que lui causoient les efforts qu'il faisoit pour parler, l'avertit qu'il ne devoit pas s'épuiser ainsi ; et après un moment de silence il lui fit la plus touchante exhortation et lui donna le saint Viatique qu'il reçut avec les transports d'une foi si vive et d'un amour si ardent qu'à ce spectacle toute l'assemblée fondoit en larmes. Vers les huit heures du soir il se trouva beaucoup plus mal : on lui administra l'extrême-onction : trois quarts d'heure après l'on pensa qu'il étoit temps de faire au pied de son lit les prières des Agonisans ; et tandis qu'on les récitoit, il expira dans les bras de Louise, qui ne l'avoit pas quitté un instant pendant toute la journée ; car malgré la douleur dont elle se sentoit pénétrée, elle avoit eu le courage de l'exhorter sans cesse à souffrir patiemment et à remettre avec résignation son âme entre les mains de Dieu.

Louise avoit toujours tendrement aimé son mari, mais, depuis six mois, elle l'aimoit d'autant plus qu'elle le voyoit faire tous les jours de nouveaux efforts pour la rendre heureuse et la dédommager en quelque sorte de tout ce qu'il lui avoit causé de peine. Qu'on juge quelle dut être son affliction ! Mais la grandeur de son courage et la vivacité de sa foi lui donnèrent la force de résister à une si rude épreuve : et ce qui lui en adoucit surtout la

rigu
dan
sinc

I
qu'
veu
en p
com
ses :
inté
lui d

De
reste
Rob
d'âg
mên
labo
la fe
bien
conc

C
douz
leur
moir
et ils
eu l'
sines
reuse
« de
« tu
« di
« Ce
* et

rigueur , c'est l'espoir qu'elle avoit que Dieu, dans sa Miséricorde, auroit égard au repentir sincère de son mari.

Louise privée à l'âge de 42 ans d'un mari qu'elle chérissoit, trouva dans son état de veuve un puissant motif de travailler de plus en plus à s'avancer dans la perfection. Elle commença par régler avec le plus grand soin ses affaires domestiques , non pour son propre intérêt qui l'occupoit bien peu , mais pour celui de ses enfans , unique objet de sa sollicitude. De quatre enfans qu'elle avoit eu il ne lui en restoit que deux , Charlotte qui étoit l'aînée et Robert le plus jeune. Celui-ci n'étoit point d'âge encore à faire valoir le bien par lui-même; c'est pourquoi il fallut l'affermir à un laboureur d'Ormoÿ qui promit pour prix de la ferme cent écus de rente. Cette somme étoit bien modique; mais à force de travail et d'économie, Louise sut pourvoir à tout.

Charlotte avoit déjà dix-huit ans et Robert douze; et grâce à l'excellente éducation qu'elle leur avoit donnée, ils craignoient de faire la moindre chose qui fût capable de lui déplaire, et ils lui étoient aussi soumis que s'ils n'avoient eu l'un et l'autre que huit ans. Une de ses voisines s'en étonnoit : — « Que vous êtes heureuse, » disoit-elle un jour, « d'avoir auprès de vous deux enfans si sages , si respectueux, si dociles ! Que les miens sont bien différens ! ce sont les plus mauvais sujets... » « Cependant on ne dira pas que mon mari et moi nous les avons gâtés, Nous ne leur

« passions rien; à la moindre faute ils étoient
 « sûrs d'être rossés, et d'importance.—Eh
 « bien maintenant, » reprit vivement Louise,
 « si ce sont de mauvais sujets, à qui la faute?
 « Croyez-moi, les enfans, c'est par la dou-
 « ceur qu'il faut les prendre; la colère et la
 « brutalité ne font que du mal : qu'on les re-
 « prenne plus ou moins sévèrement selon les
 « circonstances, c'est fort bien fait ; qu'on les
 « punisse en les privant de quelque plaisir,
 « cela leur est utile : mais jurer, tempêter,
 « souvent sans raison, et surtout les battre à
 « tout bout de champ, c'est le bon moyen
 « d'en faire de vrais vauriens. » La voisine
 confuse ne sut que répondre.

C'étoit en effet en parlant toujours raison
 à ses deux enfans et en se montrant leur meil-
 leure amie que Louise étoit parvenue non-
 seulement à s'en faire aimer, mais aussi à s'en
 faire obéir en tout. Par exemple, quand elle
 vouloit empêcher Robert d'aller au cabaret,
 elle lui disoit : « Mon cher enfant, que va-t-
 « on faire dans ces lieux où l'on n'apprend
 « rien de bon ? on y offense le bon Dieu et
 « l'on y perd son argent, son honneur et sa
 « santé. Regarde un peu ceux qui les fré-
 « quentent habituellement ; quand ils en sor-
 « tent, ne les vois-tu pas la plupart du temps
 « pires mille fois que des bêtes brutes ? Voilà
 « pourtant à quel excès d'avilissement condui-
 « sent les premières fautes. Tu en as horreur
 « maintenant ; eh bien ! si tu mets seulement
 « le pied dans un cabaret, peut-être qu'avant

« deux ou trois ans tu seras semblable à ces
 « hommes qui sont la honte de l'espèce hu-
 « maine. » Robert profita si bien de cette le-
 çon, que bien loin de tomber dans aucun ex-
 cès, il évita comme une peste toute mauvaise
 compagnie, et ne donna jamais à sa tendre
 mère que les plus grandes consolations.

Cependant, il faut l'avouer, quoique Ro-
 bert fut vraiment un bon fils, Louise lui pré-
 féroit un peu sa fille Charlotte qui étoit un
 ange de piété; mais cette sorte de prédilection,
 qui au reste n'étoit que bien juste, elle savoit
 si bien la cacher que ni Charlotte, ni Robert
 ne s'en apperçurent un seul instant. Ah! que
 de maux entraînent dans les familles les pré-
 férences trop marquées! Louise sur ce point
 étoit trop bien instruite par un exemple qui
 fait frémir et qu'elle avoit vu de ses yeux.

Dans un village assez proche d'Ormoy, il
 y avoit un laboureur qu'on appeloit Thibaut,
 et qui, comme Louise, avoit deux enfans. Le
 garçon nommé Richard étoit l'enfant gâté et
 ne méritoit guères de l'être. S'étant aperçu de
 bonne heure de la tendresse particulière qu'on
 avoit pour lui, il en abusoit au point de se
 permettre les fautes les plus énormes, bien sûr
 qu'il en seroit quitte pour des réprimandes
 qui ne l'empêcheroient pas de recommencer.
 Elizabeth sa sœur étoit bien malheureuse. On
 la laissoit manquer de tout, on l'accabloit de
 coups à la moindre faute; et la sombre mé-
 lancolie dans laquelle l'avoient jetée ces con-
 tinuels mauvais traitemens, n'avoit fait que la

rendre plus odieuse à ses parens dénaturés. Un jour que son père avoit oublié de fermer le coffre où il déposoit son argent, elle y prit une pièce de douze sous. Elle avoit encore la main dans le coffre quand son frère entra dans la chambre, elle l'en retire aussitôt et fait semblant de chercher quelque chose sur une chaise qui étoit à côté; mais Richard l'avoit vue, et courut vite le dire à son père. Thibaut arrive furieux; il s'empresse de compter son argent, trouve qu'il a en effet douze sous de moins; et se jetant sur sa fille : *voleuse*, dit-il, *c'est ainsi que tu me ruines ?* A ces mots il la renverse; il la traîne par les cheveux, lui donne des coups de pied, des coups de poing, la meurtrit de toutes parts, et lui met le visage tout en sang. Cependant Richard rioit et insultoit à sa sœur. Alors l'infortunée Elisabeth ne se possédant plus, trouve sous sa main un fer à repasser et le jette de toutes ses forces à la tête de son frère; le fer frappe Richard à la tempe et le fait tomber sans connoissance. Son père accourt, le prend entre ses bras; mais soins inutiles, Richard expire. Elisabeth en proie aux plus cruels remords, couverte de sang, les cheveux épars court non pas aux pieds de ses parens : que peut-elle en attendre ? non pas même aux pieds des autels ; depuis plusieurs mois que le désespoir étoit entré dans son cœur, elle n'avoit plus recours à la prière : elle court à la rivière pour s'y noyer. Elle avoit oublié que sa mère y étoit allée laver du linge. Sa mère qui la voit accou-

rir
l'ho
est
ne
deu
lies
pas
de l
(
dev
gles
de
et t
dign
L
faut
faire
épu
de r
nem
bonn
vous
nous
Lou
cher
c'est
L
péch
exac
s'éto
voit
dre
soler

rir comme une furie dont la seule vue inspire l'horreur, se jette sur elle pour la retenir : il est trop tard ; Elizabeth qui s'est déjà élancée ne fait que l'entraîner dans sa chute, et toutes deux au même instant disparaissent ensevelies sous les eaux. Thibaut ne leur survécut pas long-temps, une fièvre ardente s'empara de lui ; au bout de huit jours il fut mort.

Quelle impression un si triste exemple ne devoit-il point faire sur les parens assez aveugles et assez insensés pour aimer, au préjudice de tous les autres, quelqu'un de leurs enfans, et trop souvent même celui qui est le moins digne de leur amour !

Louise étoit si loin de commettre une telle faute, que le seul reproche qu'on avoit à lui faire c'étoit un excès de tendresse qui la faisoit épuiser de fatigues pour ne laisser manquer de rien Robert aussi bien que Charlotte. Vainement ils se réunissoient pour lui dire : *Ma bonne mère, nous vous en conjurons, ménagez-vous donc davantage. Hélas ! que deviendrions-nous si nous avions le malheur de vous perdre ?* Louise leur répondit, *ne craignez rien, mes chers enfans, mettez votre confiance en Dieu ; c'est un bon père.*

Les continuels travaux de Louise ne l'empêchoient pas cependant de s'acquitter avec exactitude de tous les exercices de piété qu'elle s'étoit prescrits depuis long-temps ; elle trouvoit surtout une satisfaction bien douce à rendre visite aux pauvres malades pour les consoler, les encourager et les secourir autant

qu'il lui étoit possible; et à moins des plus pressantes occupations, quand on leur portoit le St. Viatique, elle accompagnoit avec la plus tendre dévotion le prêtre qui alloit leur rendre ce dernier devoir, le plus précieux de la vie. Mais les consolations intérieures que lui donnoit une coutume si pieuse et si charitable étoient bien souvent mêlées d'amertume. Elle ne pouvoit voir qu'avec la plus vive douleur l'état de malpropreté dégoûtante où se trouvoient la plupart des chaumières dans le moment même où le Dieu du ciel devoit y faire son entrée.

« Hélas ! ma chère amie, » disoit-elle à Geneviève (un jour qu'elle sortoit d'une de ces misérables cabanes, qui sembloit plutôt destinée à servir d'abri aux plus vils animaux qu'à être la demeure des hommes), « nous venons d'être les témoins d'un spectacle bien affligeant : n'est-ce pas mille fois que l'étable de Béthléem ? les pauvres malheureux, ce n'est pas leur faute; ils ont bien fait sans doute ce qu'ils ont pu, et les hillons pourris que nous avons vu sur la table toute brisée où s'est reposé J. C. avoient bien l'air d'être le meilleur linge et peut-être même le seul qu'ils eussent chez eux ; mais enfin c'est un vrai scandale de voir de bonnes serviettes sur la table à manger de plus de trente personnes de notre village, tandis qu'on ne présente au Roi du Ciel et de la terre que des lambeaux qui soulèvent le cœur. Ne pourrions-nous trouver un re-

« mède à un abus si révoltant? » L'une et l'autre, après avoir bien cherché, trouvèrent un moyen dont elles parlèrent au curé : « Si l'on faisoit », dirent-elles à ce bon pasteur, « une « quête dans tout Ormoy, on auroit avant « trois jours d'ici, deux paires de draps, deux » nappes et six serviettes d'une toile assez fine « et au moins très-blanche. On y joindroit « quelques assiettes et quelques tasses d'une « faïence commune, mais propre; du coton « blanc pour essuyer les saintes Huiles, quel- « ques petits tableaux de dévotion, une table « grande et solide, voilà seulement tout ce « qu'il faudroit; on déposeroit tout cela chez « une personne de confiance qu'on avertiroit « la veille du jour où le malade doit recevoir « les derniers Sacremens, elle s'y rendroit « aussitôt, feroit tout nétoyer dans la maison, « et auroit grand soin qu'on n'y pût rien voir « qui fût capable de choquer la vue. Ensuite « elle feroit tendre des draps autour de la « chambre, couvrir la table, arranger les ser- « viettes, placer les vases, et, en un mot, tout « disposer en sorte que le saint Sacrement fût « reçu sinon avec pompe, du moins avec « toute la décence qui est nécessaire. »

Le curé applaudit beaucoup à leur zèle; il recommanda au prône du dimanche suivant cette bonne œuvre dont il exposa les motifs d'une manière si touchante que les habitans d'Ormoy, sans attendre qu'on vînt faire la quête dans les maisons, se réunirent pour fournir tout ce qui étoit nécessaire. En moins

de huit jours tout fut prêt ; et on eut depuis la satisfaction de voir les réduits les plus misérables changés en des chapelles où l'ordre et la propreté inspiroient le recueillement et la dévotion. Comme Louise étoit plus forte et plus jeune que son amie, c'est elle que le curé chargea de ce soin, et en tout cela Geneviève ne fut que son aide.

Ce premier projet ayant réussi au-de là de leurs espérances, Louise et Geneviève en conçurent un autre qu'elles s'empressèrent de communiquer à leur charitable pasteur qui ne désiroit que le bien. « Monsieur, » lui dirent-elles, « nous savons assez l'intérêt que
 « vous prenez à ce que tout se fasse dans l'é-
 « glise de la manière la plus convenable ;
 « mais on n'est pas fidèle à suivre les ordres
 « que vous avez tant de fois donnés sur ce
 « point ; l'église est bien mal balayée, on voit
 « des toiles d'araignées jusque sur le taberna-
 « cle, les nappes d'autel sont sales et tachées,
 « les ornemens tombent presque en lambeaux,
 « les chandeliers sont couverts de poussière.
 « — Je le sais bien, » dit le curé, » et il n'y
 « a pas de jour où je n'en gémissé ; mais que
 « voulez-vous ? Si je prenois moi-même tous
 « ces petits soins, il ne me resteroit pas de
 « temps pour m'acquitter de mes autres de-
 « voirs, et d'ailleurs je ne saurois pas le faire
 « comme il faut, n'en ayant point contracté
 « l'habitude. Ah ! si les personnes les plus
 « charitables de la paroisse voulaient se char-
 « ger de ce soin, Dieu les en recompenseroit,

parce qu'elles auroient travaillé pour sa
 gloire, car rien ne contribue davantage à
 faire honorer le Seigneur que la vue d'une
 église où tout est en ordre. »
 « Eh bien ! Monsieur, » répondit Louise,
 je vais vous proposer un moyen de remé-
 dier à tous les abus dont vous vous plaignez.
 Choisissez vous-même dans le village douze
 filles ou femmes qui sachent travailler le
 linge, qui aient de l'amour pour la propreté
 et qui surtout soient pleines de vertu. Elles
 se chargeroient chacune à leur tour du blan-
 chissage, et la fabrique le leur payeroit com-
 me on l'a fait jusqu'ici aux femmes qu'on a
 employées pour cela. Elles auroient cha-
 cune leur semaine pour veiller à ce que tous
 les ornemens fussent bien raccommodés à
 mesure qu'ils auroient besoin de l'être.
 Tous les samedis elles viendroient à leur
 tour balayer l'église, frotter la balustrade,
 les tabernacles, les statues, les tableaux et
 le reste, ôter les toiles d'araignée, changer,
 s'il en est temps, les nappes d'autel et celles
 de la sainte Table, ainsi que les aubes, en
 un mot tenir toutes choses dans le meilleur
 ordre et la plus grande propreté qu'il sera
 possible. Comme elles seront au nombre
 de douze, il sera facile de faire remplacer
 les malades et les absentes, ou celles qui
 pendant leur semaine se trouveroient par
 hazard trop pressées d'ouvrage. » Le curé
 adopta avec grand plaisir un projet dont l'ex-
 écution devoit être pour les paroissiens un si

grand sujet d'édification. Il voulut que Louise choisit elle-même celles qu'elle croiroit le plus capables de contribuer à cette bonne œuvre; et en moins de trois semaines tout fut si bien organisé que l'église prit une face toute nouvelle.

On imagine aisément que Charlotte n'étoit pas une des moins zélées à s'acquitter de ce pieux exercice lorsque sa semaine étoit arrivée, et elle y trouvoit un si grand plaisir que la plus terrible punition dont sa mère pût la menacer, c'étoit de lui dire: *c'est moi qui ferai votre tour*. Au reste cette pénitence ne lui fut infligée qu'une seule fois. Elle se conduisoit ordinairement d'une manière si édifiante que Louise n'avoit presque jamais rien à lui reprocher, loin d'être obligée de la punir. Mais un jour qu'elle avoit eu la foiblesse de soutenir un léger mensonge pendant quelque temps, il lui fallut subir la punition dans toute son étendue. En vain Geneviève et bien d'autres, en vain le curé même demandèrent grâce pour elle, Louise ne se laissa point fléchir. *Quand je l'ai interrogée, dit-elle, je lui ai dit que si elle mentoit, elle ne feroit point sa semaine; elle a menti, je lui tiendrai parole. Elle sait bien que je ne menace pas souvent, mais quand je menace c'est tout de bon*. Le curé ne put qu'admirer la sage fermeté de cette bonne mère; et blama, dans le fond de son cœur, la foiblesse de tant de parens qui font à chaque instant les menaces les plus terribles, et n'en viennent jamais à l'exécution; d'où il arrive

que les enfans ne regardent plus que comme des discours en l'air toutes les reprimandes qui leur sont faites.

Ce n'est pas néanmoins que Louise traitât sa fille comme un enfant ; elle la regardoit au contraire comme sa meilleure amie, n'avoit rien de caché pour elle, et ne la conduisoit que par la raison. Charlotte par sa piété, sa discrétion, sa sagesse, se monroit digne de cette confiance. A peine avoit-elle seize ans que plusieurs jeunes gens, charmés de sa vertu et de son heureux caractère, la demandèrent en mariage. Quelques-uns étoient à l'aise et offroient un établissement bien plus avantageux que la fortune à laquelle Charlotte pouvoit prétendre n'auroit permis de l'espérer. Mais elle refusa constamment tous les partis. *Je ne veux point me marier*, disoit-elle souvent à sa mère; *je veux rester fille; cet état est plus parfait. J. C. sera mon époux; je ne veux vivre que pour lui.* Louise engagea sa fille à bien réfléchir là-dessus avant que de prendre une dernière détermination. Elle lui dit de consulter son confesseur, d'employer une année entière à prier Dieu de l'éclairer sur le choix d'un état de vie : et Charlotte, après ce terme, ayant déclaré de nouveau qu'elle se sentoit plus que jamais affermie dans la résolution qu'elle avoit prise dès son enfance, Louise transportée de joie de voir que le Seigneur appelloit sa fille à un état si parfait, embrassa tendrement Charlotte, et lui dit : *ô mon enfant, sois fidèle à la grâce, et tu trouveras dans la piété des douceurs vraiment ineffables !*

Charlotte les goûtoit déjà depuis bien long-temps ; mais Dieu qui vouloit de plus en plus la purifier , la fit passer par de rudes épreuves. La paix de son cœur fut troublée par de cruelles inquiétudes et beaucoup de scrupules. Dès que le curé s'aperçut que Charlotte, auparavant si éclairée, regardoit comme de grands crimes des distractions involontaires , ou de mauvaises pensées rejetées avec horreur ; et quand on lui eut annoncé que depuis quelque temps on lui voyoit faire dans ses prières des grimaces et des contorsions qui prêtoient à rire, il lui ordonna d'éviter avec soin tout ce qui pouvoit lui donner un air singulier , il lui recommanda la confiance en Dieu , et lui prescrivit d'obéir aveuglément à tout ce que Louise et Geneviève lui disoient. Charlotte fut fidèle à tous les avis de son confesseur ; et au bout de deux mois , Dieu bénissant ses efforts et surtout sa soumission, tous ses scrupules furent passés.

CHAPITRE IX

Les moissonneuses battent Louise.... Sa maladie... Sa guérison.... Conversions remarquables dans le bourg de Saclas.

LOUISE se trouvoit, depuis quelque temps, presque reduite à la misère, parce que son fermier ne la payoit pas. Ses enfans mirent tout

en œuvre pour la soulager. Robert alla en qualité de domestique servir un riche laboureur, nommé Grégoire, propriétaire d'un domaine considérable dans le bourg de Saclas; et le modique salaire qu'il recevoit de son maître, il le portoit aussitôt à sa mère. Charlotte voulut aussi se proposer pour servante dans une maison d'Etampes. Mais Louise n'y consentit point; elle craignoit trop pour sa fille les dangers auxquels expose un pareil état dans les maisons où se trouvent des domestiques de différents sexes.—*Eh bien ! lui dit Charlotte, je ne prendrai pas ce parti qui vous déplaît, mais laissez-moi du moins aller travailler en journée, tantôt d'un côté et tantôt d'un autre. Voilà bien assez long-temps, ma mère, que vous vous épuisez pour moi, et je veux commencer enfin à cesser de vous être à charge.* Louise avant de donner là-dessus à sa fille une réponse définitive, voulut consulter Geneviève, qui lui dit de se bien garder d'envoyer sa fille travailler toute seule de côté et d'autre; qu'à la vérité sa vertu étoit solide, mais qu'il ne falloit pas l'exposer; et qu'en un mot elle n'avoit que trois partis à prendre, ou la garder chez elle, ou aller elle-même travailler avec son enfant, ou la faire du moins toujours accompagner par une personne de confiance. Louise n'eut pas de peine à sentir toute l'importance de ces avis de Geneviève; et bientôt après elle éprouva même pour Robert combien les enfans sont exposés dans les maisons étrangères.

Il venoit souvent les dimanches et les jours de fête voir sa mère et recevoir ses bons avis. Il y vint un samedi, jour de la fête de l'Assomption, et eut le bonheur, selon sa coutume les jours de fête, de communier avec sa mère. Quand ils furent rentrés chez eux au retour de l'église, il prit sa mère à part et lui dit : « J'avois une chose dont je voulois vous
 « parler depuis quelque temps, mais je crai-
 « gnois de faire une médisance en vous le di-
 « sant. J'ai consulté ce matin mon confes-
 « seur qui m'a répondu qu'il falloit vous en
 « parler, parce qu'il est nécessaire que vous
 « connoissiez la situation où je me trouve,
 « afin que vous voyez s'il est à propos que je
 « continue à rester chez mon maître. Depuis
 « quinze jours nous sommes occupés aux
 « moissons, et j'ai continuellement devant
 « les yeux des choses qui me font rougir.
 « Nous sommes une grande troupe de mois-
 « sonneurs et de moissonneuses ; et parmi les
 « femmes il y en a plusieurs qui méprisent
 « toutes les lois de la décence....—Je suis
 « bien aise, mon fils, reprit Louise, que vous
 « m'avez avertie de ce désordre. Il est im-
 « possible que vous restiez dans un endroit
 « où la vertu est si exposée. Nous irons au-
 « jourd'hui chez votre maître, et je lui déclai-
 « rerai que s'il ne peut pas vous occuper au-
 « trement, vous ne resterez pas chez lui. »

Louise et Robert allèrent donc chez Grégoire. « En plaçant mon fils chez vous, lui
 « dit Louise, je savois que je le mettois dans

« une bonne maison , chez des gens respecta-
 « bles ; je ne me serois pas attendue que vous
 « le fissiez travailler avec des filles sans pu-
 « deur et sans retenue. Si cela continue, ajou-
 « ta-t-elle, je serai obligée de le placer ail-
 « leurs. »

Grégoire qui dans le fond étoit un honnête homme, ne trouva point mauvais que Louise lui parlât de la sorte; il convint de bonne foi qu'elle avoit raison, et suivant le conseil qu'elle lui en donna, il se décida à ne plus souffrir chez lui aucune ouvrière qui ne fût mise avec la décence convenable. Il fit venir les moissonneuses, et leur déclara qu'il étoit bien résolu de renvoyer celles qui n'observeroient pas les règles de la pudeur et de la modestie. « Ainsi, leur dit-il, ayez soin de vous
 « habiller désormais décentement et de vous
 « abstenir de tout mauvais propos, ou bien
 « vous irez chercher fortune ailleurs.

Louise, après avoir affermi de plus en plus Grégoire dans ses résolutions, reprit le chemin d'Ormoy. Robert devoit l'accompagner; mais comme il avoit encore quelques petites choses à faire dans le bourg, Louise lui dit qu'elle alloit prendre le devant, et qu'il la rejoindroit aisément. Elle partit donc seule; mais quand elle eut fait environ quatre cents pas hors du bourg, elle rencontra cinq ou six de ces filles dont nous venons de parler. Elles étoient toutes en grande colère. Une d'elles, s'approchant de Louise, lui demanda pourquoi elle se mêloit de ce qui ne la regardoit,

pas , et sans lui donner le temps de répondre , lui appliqua un soufflet. Louise ne dit rien , et continuoit tranquillement son chemin , lorsque ces filles , après avoir concerté un moment ensemble sur ce qu'elles avoient à faire , coururent après elle : et l'une , lui parlant au nom de toutes , lui dit qu'elles ne vouloient pas lui faire de mal , mais qu'il falloit aussi qu'elle ne leur en fit point , et par conséquent qu'elle devoit réparer celui qu'elle leur avoit causé , et aller sur-le-champ engager Grégoire à renoncer au dessein qu'elle lui avoit fait prendre. Louise répondit que sa conscience ne lui permettoit pas de détourner Grégoire de la résolution qu'il avoit prise : et qu'elle aimoit mieux mourir. On lui fit les sollicitations les plus vives sans pouvoir obtenir d'autre réponse. Prières et menaces , rien ne put l'ébranler. Ces filles voyant que tout étoit inutile , se livrèrent à un excès de fureur ; elles lui arrachèrent les cheveux , lui crachèrent au visage , lui donnèrent des soufflets et des coups de poing.

Louise alors se mit à genoux et pria Dieu pour la conversoin de toutes celles qui la tourmentoient. Cela ne fit que les irriter davantage , elles l'appelèrent cagote , bigote , hypocrite ; l'une d'elles lui donna un si violent coup de pied qu'elle la fit tomber dans un fossé profond qui se trouvoit au bord du chemin dans l'endroit où Louise s'étoit mise à genoux. En tombant elle alla donner de la tête contre une grosse pierre très-aigüe qui se trouvoit au fond

du fossé, et qui lui fit une plaie très-profonde.

Les choses en étoient là lorsque ces filles aperçurent Robert qui revenoit tranquillement avec cinq ou six paysans d'Ormoï. C'étoient des gens que quelques affaires avoient conduits à Saclas, et qui s'étoient joints à Robert pour revenir avec lui. Dès que les moissonneuses eurent aperçu tout ce monde, elles s'enfuirent au plus vite. Robert voyant leur fuite, craignit qu'elles n'eussent fait quelque mal à sa mère. Il communiqua ses inquiétudes aux autres paysans, et tous se hâtèrent d'aller voir s'il n'étoit rien arrivé de fâcheux. Mais qu'elle fut la douleur de Robert lorsqu'étant parvenu à l'endroit où s'étoit passé cette querelle, il vit sa mère dans le fossé toute couverte de poussière et de sang ! peu s'en fallut qu'il ne tombât évanoui. Les autres paysans entrèrent dans des sentimens d'indignation et de fureur contre ces méchantes filles. Un seulement resta avec Robert pour lui aider à prendre soin de Louise, et les autres se mirent à courir après les moissonneuses qui, se voyant poursuivies, allèrent se cacher dans une étable. Pendant assez-long-temps les paysans firent pour les trouver des recherches inutiles : mais à la fin ils découvrirent le lieu où elles étoient, et dans la colère dont ils étoient animés, il les auroient peut-être assommées, si Louise n'étoit survenue au même instant.

Aussitôt en effet que Robert aidé de son compagnon eut tiré sa mère du fossé où elle étoit tombée, elle avoit voulu aller au secours

des moissonneuses, et prenant Robert par le bras, elle se traîna le plus promptement qu'elle put du côté de l'étable où elles s'étoient retirées. Elle arriva au moment qu'on alloit maltraiter celles qu'elle vouloit sauver. Sa présence et ses paroles suspendirent les coups qu'on vouloit leur porter. Mais la colère des paysans étoit loin d'être apaisée. « C'est
 « un affront pour tout Ormoy, dit un d'eux,
 « que des filles de Saclas ayent si horrible-
 « ment maltraité Louise, il faut leur appren-
 « dre une bonne fois à se tenir tranquilles. » Ces paroles reveillant la fureur des autres paysans, tous se mirent à crier à la fois, et sans vouloir écouter Louise, ils alloient décharger sur les moissonneuses de grands coups de bâton, lorsque Louise se mettant entre deux déclara qu'elle s'exposeroit à recevoir les coups pour les en défendre.

Pendant que ces choses se passaient, quelqu'un vint dire que le carosse de Madame d'Arlis arrivoit. Madame d'Arlis étoit une personne des plus qualifiées du pays. Elle possédoit de grands biens dont une partie étoit située à Saclas, et elle étoit venue passer quelques mois dans ce bourg avec son époux et sa fille unique. Madame d'Arlis avoit beaucoup de défauts, mais elle avoit toujours conservé un caractère bon et sensible; à peine eut-elle connoissance du mauvais traitement fait à Louise, qu'elle s'empessa de monter en carosse pour aller lui porter les secours dont elle avoit besoin. Elle étoit accompagnée d'un mé-

decin, ce qui fut une grande consolation pour Robert qui étoit fort inquiet sur le moyen de procurer du soulagement à sa mère. Mais quelle douleur pour lui quand le médecin après avoir sondé la plaie, et y avoir mis l'appareil, dit tout bas à lui et à madame d'Arllis que cette blessure étoit très-dangereuse, et qu'il regardoit le mal comme désespéré. Louise qui connut à leur air triste quelle confiance on venoit de leur faire, leur dit : *Ne craignez pas de m'annoncer que ma mort est prochaine. Que la sainte volonté de Dieu soit faite. Si quelque chose pouvoit m'attacher à la vie, ce seroit le soin de mes enfans, mais je mets ma confiance en Dieu qui ne les abandonnera pas. Je désire seulement vivre assez long-temps pour empêcher qu'il n'arrive de mal à ces pauvres moissonneuses.*

Jusqu'alors ces filles avoient été tellement étonnées et abasourdies qu'elles n'avoient pas proféré une seule parole; mais alors celle qui avoit fait le plus de mal à Louise vint se jeter à ses pieds, et lui demander pardon, en lui protestant qu'elle étoit bien repentanté de sa faute, et qu'elle se feroit désormais un devoir de suivre en tous ses avis. Toutes les autres firent de même. Louise les embrassa toutes, leur témoigna beaucoup d'amitié, et les engagea à vivre désormais en bonnes chrétiennes.

Il fut question ensuite de conduire Louise dans le château de madame d'Arllis qui voulut la faire venir chez elle pour la faire mieux soigner. L'humilité de Louise lui fit refuser

cette offre; mais madame d'Arlis insista si fortement, qu'il fallut y consentir.

Monsieur d'Arlis s'étoit trouvé absent au moment où son épouse étoit partie pour aller cher Louise. Il étoit allé ce jour-là dîner dans un château du voisinage avec sa fille qui étoit une jeune personne de dix huit ans douée de toutes les qualités que le monde admire. Aux avantages de la naissance elle joignoit les grâces de la figure et les agrémens de l'esprit; mais elle aimoit le monde et les plaisirs à la folie. Il ne se donnoit pas de bal dans les environs qu'elle ne fût de la partie, et son exemple n'influoit que trop sur les autres personnes de son âge. Pendant qu'elle étoit encore dans l'endroit où elle avoit dîné, quelqu'un avoit apporté la nouvelle que Louise avoit engagé Grégoire à faire habiller plus décemment les moissonneuses. Ce fut le sujet de bien des railleries de la part d'une jeunesse qui suivoit des modes très-peu décentes.

Mademoiselle d'Arlis surtout se plut longtemps à tourner Louise en ridicule. Ce ne fut que quand elle rentra chez elle avec son père qu'elle apprit que Louise avoit été cruellement maltraitée. Quoiqu'elle fût livrée à la dissipation, elle avoit cependant un cœur sensible, et elle ne put s'empêcher d'éprouver un sentiment de piété pour Louise, et d'indignation contre les personnes qui l'avoient maltraitée.

Comme il y avoit long-temps que madame d'Arlis étoit sortie et qu'on n'en avoit point

de nouvelles, son époux inquiet résolut d'aller au devant d'elle. Sa fille voulut l'accompagner. Dès qu'ils furent arrivés vers Louise, les tristes objets qu'ils eurent sous les yeux firent sur eux une bien vive impression. Louise avoit encore toute sa robe pleine de sang, et madame d'Arllis qui étoit à côté d'elle lui tenoit la tête entre ses mains pour empêcher l'effet des secousses de la voiture. Monsieur d'Arllis fut saisi d'indignation lorsqu'il eut appris ce qui s'étoit passé. Il vouloit qu'on livrât les moissonneuses entre les mains de la justice; mais Louise l'ayant conjuré avec larmes de faire ensorte qu'il ne leur arrivât aucun mal, il lui promit de prendre tous les moyens propres à assoupir cette affaire, et il tint parole.

Louise étoit tellement épuisée par le sang qu'elle avoit perdu et par les douleurs qu'elle avoit éprouvées, qu'elle étoit réduite à la plus grande foiblesse lorsqu'elle arriva chez madame d'Arllis. Mademoiselle d'Arllis déclara qu'elle ne vouloit pas laisser à d'autres les soins que demandoit l'état où se trouvoit Louise, et elle passa la nuit auprès d'elle. Charlotte qui étoit accourue à la première nouvelle du triste accident arrivé à sa mère, ne voulut point non plus l'abandonner. Robert passa la nuit dans la chambre voisine, pour qu'on pût l'appeller, si on avoit besoin de secours.

On ne sauroit exprimer tout ce que la malade eut à souffrir pendant cette affreuse nuit. Sa tête enfla si prodigieusement qu'à peine

lui voyoit-on les yeux. La chaleur qu'elle y ressentoit étoit si forte que quand on y mettoit la main elle sembloit brûler ; et les élancemens redoublés qu'elle ne cessoit d'y éprouver étoient accompagnés de douleurs si vives qu'elle auroit excité la pitié du cœur le plus insensible. Qu'on juge donc des sentimens qu'éprouvoit mademoiselle d'Arli ! elle voyoit avec étonnement les effets que la religion produit sur un cœur bien disposé. Déjà elle avoit été pénétrée de la plus profonde admiration lorsqu'elle avoit vu Louise oublier tous ses maux pour ne s'occuper que de faire du bien aux personnes qui lui avoient fait tant de mal. Mademoiselle d'Arli avoit l'âme naturellement grande, elle sentit dès lors pour Louise une estime et un attachement inexpriables ; son admiration redoubla encore quand elle la vit passer toute la nuit dans les douleurs les plus aiguës sans jamais se plaindre des personnes qui en avoient été la cause.

Louise dans les plus violens accès de sa douleur ne cherchoit sa consolation que dans le crucifix qu'elle embrassoit avec un saint transport. *Mon Dieu ayez pitié de moi... Mon Dieu donnez-moi la patience... J'en mérite bien davantage pour mes péchés.* Ces paroles et d'autres prières semblables, voilà tout ce qui sortit de la bouche de Louise pendant les souffrances les plus douloureuses.

Le lendemain étoit un dimanche, le chirurgien vint de grand matin voir Louise ; il trouva la plaie dans un si mauvais état qu'il dé-

cida que tous les remèdes seroient insuffisans; et que dans deux ou trois jours elle ne seroit plus envie. On pensa donc à lui donner les derniers sacremens. Louise les reçut avec une ferveur qui édifia tous les assistans. Toutes les personnes du bourg avoient voulu assister à cette cérémonie. Louise les conjura de ne jamais rien dire de fâcheux à celles qui étoient cause de sa maladie. Elle l'auroit ordonné aussi à ses enfans s'ils avoient eu besoin de cet ordre, mais fidèles imitateurs de leur mère, on n'entendit jamais sortir de leur bouche un mot de plainte contre des personnes si coupables. Ils étoient cependant inconsolables de la perte qu'ils alloient faire, et leur douleur étoit partagée par les habitans de Saclas à qui la conduite de Louise avoit inspiré le plus vif intérêt.

A la messe de paroisse, le curé de Saclas commença son prône par recommander aux prières la malade qui étoit dans un danger si éminent. A ces mots la douleur générale s'étant réveillée, ce ne fut dans toute l'église que gémissemens et sanglots. Le curé étoit lui-même si affecté qu'il resta quelque temps sans pouvoir parler. C'étoit un vénérable vieillard accablé d'une tristesse amère à cause des abus qui règnoient dans sa paroisse. Tous les moyens qu'il avoit employés jusqu'alors pour les corriger avoient été infructueux. Son âme sensible étoit en même temps vivement émue de voir Louise prête à descendre dans le tombeau. Il ne faut donc pas s'étonner s'il resta

quelques momens sans pouvoir dire un mot ; mais enfin, faisant un effort pour surmonter sa douleur, il adressa à ses paroissiens les paroles suivantes :

Qu'il est triste, qu'il est affreux l'événement qui vient de se passer au milieu de nous ! Pour moi, à la première nouvelle que j'en ai reçue, j'avois résolu de quitter cette paroisse, et de demander à mes supérieurs une place où je pusse trouver des personnes plus dociles à ma voix. A ces mots les sanglots redoublèrent de toutes parts. Le curé étoit généralement aimé et estimé. La pensée de son départ achevoit de jeter la consternation dans les cœurs. Il s'en aperçut, et il se hâta de prendre la parole. « Mes enfans, s'écria-t-il, « mes chers enfans, j'ai renoncé
 « au projet de vous quitter dès que j'ai vu la
 « douleur profonde dont vous êtes pénétrés.
 « J'espère que ce sera une douleur salutaire
 « qui vous fera rentrer en vous-mêmes et dé-
 « tester vos égaremens passés. J'espère que
 « vous n'endurcirez pas plus long-temps vos
 « cœurs contre les instructions que je vous ai
 « si souvent données. Combien de fois ne
 « vous ai-je pas exhortés à observer exacte-
 « ment les règles de la décence ? Combien de
 « fois ne vous ai-je pas répété que vos corps
 « sont devenus par le baptême les temples du
 « saint Esprit ? Ils ont été sanctifiés d'une
 « manière encore plus particulière par l'u-
 « nion que vous avez contractée avec Jésus-
 « Christ dans la sainte communion. Vous de-
 « vez donc les regarder comme quelque chose

« de consacré à Dieu qui doit être traité d'une
 « manière sainte. Vous devez vous respecter
 « vous-mêmes et ne jamais vous mettre dans
 « un état d'indécence quand même vous se-
 « riez seuls. Au reste, à dire vrai, vous n'é-
 « tes jamais seuls puisque vous êtes toujours
 « avec Dieu et avec votre ange gardien : que
 « le souvenir de leur présence vous empêche
 « donc de rien faire d'immodeste et d'indé-
 « cent ; d'autant plus que l'effet trop ordi-
 « naire de ces nudités est d'exciter de mau-
 « vaises pensées qui conduisent quelquefois à
 « des péchés plus grands encore. Croyez-moi,
 « la délicatesse sur la décence est la véritable
 « marque d'une vertu solide.

« Mais si vous devez éviter toute indécence
 « quand même vous n'êtes vus de personne,
 « que faut-il donc penser de ceux qui ne crai-
 « gnent pas de s'exposer en public dans un
 « état qui fait frémir la pudeur ? Sont-ils
 « donc chrétiens ceux qui se conduisent ainsi ?
 « et les chefs de famille qui tolèrent ces excès
 « dans leurs enfans et dans leurs domestiques,
 « de quelle religion sont-ils ? On a vu autre-
 « fois des payens offrir leurs enfans au démon ;
 « ceux-ci font pis encore, ils sont cause que
 « leurs enfans et leurs domestiques non-seu-
 « lement se perdent-eux-mêmes, mais de-
 « viennent encore les instrumens du démon
 « pour perdre les autres. Vous répondrez au
 « jugement de Dieu de l'âme de vos enfans
 « et de vos domestiques, vous répondrez des
 « péchés dont ils auront été la cause ; vous

» répondrez du scandale qu'ils auront donné.
 » Et vous aussi, filles chrétiennes, com-
 » bien parmi vous qui déshonorent ce beau
 » nom par des habillemens où la décence
 » n'est pas respectée ! Filles immodestes ;
 » vous n'êtes pas des chrétiennes, vous n'ê-
 » tes pas des enfans de Dieu, vous êtes les en-
 » fans du démon, et les coupables instrumens
 » dont il se sert pour allumer dans les cœurs
 » des passions criminelles. Vous tendez des
 » pièges aux âmes rachetées par le sang de
 » Jésus-Christ. Eh ! qui pourroit compter de
 » combien de mauvaises pensées et de mau-
 » vais désirs vous avez été la funeste cause ?
 » déjà le bourg de Saclas est devenu le ren-
 » dez-vous de toutes les personnes des envi-
 » rons qui veulent se livrer aux amusemens
 » les plus dangereux. On s'y rend de toutes
 » parts pour des danses où l'on semble se dis-
 » puter à qui sera plus indécente dans sa pa-
 » rure, plus immodeste dans ses démarches,
 » et plus libre dans ses propos. Faut-il s'éton-
 » ner après cela que parmi les moissonneuses
 » il s'en soit trouvé qui n'ont pu souffrir qu'on
 » les obligeât à suivre les règles de la décence ?
 » Quand une fois on a franchi les barrières
 » sacrées de la pudeur, on roule de précipice
 » en précipice. Ah ! quel opprobre éternel
 » pour le bourg de Saclas, lorsqu'il faudra
 » conduire au tombeau une personne qui n'a
 » eu d'autre crime que celui d'avoir parlé le
 » langage de la religion et de la vertu ! Qu'un
 » si grand malheur vous ramène enfin à votre

» de
 » co
 » ve
 » pa
 » m
 » so
 » ne
 » né
 Le
 lieu
 peup
 nem
 Les
 Lou
 choi
 rega
 elles
 le cr
 dale
 foss
 se le
 l'égi
 cria
 don
 bien
 plut
 met
 régi
 bien
 T
 ma
 à g
 glis

» devoir. Ce jour doit être l'époque de votre
 » conversion. Mais êtes-vous vraiment con-
 » vertis ? Je n'entends, il est vrai, de toutes
 » parts, que les gémissemens de la douleur ;
 » mais que sert de pleurer, si ces larmes ne
 » sont pas celles d'un repentir sincère, si l'on
 » ne déteste pas les scandales que l'on a don-
 » nés, si on ne les répare pas ! »

Le curé alloit continuer son discours au mi-
 lieu des larmes et des sanglots de tout son
 peuple, quand il fut interrompu par un évé-
 nement qui fixa l'attention de tout le monde.
 Les malheureuses filles qui avoient maltraité
 Louise étoient dans un coin de l'église, le mou-
 choir devant le visage parce qu'elles n'osoient
 regarder personne. Pendant tout le discours
 elles n'avoient fait que pleurer, mais quand
 le curé parla de la nécessité de réparer le scan-
 dale, alors celle qui avoit jeté Louise dans le
 fossé, ne pouvant plus supporter ses remords
 se leva tout-à-coup, et s'élançant au milieu de
 l'église, elle se mit à genoux, les bras en croix,
 criant d'une voix entrecoupée : *Je demande par-
 don de tous les scandales que j'ai donnés, je suis
 bien résolue de me corriger. Je veux commencer le
 plutôt possible une confession générale, et je pro-
 mets d'observer avec le plus grand soin toutes les
 règles de la décence. Ah ! je sens que je mourrai
 bientôt de douleur d'avoir causé la mort de Louise.*

Toutes les autres qui avoient contribué à
 maltraiter Louise vinrent également se mettre
 à genoux, les bras en croix, au milieu de l'é-
 glise, demandèrent pardon de leur conduite,

et promirent de mener désormais une vie exemplaire. Cette action fit couler avec encore plus d'abondance les larmes de tous les assistans. Le curé plus attendri que personne descendit de la chaire, il s'approcha d'elles, et les voyant pénétrées de la douleur la plus amère, il essaya de les consoler. « Vous venez, » leur dit-il, de porter la joie dans mon cœur. « Que le bon Dieu soit béni des sentimens » qu'il vous inspire ! C'est le Dieu des miséricordes. Jetez-vous avec confiance entre » ses bras. Il ne faut pas même perdre toute » espérance pour la vie de la malade, Qui sait » si le Seigneur touché de votre repentir ne » lui rendra pas la santé ? rien n'est impossible à Dieu. C'est lui qui conduit aux portes du tombeau et qui en ramène. Faisons » une sainte violence au ciel en employant » l'intercession de la mère de Dieu. Demain » de grand matin je dirai une messe pour la » malade à l'autel de la sainte Vierge; et pour » intéresser davantage cette Vierge très-pure, » toutes les personnes qui sont dans l'intention de fuir les danses, et d'observer exactement les règles de la décence, en feront » une promesse solennelle aux pieds de l'autel aussitôt après la messe. »

Permettez-moi d'être la première de celles qui feront cette promesse, s'écria mademoiselle d'Arlis qui étoit avec sa famille dans une place distinguée de l'église : *Ah ! personne,* continuait-elle, *n'a donné autant de scandale que moi par l'indécence des parures, et par l'amour pour la*

danse. Je veux être la première à y renoncer afin de réparer autant que possible le mal que j'ai fait. J'ai été jusqu'à présent la principale des filles du démon. O mon Dieu, faites-moi miséricorde. En disant ces paroles, elle se fraploit la poitrine avec les sentimens de la componction la plus touchante. On ne sauroit dire quelle vive impression la conversion de mademoiselle d'Arllis fit sur toutes les jeunes personnes qui jusques-là avoient vécu comme elle dans la dissipation. On n'entendit plus dans toute l'église que les cris de celles qui s'accusoient elles-mêmes, qui demandoient à Dieu miséricorde, et qui promettoient de se convertir. Le curé ne crut pas devoir arrêter ces élans de la piété; il attendit quelque temps jusqu'à ce qu'on eût fait assez de silence pour qu'il pût continuer la messe. Aussitôt qu'il fut remonté à l'autel, le silence le plus profond régna dans l'église, mais les larmes ne cessèrent de couler pendant tout le temps que la messe dura.

Cependant l'état de Louise alloit toujours de mal en pis, et ne présentoit que la triste perspective d'une mort prochaine. Tout le monde étoit en larmes, l'église étoit pleine de personnes qui alloient invoquer la sainte Vierge. Mademoiselle d'Arllis voulut encore absolument passer la nuit auprès de la malade avec Charlotte. Louise étoit si mal que trois ou quatre fois pendant la nuit on crut qu'elle alloit mourir. Mais sa dernière heure n'étoit pas encore venue.

A la pointe du jour toute la paroisse se ren-

dit à l'église, et le curé dit la messe qu'il avoit annoncée. Après la messe, mademoiselle d'Ar-lis alla la première faire entre les mains du curé la promesse de ne plus danser, et de s'habiller toujours d'une manière très-décente. Les autres personnes du bourg se présentèrent en foule pour faire la même promesse, en sorte que la cérémonie fut très-longue. Pendant tout le temps qu'elle dura on sonna toutes les cloches.

Charlotte qui étoit restée auprès de la ma-lade remarqua qu'elle lui faisoit signe d'appro-cher de son lit. Elle y courut aussitôt : et Louise demanda d'une voix très-foible pourquoi on sonnoit tant. Charlotte, ravie que la voix et la connoissance fussent revenues à sa mère, lui raconta ce qui se passoit. Louise en eut une joie très-vive; et ayant joint les mains devant un image de la sainte Vierge qui étoit auprès de son lit, elle resta sans rien dire, occupée à remercier la mère de Dieu. Le médecin qui vint peu après la trouva dans un meilleur état qu'il n'auroit osé espérer. Cette nouvelle se répandit bientôt, tout le monde redoubla de prières pour obtenir le rétablissement de Louise. Peu après sa plaie commença à gué-rir; et enfin elle se trouva hors de tout danger.

Il se passa cependant encore deux ou trois mois avant que sa santé fût assez rétablie pour qu'elle pût retourner à Ormoy. Ce délai fut d'un grand avantage pour la paroisse de Sa-clas. Il n'y avoit personne qui ne vînt plu-sieurs fois la voir ; elle les encourageoit ; et les

anim
char
des
ser t
y av
conf
cons
nou
trait
Elle
du
fessi
pass
leur
tout
sain
si el
dit l
nes
prop
ce q
tard
les r
l'ou
que
ouv
ne
bea
P
tion
com
résé
tère

animoit au bien avec tant de succès que le changement qui s'étoit opéré dans Saclas jeta des racines solides. Le curé éte obligé de passer toute la journée au confessionnal, tant il y avoit de personnes qui vouloient faire des confessions générales pour mettre ordre à leur conscience, et commencer tout de bon une vie nouvelle! Les moissonneuses qui avoient maltraité Louise commencèrent les premières. Elle demandèrent à Grégoire de tenir compte du temps que les soins à donner à leur confession générale ne leur permettroient pas de passer dans les champs, et de le rabattre sur leur salaire. Grégoire leur répondit de donner tout le temps qui seroit nécessaire à cette œuvre sainte, et qu'il vouloit les payer tout comme si elles avoient travaillé continuellement. Il dit la même chose à toutes les autres personnes qui travailloient pour lui. La plupart des propriétaires imitèrent l'exemple de Grégoire, ce qui facilita beaucoup les confessions. Ils ne tardèrent même pas à s'apercevoir que malgré les retards que tout cela mettoit à la moisson, l'ouvrage alloit cependant beaucoup plus vite que les autres années. La raison en est que les ouvrières, travaillant par esprit de religion, ne perdoient pas leur temps, et avançaient beaucoup plus l'ouvrage.

Personne ne profita autant de la conversation de Louise que mademoiselle d'Arllis; elle conçut un tel dégoût pour le monde, qu'elle résolut d'entrer dans quelque couvent bien austère pour y faire pénitence des égaremens de

ses premières années. Ce ne fut que longtemps après qu'elle pût en obtenir la permission de ses parens. Mais elle commença dès lors à pratiquer dans le monde les vertus les plus parfaites. Elle eut le bonheur enfin d'entrer chez les Carmélites d'Orléans où elle pratiqua avec zèle toutes les vertus chrétiennes et religieuses ; et elle ne cessa toute sa vie de remercier le Seigneur de lui avoir ouvert les yeux , et de s'être servi des exemples édifiants de Louise pour la détacher des vanités du monde.

CHAPITRE X.

Louise retourne à Ormoy.... Mariage de Robert....
Mort de Geneviève.

LES moissonneuses qui avoient été cause de la maladie de Louise furent au comble de leur joie de sa pleine guérison. Elles et plusieurs autres de Saclas résolurent que, dès que Louise auroit son bien entre les mains , elles iroient toutes les années passer un jour chez elle au temps des moissons pour lui aider à recueillir son blé. Madame d'Arllis voulut contribuer à faire de ce jour un jour de joie ; elle se chargea d'y envoyer le repas pour que Louise n'eut point de dépense à faire. On pressa Louise de retirer sa ferme des mains de celui à qui elle l'avoit confiée, et dont elle avoit eu beaucoup

à se plaindre. On lui représenta que Robert étoit devenu assez fort et assez habile pour pouvoir cultiver lui-même ce bien qui n'étoit pas considérable. Louise recueillit ces représentations d'autant plus facilement qu'elle savoit que Robert avoit une pleine confiance en Bastien dont il étoit bien décidé à suivre tous les conseils pour la culture des terres.

C'est pourquoi dès qu'elle fut revenue à Ormoy, elle fit venir son fermier et traita avec lui cette affaire à l'amiable. Elle céda une partie de ses droits, donna du temps au fermier pour le paiement, et fit un arrangement avec lui dont il fut content et que toutes les personnes sensées approuvèrent. En tout ceci elle s'étoit conduite d'après les conseils d'un avocat d'Orléans que Bastien étoit allé consulter, et dont il connoissoit les lumières et la probité.

Il se trouva cependant des personnes assez indiscrettes pour la blâmer et pour faire entendre à Robert que sa mère lui avoit fait par là un tort considérable. Louise méprisa de pareils discours ; mais ils firent quelque impression sur son fils jeune encore et par là même un peu crédule. Dès que cette bonne mère s'en aperçut, elle en parla à Bastien qui prétexta un voyage à Orléans, et proposa à Robert de l'y accompagner. Un jeune homme est toujours prêt à faire un petit voyage. Robert accepta volontiers la proposition. Dès qu'ils furent arrivés à Orléans, Bastien dit qu'il avoit quelque affaire chez son avocat : *et je suis bien aise,* dit-il à Robert, *de vous y*

mener avec moi ; vous pourrez prendre des éclaircissemens sur l'affaire de votre fermier. Robert répondit d'abord qu'il n'en avoit pas besoin, qu'il s'en rapportoit pleinement à ceux qui avoient dirigé cette affaire; mais il ne parloit ainsi que par honnêteté, et dans le fond du cœur il étoit bien aise de savoir par lui-même ce qui en étoit. Ainsi il ne se fit pas beaucoup presser, et suivit Bastien chez l'avocat.

Comme Robert avoit un bon cœur et un esprit droit, l'avocat n'eut pas de peine à lui faire entendre qu'un mauvais accommodement valoit bien mieux qu'un bon procès. *Vous êtes jeune, mon enfant, lui dit ce brave homme, mais vous saurez dans la suite et peut-être par expérience qu'on risque de tout perdre quand on ne veut pas sacrifier quelque chose de ses droits les plus évidents. Les lois sont bonnes ; et quand votre cause est juste, vous êtes sûr que les juges décideront en votre faveur ; mais il en coûte pour plaider. Souvenez-vous toute votre vie d'un vieux proverbe : dont tous les jours je connois mieux la sagesse : « dans les meilleures causes « le perdant s'en va tout nud, mais le gagnant ne sort qu'en chemise. » Oui ; mon ami, défiez-vous de ce qu'on appelle les gens d'affaire, ils promettent monts et merveilles ; mais au résultat ils grugent les deux partis, et pour un rien ils vous font dépenser des milliers de francs.*

L'avocat prenant ensuite en main le contrat fait avec le fermier, démontra à Robert clair comme le jour que les frais du procès qu'il auroit entrepris seroient revenus quatre fois plus

chers
gean
pens
coûte
qui r
oblig
souve
sieur
enfant
cour
perd
paye
cat
avoit
port
mèn
qu'i
et il
jour
il a
qui
I
pru
faut
cas
im
me
Il
le v
ten
cut
s'a
soi

chers que la perte qu'il avoit faite en s'arran-
geant à l'amiable. *La partie adverse paye les dé-
pens, je le sais; mais payera-t-elle ce qu'il en
coûte pour les voyages? Payera-t-elle le dommage
qui résulte de la négligence avec laquelle on se voit
obligé de cultiver une terre d'où un procès qui
souvent dure plusieurs années, vous tirera plu-
sieurs fois la semaine? Vous, par exemple, mon
enfant, vous étiez en journée; eh bien! autant de
courses que vous auriez faites, autant de journées
perdus, n'est-ce pas? Votre fermier les auroit-il
payées, dites moi?* Robert témoigna à cet avo-
cat combien il étoit sensible à la bonté qu'il
avoit eue de l'instruire sur un point aussi im-
portant, et en revenant d'Orléans il fit à sa
mère les excuses les plus touchantes, quoi-
qu'il ne se fût laissé prévenir qu'un instant :
et il lui promit de nouveau qu'il suivroit tou-
jours aveuglément ses moindres conseils; tant
il avoit de confiance en la sagesse d'une mère
qui n'épargnoit rien pour le rendre heureux!

Il avoit bien raison de parler ainsi, et la
prudence de Louise le garantit de bien des
fautes et bien des malheurs. Voici une des oc-
casions où il connut le mieux combien il étoit
important pour lui de ne lui cacher absolu-
ment rien de ce qui se passoit dans son cœur.
Il avoit près de vingt-cinq ans; sa mère qui
le voyoit aller bien souvent, depuis quelque
temps chez un charpentier du village, s'aper-
çut bientôt qu'il en vouloit épouser la fille qui
s'appeloit Adélaïde. Un jour qu'il se dispo-
soit à sortir, disant qu'il alloit chez le char-

pentier, Louise le prit à part et lui dit : *parlez-moi franchement, Robert, n'est-il pas vrai que vous voudriez épouser Adélaïde ?* — *Oui, ma mère,* répondit-il d'une voix émue, *voilà déjà plus de vingt fois que j'ai voulu vous en parler, et je n'osois jamais ouvrir la bouche. — Eh pourqu'oi donc, mon cher enfant ? pourquoi avez vous tant de peur ? ne suis-je pas votre meilleure amie ? aviez-vous quelque raison de penser que je n'approuverois point votre mariage ? auriez-vous déjà trouvé dans Adélaïde des défauts ?* — *Oh non ! ma mère, non sans doute ; Adélaïde est bien, sans contradict ; la perle de toutes les filles ; d'un caractère, ah ! c'est un ange... d'une douceur, d'une modestie surtout ; malheur à qui oseroit prendre quelques petites libertés avec elle ! Une fois seulement je lui ai dit en tremblant que je l'aimois bien. La voilà qui rougit jusqu'au blanc des yeux ; j'ai cru qu'elle alloit se trouver mal, tant elle craint qu'on lui parle seulement d'amour ! Aussi quand le grand Nicolas eut bien l'audace de vouloir l'embrasser, j'étois dans l'autre chambre, elle poussa un cri, elle l'auroit dévisagé, je crois, elle étoit d'une colère, d'une indignation, il falloit la voir...*

Robert n'étoit pas près de finir son discours, mais Louise l'interrompit. *Ecoutez, lui dit-elle, je ne veux pas vous parler de moi-même, vous pourriez croire que c'est prévention de ma part, ou que cette fille n'a rien et est au moins de six ans plus âgée que vous ; Mais allez de ce pas chez la mère Cédric. Vous savez qu'Adélaïde n'est ici que depuis trois mois ; presque personne dans Ormoy ne la connoît bien. La mère Cédric*

Pa vue plusieurs années de suite à Orléans ; la mère Cédric est, comme vous savez, une brave femme, point médisante, et vraiment incapable de vous tromper ; allez la trouver, mon enfant, elle vous dira des nouvelles de la vertueuse Adélaïde.

Au bout d'une heure Robert fut de retour... Hélas ! dit-il en soupirant et presque les larmes aux yeux, qui l'auroit pensé qu'Adélaïde, que je croyois sage comme ma sœur, avoit été déjà pour ses désordres chassée de deux ou trois maisons où elle étoit servante ? Je ne veux plus me marier ; c'est fini : excepté vous et Charlotte, je vois que toutes les femmes sont des hypocrites et des menteuses. — Pas si vite, pas si vite, répondit Louise. Rien que dans Ormoy, pour ma part, j'en connois plusieurs qui non seulement se sont toujours très-bien conduites, mais encore possèdent toutes les qualités qui peuvent faire le bonheur d'un mari ? — Eh ! dit Robert, comment en être bien sûr ? que n'a-t-on pas à craindre quand on s'est ou trompé comme je viens de l'être. — Cela vous apprend, mon fils, à ne vous pas fier aux apparences, et ne vous pas laisser séduire par de beaux discours qui cachent souvent de grands vices. Au reste, il est assez rare que de grands désordres puissent long-temps demeurer inconnus, surtout dans un petit village comme le nôtre ; mais ce que l'on voit tous les jours, ce sont de jeunes imprudents, qu'un amour insensé aveugle sur les défauts insupportables des filles qu'ils ont résolu d'épouser. Leurs parents ont beau les en détourner, tout est inutile ; ils se marient, et ils ont le reste

de leur vie pour s'en repentir. — Oh ! pour moi , répliqua Robert , je n'aurai pas , j'espère , un pareil malheur ; après le service que vous venez de me rendre , je suis bien résolu de ne prendre une femme que de votre main.

Louise fut enchantée des bonnes dispositions de son fils et lui chercha en effet une épouse qui pût mériter à la fois et son estime et son amour. Après les plus exactes informations , et ayant long-temps elle-même , sans que personne s'en doutât , observé toutes les démarches de la jeune personne qu'elle destinoit à son fils , elle se décida en faveur de la fille d'un jardinier des environs nommée Thérèse. Il étoit impossible de mieux choisir ; non pas , il est vrai , du côté de la fortune ; la dot de Thérèse étoit très-modique ; mais elle possédoit des vertus aimables et solides qui valent mille fois mieux que tous les trésors.

Robert qui auparavant étoit disposé à prendre Adelaïde sans un sou de bien , fit quelques représentations à sa mère sur le peu de bien qu'avoit Thérèse. Mais Louise lui répondit : *Ce n'est pas l'argent qui fait le bonheur ; j'aime- rois mieux voir mon fils mendier son pain avec une femme vertueuse , capable de le rendre heureux ; que de lui savoir mille écus de rente avec un de ces démons , comme il s'en trouve quelque- fois , qui font le malheur d'un mari et sont la cause de sa damnation. D'ailleurs une femme économe et laborieuse vaut à elle seule un trésor , tandis qu'une femme riche et dépensière ruinera bientôt son mari. Au reste , mon fils ; vous êtes*

très-libre, j'ai tâché de faire pour le mieux ; maintenant c'est à vous de voir ce qui vous convient.

Quand Robert eut vu Thérèse pendant environ six semaines, il fut tellement charmé de son caractère que non-seulement il n'eut plus d'inquiétude sur sa pauvreté, mais encore qu'il se sentit plus d'estime et plus d'amour pour elle, qu'il n'en avoit eu autrefois pour Adelaïde. Il n'hésita donc pas à l'épouser, et la suite fit assez voir combien le choix de Louise avoit été sage; il n'y eut jamais union plus parfaite que celle de Robert et de Thérèse. Il en étoit en partie redevable aux soins et à l'expérience de Geneviève : c'est elle qui ayant découvert les bonnes qualités de Thérèse, en avoit fait part à Louise, et ce fut le dernier service que cette sainte fille put rendre à son amie.

Depuis plusieurs années Geneviève étoit attaquée des infirmités les plus douloureuses, et les supportoit avec une patience héroïque. Elle ne marchoit plus qu'avec le secours de deux béquilles, et encore ne pouvoit-elle sortir de sa maison qu'à l'aide de deux personnes qui la soutenoient, parce qu'il lui falloit descendre par un escalier de huit ou dix marches adossé au mur extérieur, escalier fort étroit où l'on avoit point d'appui. Un dimanche qu'elle n'avoit personne pour lui donner le bras, elle entendit sonner le dernier coup de la messe et voulut se hasarder à s'y rendre. Elle s'avance donc en tremblant et pose l'extrémité de ses deux bâtons sur la seconde



1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5

marche ; ses forces ne répondent pas à son courage, elle chancelle, un de ses bâtons lui échappe, elle tombe et roule jusqu'au bas. Louise, qui ne la voyant pas venir à la messe étoit sortie des premières pour voir s'il ne lui seroit point arrivé quelque chose, la trouve par terre, couverte de sang, immobile, sans vie. Ses cris retentissent dans tout le village ; de toutes parts on accourt, on s'empresse d'avertir le curé. Il vient lui porter, s'il en est temps encore, les derniers sacremens ; il est trop tard, elle n'est plus....

Le curé aperçoit Louise dans un état de douleur qui faisoit craindre pour ses jours ; il lui reproche doucement son peu de confiance en Dieu et son manque de résignation au dessein de la Providence : ensuite se retournant vers la foule des paroissiens émus d'un si touchant spectacle, et désolés de l'accident qui venoit d'arriver à cette pieuse fille qu'ils chérissent tous. « Mes enfans, leur dit-il, voilà
 • une mort bien subite : mais elle n'a pas été
 • imprévue ; Geneviève s'est disposée depuis
 • son enfance à ce grand et terrible passage ;
 • toute sa vie n'a été pour ainsi dire qu'une
 • continuelle préparation à la mort ; elle est
 • morte pleine de mérites et de bonnes œu-
 • vres. Ils sont ici les malades qu'elle a visi-
 • tés, les pauvres qu'elle a soulagés, les jeu-
 • nes gens qu'elle a instruits. Il n'en est
 • peut-être aucun d'entre vous à qui elle
 • n'ait rendu d'importans services. Il n'en
 • est certainement aucun qui n'ait été le té-

» moins et l'admirateur des grands exemples
 » de vertu qu'elle n'a cessé de donner depuis
 » sa plus tendre jeunesse jusqu'à présent. Elle
 « est morte en quelque manière martyre
 « de sa piété, puisque le désir d'assister au
 « saint Sacrifice de la messe et la crainte d'en
 « être privée sont les seules causes du mal-
 « heur affreux qui maintenant vous fait verser
 « des larmes. Mais consolons-nous, la mort
 « des personnes pieuses n'est point un mal-
 « heur; elle est le commencement de leur
 « gloire et de leur félicité. Ah! je n'ai point
 « d'inquiétude sur le sort qui l'attend quoi-
 « qu'elle soit morte sans se confesser. Ah!
 « mes enfant, vivez comme Geneviève, et
 « vous pourrez mourir avec confiance en
 « quelque temps et de quelque manière que
 « le Seigneur daigne vous appeler. »

Ce discours ne put consoler pleinement
 Louise; mais il adoucit sa douleur; et l'espé-
 rance que son amie jouiroit du bonheur des
 saints la rendit elle-même bien moins mal-
 heureuse. Thérèse de son côté fit tous ses efforts
 pour que Louise pût retrouver en elle la chère
 amie qu'elle venoit de perdre. *Je n'oserai pas
 espérer, disoit-elle un jour à Louise, non je
 n'oserai pas espérer remplir dans votre cœur la
 place que Geneviève étoit si digne d'y occuper;
 mais je puis du moins vous assurer que jamais elle
 n'eut pour vous une amitié plus sincère et plus
 tendre. Je ne puis pas vous offrir mes conseils,
 c'est moi qui ait besoin des vôtres; mais je puis
 du moins vous promettre de les suivre tous avec la*

docilité d'un enfant ; car je vous regarde comme ma mère.

Si Thérèse aimoit tendrement Louise, Louise de son côté avoit pour Thérèse un sincère attachement ; et elles étoient bien dignes en effet de s'aimer. Thérèse tâchoit de prévenir les moindres désirs de Louise, et Louise à son tour s'empressoit d'aider Thérèse dans tous ses travaux ; et loin de chercher à la contrarier, elle ne lui faisoit jamais aucune représentation qu'avec la plus grande douceur.

« Savez-vous bien, ma chère, » lui dit un jour une voisine qui avoit aussi une belle-fille dans sa maison ; « savez-vous bien que si vous » continuez toujours sur ce pied-là vous finirez par faire de Thérèse une fille qui voudra toujours être maîtresse. Jamais vous ne criez contre elle, jamais un seul petit mot de reproche ; on m'a dit que vous faisiez plus de la moitié de l'ouvrage ; de bonne foi, si ce n'est pas là gâter son monde, je n'y entends rien. Oh ! moi je ne suis pas si simple, je vous en répons : il faut voir comme je mène notre belle-fille ; allez, je sais me faire craindre un peu plus que vous, vous pouvez en être bien sûre. — Pour moi, » lui répondit Louise, « je cherche plutôt à me faire aimer ; j'ai gagné la confiance de ma Thérèse, elle ne fait rien sans me consulter ; et loin de tirer vanité des petits égards qu'elle voit bien que j'ai pour elle, elle n'en a pour moi que plus de respect ; elle ne fait pas la maîtresse, il s'en faut bien, car elle ne vou-

de comme

Louise ,
 e un sin-
 en dignes
 t de pré-
 et Louise
 èse dans
 à la con-
 ne repré-
 douceur.
 ui dit un
 belle-fille
 ue si vous
 vous fini-
 qui vou-
 mais vous
 seul petit
 vous fai-
 de bonne
 monde, je
 suis pas si
 faut voir
 ; allez , je
 que vous,
 our moi , »
 lutôt à me
 nce de ma
 consulter ;
 rds qu'elle
 'en a pour
 fait pas la
 le ne voue

« droit pas disposer de la moindre des choses ,
 « ni faire faire dans la maison le plus petit
 « changement sans me demander mon avis
 « avant tout. En un mot , elle me regardé
 « comme sa mère et comme son amie. Je
 « souhaite de tout mon cœur que votre belle-
 « fille aît les mêmes sentimens pour vous. »

Nanette, c'est le nom de cette femme qui croyoit qu'il étoit si bon de se faire plus craindre qu'aimer, avoit pour belle-fille Madelon , qui deux ou trois jours après, vint trouver Thérèse et Louise pour leur confier ses chagrins, et après avoir exposé combien elle avoit à se plaindre de sa belle-mère, elle finit par dire que si son mari ne vouloit pas enfin la séparer de cette femme insupportable; elle s'en sépareroit bien elle-même, et que les laissant là tous les deux, elle retourneroit chez ses parens. Une autre jeune femme qui se trouvoit présente et qui avoit aussi une belle-mère dont elle croyoit avoir à se plaindre, loua les projets de Madelon, et ajouta qu'elle étoit bien décidée aussi à donner le bonsoir à sa belle-mère. Mais Louise répondit à cette dernière : *Je connois beaucoup votre belle-mère, je ne crois pas qu'il existe de femme plus respectable : ne soyez donc pas injuste envers elle; si elle gronde quelquefois, permettez-moi de vous le dire c'est sans doute que vous le méritez; car, mon enfant, à votre âge on ne sait pas tout; et quoique l'on soit mariée, il est possible que parfois l'on se trompe et qu'on ait besoin que les vieilles gens comme nous, à qui l'âge a donné de l'expé-*

rience; nous avertissent de nos fautes. Ainsi, croyez-moi, votre belle-mère n'est point d'un naturel grondeur, vous pouvez être fort heureuse avec elle, vous n'avez pour cela qu'à bien recevoir ses avis et en profiter,

L'arrivée de Robert mit fin à cet entretien; les deux jeunes mariées se retirèrent, parce qu'il paroissoit de mauvaise humeur; sa femme lui fit avec douceur quelques questions auxquelles il ne répondit qu'un peu brusquement, Louise vit bien qu'il y avoit entr'eux quelque petite querelle de ménage; elle leur demanda ce qu'il en étoit, et en un instant les raccommoda. *Voilà mon emploi*, leur dit-elle, *je ne suis bonne qu'à cela, venez toujours me dire vos différens, et je vous promets de vous arranger.*

Personne en effet n'étoit plus capable d'y réussir: mais elle avoit tort d'ajouter qu'elle n'étoit pas capable de faire autre chose. Du matin au soir elle travailloit et se chargeoit toujours de l'ouvrage le plus pénible sans que sa belle-fille pût l'en empêcher. Faire le pain, préparer le repas, laver la lessive, raccommoder les habits et le linge, soigner les enfans, tout rouloit sur elle.

Une vieille femme d'Ormoÿ prétendoit un jour lui faire un scrupule de ce qu'elle prenoit ordinairement le vendredi pour laver son linge. « Cela porte malheur, dit-elle. — Je ne m'en suis pas aperçue, répondit Louise, je n'aurois garde de faire cela le dimanche, parce que l'Eglise la défend; mais, pour ce qui est de tous les autres jours, je crois qu'ils

s. Ainsi
t d'un na-
heureuse
en recevoir.

entretien ;
nt, parce
sa femme
ions aux-
quement,
x quelque
demanda
s raccom-
elle, je ne
ne dire vos
arranger.

apable d'y
ter qu'elle
chose. Du
chargeoit
e sans que
e le pain,
ccommo-
es enfans,

endoit un
lle prenoit
son linge.
e ne m'en
e, je n'au-
che, parce
our ce qui
rois qu'ils

« ne portent malheur que quand on les passe
« sans travailler.—Ah ! » dit la superstitieuse,
(car c'est le nom qu'on donnoit dans tout le
village à cette bonne femme), vous avez l'air
« de vous moquer: mais vous faites comme
« tant de gens qui ne veulent pas croire les
« choses les plus certaines. Il y en a, par exem-
« ple, qui disent qu'une salière renversée,
« un couteau qui tombe de dessus la table,
« deux fourchettes en croix, la pie ou le hibou
« qu'on entend chanter, tout cela n'annonce
« pas des malheurs, et même que cela ne fait
« rien d'être treize à table.

« Voulez-vous, lui répondit Louise, que je
« vous dise tout bonnement ma pensée? ces
« craintes me paroissent si ridicules, que je
« ne les passerois point à mon petit fils qui
« n'a que trois ans. Tenez, mère Jeanneton,
« quand vous verrez tomber un couteau, ra-
« massez-le: quand vous trouverez du sel sur
« la table, mettez-le dans la salière: quand
« vous verrez deux fourchettes en croix, si
« l'une des deux est la vôtre, servez-vous-en:
« quand le hibou et la pie chantent, laissez-
« les chanter; et quand vous serez treize à
« table, n'en soyez pas fâchée, pourvu que la
« table soit assez grande et qu'il y ait de quoi
« manger. Qu'une pie ou qu'un hibou chante,
« que deux fourchettes se trouvent en croix
« par hasard, il n'y a rien de plus simple, et
« je ne sais quel mystère vous y pouvez voir.
« Que du sel ou un couteau tombe, cela ne
« prouve rien du tout, sinon qu'il y a des

« gens mal-adroits. Que treize personnes se
 « trouvent à table, une d'elle pourra mourir
 « dans l'année, peut-être il en mourra plu-
 « sieurs, et peut-être il n'en mourra point ;
 « s'il y en avoit cinquante ou soixante, la
 « chose seroit bien plus probable, et elle se-
 « roit presque sûre s'il y en avoit trois ou
 « quatre cents ; c'est tout ce que je puis en
 « dire. »

Cette conversation de Louise avec la su-
 perstitieuse ne fut pas sans fruit. Les préjugés
 de la vieille mère Jeanneton étoient enracinés
 en elle depuis trop long-temps pour que Louise
 pût les détruire en une demi-heure : mais au
 moins n'osa-t-elle pas les inspirer à d'autres ;
 et même elle avoua dans la suite, que depuis
 que Louise lui avoit parlé, elle ne pouvoit
 s'empêcher de rougir de ses puérides frayeurs :
 tant il est vrai que Louise étoit devenu l'oracle
 de tout le village ! A plus forte raison, au sein
 de sa famille, toutes ses paroles étoient re-
 cueillies avec respect. Il arriva seulement une
 fois que Robert son fils ne voulut pas s'y con-
 former, et il s'en trouva si mal, qu'il n'eût
 pas envie de retomber dans la même faute,
 Voici de quoi il s'agissoit.

Il étoit marguillier en charge, et la Fabrique
 s'avisa de faire une mauvaise chicane à M. le
 curé. Robert se rangea du parti des autres
 fabriciens. Sa mère eut beau lui représenter
 que ce n'étoit pas à des gens sans étude, sans
 instruction, qu'il appartenoit de vouloir don-
 ner des leçons à un pasteur aussi habile, aussi

respectable et aussi prudent. *Vous prétendez soutenir, disoit-elle, les intérêts de votre église; mais je vous le demande, notre bon curé n'est-il pas cent fois plus zélé que vous? pourquoi donc, mon ami, ne pas l'écouter avec docilité et reconnaissance? Pourquoi vous mêler avec des brouillons qui vous engagent dans une affaire dont vous ne tirerez les uns et les autres que de la honte et toute sorte de désagrément?* Robert ne voulut pas l'en croire; on plaïda; le procès fut perdu; les juges condamnèrent tous les marguilliers à se rendre en corps devant leur pasteur et à lui demander excuse de tous les propos qu'ils avoient osé tenir sur son compte. Robert, confus d'un semblable succès, promit bien à sa mère de ne plus se laisser séduire par des conseils imprudens; et il tint parole.

CHAPITRE XI.

Mort de Bastien, de Benoît, et de Louise.

PLU S de vingt années s'étoient écoulées depuis que Louise étoit veuve. Elle avoit éprouvé bien des peines; mais la Providence sembloit ne lui réserver à l'avenir que des consolations, et l'on étoit bien éloigné de prévoir les terribles événemens dont les suites le conduisirent au tombeau.

Bastien n'avoit qu'une fille nommée Ma-

rienne. Elle avoit épousé un homme assez riche et cousin de Louise, nommé Benoît. La conduite de Benoît avoit toujours été bonne jusqu'à son mariage, et pendant les dix premières années de leur union il avoit rendu sa femme heureuse; il en avoit eu plusieurs enfans qui faisoient sa joie et celle du grand père Bastien; toute cette famille avoit joui pendant ce temps-là d'un bonheur qui paroissoit ne devoir point être troublé; mais Benoît eut le malheur de faire de mauvaises connoissances; il se mit alors à fréquenter les cabarets; il revenoit souvent ivre, grondoit Bastien, sa femme et ses enfans; peu sen falloit qu'il ne portât les mains sur Bastien lui-même. Ce vénérable vieillard n'avoit d'autre ressource que de verser bien des larmes; il avoit conservé jusque dans l'âge le plus avancé toute la vigueur de son esprit; et quoiqu'il n'eût pas autant de force pour le travail que dans sa jeunesse, cependant il ne laissoit pas d'être toujours occupé. Quand Benoît étoit dans ses momens de mauvaise humeur et de colère, on ne trouvoit pas d'autre ressource que d'appeler Louise; elle étoit la seule qui pût l'apaiser, elle savoit si bien lui parler, qu'elle le ramenoit peu à peu à un état plus tranquille. Elle alloit souvent dans cette maison pour s'y trouver quand Benoît revenoit, et pour prévenir par sa douceur les disputes qui sans elle auroient eu lieu. Bastien et Marianne étoient très-sensibles à ce service que leur rendoit Louise; et la grande consolation de Marianne

quand elle avoit quelque peine; c'étoit d'en faire part à sa bonne amie.

Il y avoit quatre ans que Benoît leur donnoit tous ces chagrins, lorsqu'il leur déclara qu'il vouloit se séparer de son beau-père Bastien, qui avoit alors quatre-vingt-huit ans. Jusque-là ils avoient toujours vécu dans la même maison, et Marianne avoit bien de la peine à se séparer de son père. Mais soit que Benoît ne pût souffrir les reproches que lui faisoit de temps en temps Bastien, soit qu'on lui eût mis dans la tête qu'il gagneroit davantage s'il travailloit séparément, il annonça à sa femme qu'il y avoit dans le village une petite ferme qui appartenoit à un bourgeois d'Etampes, et qu'il alloit lui demander de l'y placer pour fermier. Marianne fit des efforts inutiles pour le détourner de ce projet; il partit le matin pour aller à Etampes, et la laissa dans une grande tristesse.

Elle ne manqua pas, quand elle eut mis ordre aux affaires de son ménage, d'aller faire part de ses peines à Louise, qui y fut très-sensible: car elle prenoit un grand intérêt à Bastien et à toute sa famille; elle fit ce qu'elle put pour consoler Marianne: elle lui dit qu'il falloit se soumettre à la divine Providence, et que l'obéissance qu'une femme devoit à son mari, ne lui permettoit pas de refuser de le suivre dans la ferme où il vouloit s'établir. *Du reste; ajouta-t-elle, soyez sans inquiétude sur votre père; j'aurai pour lui tous les soins de la fille la plus tendre; je lui ai des obligations*

ne assez ri-
Benoît. La
été bonne
es dix pre-
ût rendu sa
usieurs en-
grand père
ui pendant
croissoit ne
enoît eut le
noissances;
rets; il re-
Bastien, sa
oit qu'il ne
me. Ce vé-
source que
it conservé
oute la vi-
eût pas au-
ans sa jeu-
d'être tou-
ans ses mo-
dère, on ne
e d'appeler
t l'apaiser,
de le rame-
quille. Elle
ur s'y trou-
ur prévenir
ns elle au-
ne étoient
eur rendoit
Marianne

que je n'oublierai jamais, et comme nos maisons se touchent, je pourrai facilement veiller à ce qu'il ne lui manque rien ; vous savez combien j'aime ce bon vieillard, je le regarde comme mon père, et je n'épargnerai rien pour lui rendre la vie douce. A ces mots, Marianne embrassa Louise et la serra affectueusement entre ses bras, en la remerciant de l'intérêt qu'elle portoit à son père. Vous n'avez pas à me remercier, lui dit Louise,; il faudroit que je fusse bien ingrate, et que j'eusse un bien mauvais cœur, pour ne pas prendre soin de ce bon vieillard qui m'a rendu tant de services.

Elle parla ensuite pendant long-temps avec effusion de cœur des vertus de Bastien. Marianne se plaisoit aussi à lui en raconter plusieurs traits. Elles passèrent au moins une heure à s'entretenir de ce vieillard, pour qui elles avoient toutes les deux un attachement et un respect si bien mérités ! Hélas, elles étoient loin de soupçonner le malheur qui venoit de lui arriver.

Tout-à-coup leur conversation fut interrompue par des cris perçants. Elles sortirent précipitamment ; elles trouvèrent les enfants de Benoît qui venoient annoncer à leur mère que leur grand-papa avoit été blessé d'un coup considérable dans une vigne où il travailloit. Louise et Marianne y coururent aussitôt ; et elles trouvèrent en route Bastien qui étoit porté par deux hommes ; il avoit une large blessure à la tête d'un coup de pioche qu'il avoit reçu. Il les regarda avec tendresse, leur

dit de ne pas s'inquiéter et de se soumettre à la volonté de Dieu. On se hâta de le porter chez lui ; tout le village étoit dans les larmes ; car tout le monde aimoit beaucoup Bastien ; le chirurgien qui fut appelé aussitôt , déclara , après avoir sondé la plaie, qu'elle étoit mortelle ; que Bastien n'avoit plus que peu de temps à vivre, et qu'il falloit lui faire recevoir les derniers sacremens. Il interrogea vainement Bastien, pour savoir quel étoit celui qui avoit fait ce mauvais coup ; le vénérable vieillard persista toujours à dire qu'il ne le nommeroit jamais.

Le curé qu'on avoit fait avertir arriva bientôt : il donna les derniers Sacremens au malade, qui les reçut avec une tranquillité d'âme et une piété dont tous les assistans furent édifiés. Après cette touchante cérémonie Bastien appela Benoît , l'embrassa et lui recommanda de se conduire en bon chrétien. Depuis lors on ne vit plus Bastien occupé que de Dieu et de son salut. Il souffroit avec une patience admirable, la paix de son âme étoit peinte sur son visage ; il ne parloit que du bonheur qu'on trouve à servir Dieu. Louise étoit toujours auprès de son lit, elle voulut passer la nuit auprès d'un malade qui lui étoit si cher. Elle lui parloit de la mort ; elle lui suggéroit tous les actes les plus propres à un mourant. Bastien répétoit ces actes avec des transports d'amour pour Dieu , qui faisoient bien voir combien son cœur étoit pénétré de ce divin amour ; il ne pensoit plus qu'à la Jérusalem céleste,

et ne parloit que du bonheur de quitter cette vie pour aller se réunir à son Dieu. Vers minuit il tomba dans une douce agonie : il n'y parloit plus ; mais tantôt il élevoit les yeux vers le ciel ; tantôt il les fixoit sur le Crucifix qui étoit attaché au pied de son lit. Enfin à deux heures du matin il expira sans aucune convulsion , comme un homme qui s'endort.

Louise fut vivement affectée de la mort de Bastien ; cependant elle eut la force de se faire violence pour s'occuper à consoler Marianne et toute sa famille, on ne sauroit exprimer qu'elle fut la douleur de tout le village : on n'entendit à l'enterrement de Bastien que des cris et des sanglots ; chacun pleuroit en lui un père, un ami. Mais celui de tous qui fut le plus inconsolable, ce fut Benoît. Depuis la mort de Bastien, on le vit toujours triste, sombre, rêveur ; en vain Louise et Marianne firent leurs efforts pour le tirer de cet état de mélancolie, il ne répondit rien à tout ce qu'on pouvoit lui dire ; les personnes qui cherchoient à le consoler lui étoient à charge ; et pour les éviter, tantôt il s'enfermoit dans sa chambre, tantôt il partoit de grand matin pour aller cultiver ses champs ; mais après avoir travaillé pendant quelque temps il jetoit sa bêche, s'asseyoit sous un arbre et se livroit pendant des heures entières à l'excès de sa douleur. Il avoit perdu l'appétit et le sommeil. Quelquefois, pendant la nuit, on l'entendoit crier d'une voix lamentable : BASTIEN ! BASTIEN !

Louise et Marianne étoient d'autant plus

étonnées de cette mélancolie de Benoît , que jamais on ne lui avoit vu montrer beaucoup de sensibilité à la mort des personnes même qui lui étoient les plus chères. On ne savoit quel moyen prendre pour le tirer de cet état. Les consolations qu'offre la Religion lui étoient étrangères ; depuis long-temps il avoit oublié les devoirs que la Religion impose ; et quand on vouloit lui parler d'avoir recours à Dieu , on ne faisoit qu'aigrir sa mélancolie. Il déprimoit à vue d'œil , et lorsqu'on l'exhortoit à prendre soin de sa santé, il répondoit que la mort viendrait toujours trop tard pour lui. Enfin son tempéramment , quoique robuste, ne put résister long-temps ; et un mois après la mort de Bastien , il tomba dans une maladie très-violente. Marianne voulut alors l'engager à recevoir les Sacremens : il répondit qu'il n'en feroit rien , qu'il étoit damné, et qu'il n'y avoit plus d'espérance pour lui. Il dit la même chose à plusieurs de ses voisins qui lui faisoient la même exhortation. Louise, quoiqu'elle fût malade elle-même, se traîna comme elle put auprès du lit de Benoît ; là , de concert avec Marianne et tous les amis de Benoît qui s'étoient rassemblés dans sa chambre, elle lui fit les plus pressantes sollicitations. Louise crut devoir, pour l'exhorter plus puissamment, lui rappeler la mort édifiante de Bastien. A ce mot le malade poussant un profond soupir ; s'écria : *Les remords me suffoquent ; je ne puis taire plus long-temps mon secret , il pèse trop sur mon cœur ; sachez que l'infâme scélérat qui a tué*

Bastien , c'est moi. A ces mot , Louise jette un cris et tombe évanouie : il fallut l'emporter ainsi que Marianne qui avoit également perdu counoissance.

A peine Louise eut-elle repris ses sens, qu'elle rentra dans la chambre du malade pour l'exhorter à la pénitence. Marianne rentra aussi avec ses enfans, il les fit approcher de son lit, et leur dit en sanglotant : « Que le
 « malheur qui vient de m'arriver vous ap-
 « prenne à fuir les cabarets ; si je n'avois ja-
 « mais mis le pied dans les cabarets, vous
 « auriez encore votre père et votre grand-père.
 « J'étois allé à Etampes pour demander à
 « un bourgeois qu'il me donnât en ferme un
 « bien qu'il a dans ce village. Dès que je lui
 « eus annoncé que j'étois le gendre de Bastien,
 « il me fit beaucoup d'accueil. *Nous n'aurons*
 « *pas, me dit-il, de différend pour le prix,*
 « *j'ai beaucoup entendu parler de la probité de*
 « *Bastien, je suis bien aise que son gendre de-*
 « *vienne mon fermier. J'ai besoin d'un homme*
 « *qui travaille bien, qui soit tranquille, et qui*
 « *n'aime point les cabarets ; du reste je veux vous*
 « *passer la ferme à meilleur marché qu'à tout*
 « *autre ; il faut seulement que Bastien vienne*
 « *m'assurer que vous avez toutes les qualités que*
 « *je demande ; je m'en rapporte entièrement à sa*
 « *parole, car ce bon vieillard n'a jamais trompé*
 « *personne.*

« Telles furent les paroles du bourgeois
 « d'Etampes. Je revins donc chercher Bas-
 « tien, et je le trouvai dans une vigne où il

« travailloit ; je lui fis part de la proposition
 « qui m'étoit faite ; il me répondit qu'il étoit
 « bien fâché de ne pouvoir me rendre ce ser-
 « vice, mais qu'en conscience il ne pouvoit pas
 « assurer que j'étois un homme tranquille et
 « que je ne fréquentois pas les cabarets. Cette
 « réponse me mit en fureur ; je jurai , je tem-
 « pêtai , mais tout fut inutile : enfin je me re-
 « tirai dans une violente colère. En retour-
 « nant chez moi , je passai devant la porte
 « d'un cabaret où je vais souvent boire, j'avois
 « une forte tentation d'y entrer, cependant
 « j'eus la prudence de ne pas le faire dans la
 « crainte que le vin ne me mit hors de moi,
 « et ne me fit faire quelque mauvais coup , à
 « cause que je sentoïis bien que j'étois fort en
 « colère.

« Mais à peine eus-je fait quelques pas que
 « j'entendis quelqu'un qui couroit après moi
 « et qui m'appeloit de toutes ses forces : c'é-
 « toit la femme du cabaretier ; *eh ! Benoît ,*
 « *me dit-elle, comme vous passez sans dire mot ;*
 « *il fait bien chaud, vous avez besoin de boire un*
 « *coup, nous venons de mettre un tonneau en*
 « *perce, c'est du vin excellent. Oh ! il faut abso-*
 « *lument que vous en goûtiez.* Je me laissai en-
 « traîner. Le vin étoit bon, j'en bus trop, et
 « ayant le cerveau échauffé par les fumées du
 « vin, je résolus de retourner à la vigne par-
 « ler à Bastien. Je lui fis de nouveau les ins-
 « tances les plus vives ; et comme il refusoit
 « toujours, je me livrai au plus violens tran-
 « ports de colère. Je lui arrachai la pioche

« qu'il tenoit à la main et je lui dis , avec des
 « juremens effroyables , que s'il ne consentoit
 » pas à ma demande j'allois le tuer. Bastien
 « me répondit tranquillement que je pouvois
 « lui ôter la vie, mais que je ne pourrois ja-
 « mais le déterminer à dire un mensonge.
 « Alors la fureur me saisit , et je lui donnai
 « un grand coup de pioche sur la tête. Bastien
 « tomba tout couvert de sang : *je te pardonne*
 « *de bon cœur*, me dit-il , *et je prie Dieu de te*
 « *pardonner le coup mortel que tu viens de me*
 « *donner*. Ces paroles me firent rentrer en
 « moi-même. Je fus saisi d'horreur à la vue
 « de mon crime, je me servis de mon mou-
 « choir pour arrêter le sang qui couloit avec
 « abondance. *Tes soins sont inutiles* , me disoit
 « Bastien , *je sens que je mourrai bientôt* , *songe*
 « *seulement à te sauver au plus ôtte parce que c'est*
 « *l'heure où d'autres personnes doivent venir*
 « *dans cette vigne*. Je suivis le conseil de ce
 « bon vieillard , je m'éloignai en pleurant.
 « Depuis lors j'ai porté sur ma conscience un
 « poids insupportable; il me sembloit tou-
 « jours que j'avois devant les yeux Bastien ex-
 « pirant. Oh ! mes enfans , je vous en conjure,
 « fuyez toujours le cabaret comme la peste. »
 Ses enfans le lui promirent en versant des tor-
 rents de larmes.

Le curé qui entra dans ce moment , espé-
 roit que Benoît seroit assez repentant , pour
 qu'on pût lui parler de remplir ses devoirs de
 Religion ; il l'y exhorta avec beaucoup de
 force et de douceur ; mais Benoît lui répondit

avec colère de le laisser tranquille et d'aller porter ses sermons ailleurs. Marianne s'approcha alors du curé, et lui dit qu'elle avoit toujours remarqué que Benoît écoutoit volontiers les discours de Louise, et qu'il seroit bon d'essayer encore si elle ne pourroit pas réussir à le convertir. Le curé avoit de la peine à cela, parce qu'il voyoit Louise si accablée, qu'elle ne pouvoit parler qu'avec beaucoup de peine; mais Louise s'y offrit d'elle-même, et s'étant placée auprès du malade, elle commençoit à dire quelques paroles, quand le médecin entra. Après avoir tâté le pouls de Benoît, il déclara qu'il n'avoit plus que deux ou trois heures à vivre; ensuite se tournant vers Louise qui pouvoit à peine se soutenir et dont tout le corps étoit couvert d'une sueur froide, il dit à ceux qui étoient présens de l'emporter promptement sur son lit, qu'autrement il ne répondoit pas qu'elle fut en vie le lendemain. *Peu importe*, répondit Louise, *que je vive ou que je meure; mais il importe beaucoup que Benoît ne meure pas en réprouvé.* Elle resta donc auprès du malade, elle lui parla de Dieu et de son salut d'une manière pleine de force et de tendresse; Benoît l'écoutoit attentivement, mais il répondoit toujours qu'il ne vouloit pas se confesser, qu'il n'y avoit plus d'espérance de salut pour lui.

Le médecin vint encore interrompre Louise. *Vous vous tuez inutilement*, lui dit-il, *vous voyez bien que vous ne gagnerez rien auprès de cet opiniâtre.* — *Laissez-moi*, lui répondit Louise, *il*

ne faut jamais désespérer de personne; ma santé ni ma vie ne sont rien quand il s'agit du salut d'un âme. Elle resta ensuite quelque temps en prière, implorant les miséricordes de Dieu sur le malheureux Benoît; alors elle apperçut sur une table le crucifix qui avoit servi à Bastien dans sa dernière maladie; elle se le fit apporter, et le présentant à Benoît, elle lui parla avec tant d'onction de la mort de J. C. et de la confiance que nous devons avoir en ses mérites, que tous ceux qui étoient présents ne purent retenir leurs larmes. Benoît même en fut si touché qu'il prit le crucifix et l'embrassa avec beaucoup de piété.

Louise voyant que le malade commençoit enfin à prendre de bons sentimens; continua à lui parler avec toute la ferveur que le zèle lui inspiroit; mais ses forces ne répondirent pas à son courage: la voix lui manqua, elle fut saisie d'un vomissement de sang que le médecin eut beaucoup de peine à arrêter; elle ne consentit cependant à être emportée dans son lit, que quand elle vit Benoît faire des excuses à Monsieur le curé, et le prier de vouloir bien entendre sa confession. Ce n'étoit plus le même homme, il se confessa avec de vifs sentimens de douleur de ses péchés et en même temps d'une grande confiance en la miséricorde de Dieu; il reçut le saint Viatique avec un respect et une piété qui attendrèrent tous les assistants, et pria instamment le curé de ne point le quitter, et de rester auprès de lui jusqu'à son dernier soupir, pour

lui parler de Dieu. C'étoit bien l'intention du curé, il savoit combien il faut prendre de soin d'un pécheur nouvellement converti. Le malade continua à donner toutes les marques du repentir le plus sincère jusqu'à sa mort, qui arriva une heure après qu'il eut reçu les derniers sacremens.

Aussitôt que Benoît eût expiré, le curé se rendit promptement chez Louise; il craignoit beaucoup pour elle, et il sentoit bien vivement quelle perte feroit la paroisse si elle venoit à mourir. Il la trouva cependant dans un état qui donnoit de grandes espérances; la tranquillité avec laquelle elle souffroit, la paix de son âme qui étoit peinte sur son visage, la joie qu'elle avoit de la conversion de Benoît, tout cela lui donnoit un air si calme et si riant, qu'on n'auroit pas pensé qu'elle fût si proche de son heure dernière. Mais Louise qui sentoit son état, pria monsieur le curé de vouloir bien lui donner tout de suite les derniers sacremens. Le curé ne crut pas devoir s'opposer à ses désirs. Il en prévint Robert; celui-ci effrayé de cette nouvelle, à laquelle il ne s'étoit pas attendu, demande aussitôt si l'on ne peut pas différer quelques jours encore. *Où, mon enfant, répondit le pasteur, je crois que l'on pourroit différer trois ou quatre jours; mais pourquoi s'exposerait-on aux dangers d'un pareil délai! Voudriez-vous avoir pour votre mère l'aveugle tendresse de tant de parens insensés, qui, à force de vouloir se persuader qu'il leur reste quelque espérance, mettent dans le plus*

grand danger le salut éternel de ce qu'ils doivent avoir de plus cher au monde. Oh ! combien j'en ai vu d'exemples ! Mon ami, la plus grande preuve d'attachement que vous puissiez donner à votre mère, c'est de lui procurer à temps, tous les secours de notre sainte Religion ; et si elle n'étoit pas la première à s'occuper des affaires de sa conscience, ce seroit à vous de vous empresser de l'avertir du danger qui la menace. Je l'ai confessée, elle désire ardemment recevoir le saint Viatique, je vais le lui apporter, faites préparer ce qu'il faut, ne vous troublez pas, mettez votre confiance dans le bon Dieu, il est assez puissant pour vous conserver votre mère, si telle est sa volonté sainte.

Dès qu'on entendit le son de la cloche, tout Ormoy sut en un instant que l'on alloit administrer Louise. De tous côtés on courut à l'église accompagner le très-saint Sacrement. A voir la consternation qui étoit peinte alors sur tous les visages, on auroit dit que tous les habitans d'Ormoy craignoient pour les jours de leur propre mère. Mais ce qui augmenta encore leur estime pour Louise, aussi bien que leur douleur de la perdre, ce fut de voir le recueillement profond, la foi vive, la tendre dévotion qu'elle fit éclater quand elle reçut le saint Viatique. Le curé en fut lui-même si touché, qu'à peine eut-il la force de lui faire une courte exhortation : au milieu de la cérémonie on fut obligé de faire sortir de la chambre Charlotte, Thérèse et Robert, dont les sanglots, qu'ils s'efforçoient en vain d'étouffer,

u'ils doivent
ombien j'en
plus grande
ez donner à
emps, tous
t si elle n'é-
ffaires de sa
mpresser de
l'ai confes-
saint Viati-
préparer ce
nettez voutre
ez puissant
e est sa vo-

loche, tout
loit admi-
urur à l'é-
acrement.
einte alors
ue tous les
r les jours
augmenta
si bien que
voir le re-
tendre dé-
le reçut le
-même si
le lui faire
de la céré-
e la cham-
, dont les
d'étouffer,

déchiroient le cœur de la malade et même celui de tous les assistans. Quand tout le monde se fut retiré, elle fit prier ses enfans de la laisser seule une demiheure pour remercier son Dieu de la grâce qu'il venoit de lui accorder. Ils rentrèrent ensuite dans la chambre pour voir si elle auroit besoin de quelque chose; mais ils se tenoient à l'écart, voulant lui cacher leur douleur.

Approchez, mes enfans, leur dit-elle avec un air serain qui annonçoit le calme délicieux dont jouissoit son âme, venez vous asseoir auprès de mon lit; que j'ai de choses à vous dire avant de me séparer de vous pour jamais! Pour jamais, chers enfans! ah! que ce mot ne vous afflige pas; vous avez de la foi et vous m'aimez; prenez donc, s'il vous est possible, quelque part à mon bonheur; nous ne nous verrons plus sur cette terre misérable, mais j'espère qu'un jour nous nous retrouverons tous dans le sein de Dieu.

! mon fils, ne vous affligez pas, séchez vos larmes, ou plutôt priez Dieu d'être lui-même votre consolateur. Vous avez en lui un bon père qui jamais ne vous quittera. Je vous laisse entre les bras de la providence; méritez sa protection par la pratique de toutes les vertus qui font l'honnête homme et le bon chrétien. Fuyez comme la peste toute mauvaise compagnie, évitez toutes les querelles; pardonnez toutes les injures, aimez toujours tendrement votre femme, ayez le plus grand soin de bien élever vos enfans, et soyez sûrs que Dieu vous bénira. Et vous aussi, ma chère Thérèse, élevez bien vos enfans; apprenez-

leur à connaître, à aimer et à servir Dieu ; surtout donnez-leur bon exemple ; c'est de toutes les instructions la plus efficace. Je ne vous parle pas de viore avec Charlotte comme avec votre meilleure amie , je connois trop votre bon cœur à l'une et à l'autre, pour qu'il me soit possible d'en douter. Pour vous , ô ma pauvre Charlotte!... Elle ne put en dire davantage. Elle tomba dans une défaillance dont on ne put la faire revenir qu'au bout de quelques instans. Louise rouvrant les yeux , croisa sur sa poitrine ses mains d'où couloit déjà la sueur de la mort. Ah ! dit-elle aux assistans , je recommande à vos prières une pécheresse : mon Dieu , mon Dieu , ayez pitié de moi. En disant ces mots elle mourut paisiblement , âgée de soixante quatre ans , le 19 juillet 1746.

Sa mort fut une véritable calamité pour tout le village d'Ormoy , dont elle étoit le conseil et la bienfaitrice. Son fils , et surtout sa fille marchèrent fidèlement sur ses traces. Fais le ciel que toutes les personnes , qui vivent dans la campagne , s'appliquent avec le même soin à imiter les vertus dont Louise donna constamment l'exemple depuis sa conversion.

FIN.

eu ; sur-
toutes les
parle pas
otre meil-
eur à l'une
d'en dou-
te!... Elle
mba dans
ire reve-
s. Louise
trine ses
la mort.
nde à vos
on Dieu ,
elle mou-
atre ans ,

mité pour
it le con-
rtout sa
es. Fas
vivent
ême soin
constam-
d.

de aisé.

